

La famille

Goguet de Boishéraud



Archives familiales

2011

La famille

Goguet de Boishéraud

Pierre de Boishéraud

2011

3

Sommaire

Introduction	7
Hilaire Goguet, un ami de Rabelais inconnu	9
Gabrielle Goguet, la mère du poète Paul Scarron	13
Benjamin Brisson, un cousin de Paul Scarron	19
Le domaine de Boishéraud	27
Sébastien Goguet, auditeur à la chambre des comptes	35
Quelques pages d'histoire de Vallet	45
Généalogie de la famille Goguet	57
Généalogie de la famille Boutillier	89
Tableaux généalogiques	93

Introduction

La famille Goguet de Boishéraud est sans doute une branche de la famille Goguet, originaire de Fontenay le Comte, mais la filiation à cette branche de Fontenay n'a put être formalisée.

Les Goguet portent comme armes « *D'azur à 3 coquilles d'or et au croissant d'argent en abyme* » et leur devise est « *De lumine, vultus tui accipiam* » (tourne ton visage vers la lumière).

Rabelais mentionne un de ses amis « Hilarius Goguetus », et la mère du poète Paul Scarron était une demoiselle Goguet.

Au XVII^{ème} siècle, les Goguet sont installés en Bretagne, près de Nantes, dans les paroisses de la Boissière et de la Remaudière, où ils possèdent les terres de la Bobinière et de la Sensie. Ils possèdent également des terres à Launay Valanson, dont un moulin à vent, dans la paroisse du Fillet en Anjou, et des terres à Joué sur Erdre.

Renée Boutin, veuve de Sébastien Goguet acquiert en 1680 dans la paroisse de Vallet la maison noble de Boishéraud. Dans cette même paroisse, succédant à Pierre Giraud, sieur de Pierre Blanche, mort en 1692, les Boutin possédaient déjà la maison et la chapelle de Pierre Blanche, située contre Boishéraud, et Julien Goguet, frère de Sébastien, devint titulaire de cette chapellenie de Pierre Blanche.

Boishéraud comprenait « Maison noble », « domaines, fief et seigneurie », dont la juridiction s'étendait dans la paroisse de Vallet et la paroisse de Monnières.

Le nom de la seigneurie de Boishéraud viendrait du nom d'un chef nordique, Erald (Erald, Eraldus), qui y aurait établi son clan. Ce nom doit aussi être reconnu dans le Moulin-Erald, près de Bonnefontaine. Bois-Hérault, Bois-Hérauld, Bois-Hérault ou Boishéraud ? l'orthographe a évolué avec le temps. Les documents des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles orthographient Boishéraud, et le lieu dit actuel est orthographié Bois-Hérault.

Un château de Boisairault existe, à Brigné dans le Maine et Loire, appartenant jadis aux Fournier de Boisairault d'Oyon, mais cette famille est sans lien avec les Goguet.

Boishéraud relevait noblement du Pallet. Ses seigneurs payaient 5 sols-monnaie au Pallet, auquel ils reportaient aussi les hommages reçus par eux. Sur le lieu de Boishéraud était due également une rente annuelle de 8 boisseaux de froment aux chanoines de la collégiale Notre-Dame de Clisson, qui en faisaient hommage au Pallet. En dépendait sûrement le village de la Roussetière.

A travers les vignes, on discerne le tracé d'un vieux chemin, du manoir de Boishéraud à Champ-Cartier, autre maison noble ruinée. Il en existait un autre vers Clisson, avec embranchement, à droite, vers la Botinière. C'est le grand chemin clissonnais, venant d'Ancenis et de Chantoceaux et qui, avant de joindre Mouzillon, traversait Vallet, la Bourie et Champ-Cartier, au-dessus de la Logne.

Premier seigneur connu : Perrot Pécopy, qui, comme « seigneur de Boishéraud », rendait hommage au Pallet, en 1452. Cité encore dans « la baillée des gentilshommes à la cohue du Palletz », en 1467 et 1481.

Quelques noms de propriétaires, par la suite : après les Pécopy, les Thomin, les La Rivière. Puis, après un détour compliqué par les Boutin et les Joanneaulx, au XVII^o siècle, les Goguet, fermiers seigneuriaux de Fromenteau, originaires de Fontenay-le-Comte.

Famille d'officiers de justice et de bonne bourgeoisie, les Goguet accédèrent à la noblesse, au XVIIIème siècle, par la voie de la Chambre des Comptes de Bretagne. Ainsi, Sébastien Goguet, sieur de Boishéraud, est reçu conseiller-secrétaire du Roi, auditeur aux Comptes le 14 septembre 1734, en rachetant la charge de René Salomon Liger. Il avait épousé en 1714 à St Julien de Concelles Marguerite Angevin de la Plissonnière. Il meurt en charge le 7 juin 1749, et laisse deux fils : Sébastien et Louis et deux filles : Marguerite, qui épousera Charles des Melliers de Beauchène et Marie, qui épousera Charles Baudouin de la ville en bois; ces deux mariages furent célébrés dans la chapelle de Pierre Blanche.

L'aîné, Sébastien Goguet, reprend la charge de son père le 11 septembre 1749 et ayant acheté la Salmonière, maison noble également dans la paroisse de Vallet, quitte le Boishéraud au milieu du XVIIIème siècle, après son mariage en 1756 avec Marie Elisabeth Guérin, fille aînée de Jean-Baptiste Guérin de La Métairie-Neuve. Les Goguet de La Salmonnière résideront désormais au Port-Saint-Père et en leur hôtel du Pellerin, jusqu'à la Révolution. Cette branche est actuellement établie au château de Dieusie dans le Maine et Loire.

Le fils cadet, Louis Goguet, sieur de Boishéraud, rachète la charge de Jean-Baptiste Guérin, sieur de la Métairie-Neuve, dans laquelle il est institué le 1er juin 1750. Il agrandit le domaine en rachetant à son frère plusieurs terres, en 1756 et 1757. Il acquiert également de René d'Achon les métairies du Champ-Cartier et de la Croix Guilbaud, et d'Amaury Auger de Crapado, les métairies de La Fortinière et des Rondrays en Joué-sur-Erdre (27 juin 1775).

Pendant la révolution, alors que sa femme et ses filles suivent l'armée vendéenne et sont emprisonnées, ses fils Louis-Jean, Jean et Clément émigrent ; le domaine subit alors de lourds dégâts, il est partagé, et vendu comme bien d'émigrés. (Voir le livret *les Boishéraud dans la tourmente révolutionnaire*). A leur retour, ils rentrent partiellement dans leurs biens, à Pierre Blanche, qu'ils finissent par vendre en 1808 et 1840.

La famille s'installe alors, pour une génération, à la Guérivière (commune de Maisdon) (voir le livret *Alphonse de Boishéraud, Antoinette Deslandes de Bagneux et la Guérivière*)

Enfin, Sébastien, artiste nantais, qui a laissé des dessins et sculptures (voir le livret *Sébastien de Boishéraud, artiste statuaire*), rénove la Courbejollière, la maison de sa grand-mère paternelle (voir le livret *les Perrin de la Courbejollière, une famille noble des marches de Bretagne*).

UN AMI DE RABELAIS INCONNU :

HILAIRE GOGUET.

Le dernier mot n'est pas encore dit sur la petite société de lettrés et de jurisconsultes fontenaisiens, au sein de laquelle l'autour de *Pantagruel* passa une quinzaine d'années, de 1508 à 1524 environ, et qu'il ne perdit jamais de vue au cours de sa carrière vagabonde. On nous a fait connaître quelques-uns des interlocuteurs qui s'asseyaient à côté de Rabelais et de Pierre Amy « sous le berceau de lauriers ¹. » C'étaient les personnages les plus instruits de la ville, le lieutenant Artus Cailler et son gendre André Tiraqueau, l'avocat du roi Jean Brisson, le procureur du roi Mallet, d'une famille originaire du Chinonais, les avocats Jean Brisson, Jacques Ranfray, Jean Vernou, Pierre Fouschier et Raoul Collin ². Parfois le procureur Jean Bouchet, homme d'affaires du vicomte de Thouars, passant par Fontenay pour aller visiter les domaines du Talmondais et de Sainte-Hermine, venait se mêler aux entretiens du cénacle. Parfois aussi, Geoffroy d'Estissac, protecteur et Mécène de ce petit monde d'érudits, conviait les plus favorisés à son abbaye de Maillezais ou à son prieuré de Ligugé.

De ce séjour, Rabelais garda une empreinte singulière et ineffaçable. Plus que les souvenirs d'enfance, plus que les étapes de ses interminables voyages à travers la France, les années de Fontenay restèrent vivantes dans son esprit et dans son cœur. De la boutique du drapier des Loges ³ ou de la cabane de roseaux du huttier de Maillezais, son langage conserva un cachet de terroir indéniable. Dictons et proverbes, coutumes populaires, noms de personnes et noms de lieux, souvenirs plus prosaïques de la cave ou de la cuisine, le Bas-Poitou revient sous sa plume chaque fois qu'il demande à sa mémoire un trait plaisant ou familier. Sa pensée va tout droit aux amis qu'il a laissés sur les bords de la Vendée, à ceux qui lui ont donné l'amour des lettres, le culte du vrai, du beau et du bien. C'est à eux qu'il dédie ses premiers ouvrages, comme s'il voulait payer, par cet hommage d'affection et de gratitude, la dette des précieuses connaissances puisées en leur savante compagnie.

On connaît l'épître à André Tiraqueau, « le bon, le docte, le sage, le tant humain, tant débonnaire et équitable » juge châtelain de Fontenay, en tête des *Épîtres médicales* de Jean Manardi, de Ferrare ⁴. Les commentateurs ont fait ressortir le latin facile et élégant, la précision et la fermeté incisive de ce premier ouvrage de Rabelais, où le maître se montre tel qu'il restera jusqu'à la fin, admirateur passionné de la Renaissance. Ils n'ont pas manqué de mettre en lumière le respectueux souvenir qu'il envoie à son « bienveillant Mécène, l'illustrissime évêque de Maillezais ». Mais la renommée de ce grand seigneur ecclésiastique leur a fait oublier un plus modeste ami du signataire, qui tient pourtant assez de place dans ses

¹ Lettre de P. Amy à André Tiraqueau en tête de : *Almarici Bouchardi* 1522, in-4.

² Fillon, *Recueil de notes sur l'origine de l'église réformée de Fontenay-le-Comte*. Niort, Clouzot, 1888, in-4

³ Le faubourg des Loges était, au XVI^{ème} siècle, le quartier le plus commerçant de Fontenay-le-Comte.

⁴ Manardi Ferrariensis medici, *Epistolarium medicinalium Tomus secundus*. Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1532.

affections pour qu'il imprime son nom, à côté de Geoffroy d'Estissac et de Tiraqueau, dans cette épître dédicatoire de 1522⁵.

Quel est donc cet « Hilarius Coguetus », cet ami qui apparaît ici pour la première et peut-être l'unique fois sous la plume de Rabelais? Un Poitevin à coup sûr, et vraisemblablement un Fontenaisien, puisque Tiraqueau a chance de le rencontrer dans sa ville natale. Mais là s'arrêtent les déductions qu'on peut raisonnablement tirer de la préface de Manardi. Hilaire Coguet reste un mystère, et la plupart des éditeurs, désespérant de dévoiler son incognito, ont jugé plus commode de supprimer le passage le concernant.

Benjamin Fillon se servait, croyons-nous, d'une de ces éditions complaisamment tronquées, car son esprit toujours en éveil et sa connaissance parfaite des familles fontenaisiennes lui auraient immédiatement permis de rétablir un nom, à peine défiguré par une coquille typographique. Il aurait aisément reconnu Hilaire Goguet, que Séb. Gryphe imprime Hilarius Coguetus, à moins que la déformation initiale ne soit l'oeuvre de Rabelais lui-même, coutumier de semblable plaisanterie⁶.

La famille Goguet habitait Fontenay depuis le XIII^e siècle⁷. En 1449, Jean Goguet, licencié ès lois, portait le titre de secrétaire du connétable Arthur de Richemont, seigneur de Fontenay et de Parthenay. Ses enfants, après lui, occupèrent des charges importantes. L'un fut notaire à Fontenay, l'autre archiprêtre à Parthenay, un troisième, abbé de Moreilles, employa, pour son sceau abbatial, les armes de la famille : *d'azur à trois coquilles d'or et un croissant d'argent en coeur*; enfin, l'aîné, Jean Ier, marchand drapier, aïeul de l'intime de Rabelais, figura au nombre de premiers échevins du corps de ville de Fontenay lors de sa formation par Louis XI, en 1471, ce qui indique bien la position honorable occupée par la famille Goguet parmi ses concitoyens.

Le personnage qui nous intéresse, Hilaire Goguet, cinquième fils de Jean II, marchand drapier, et de Loyse Thomas, licencié ès lois, avocat au siège royal de Fontenay, remplissait les fonctions de sénéchal de Talmond et se qualifiait seigneur de Puyletard, paroisse de Nieuil-sur-l'Autise (Vendée)⁸. Il se livrait en outre à quelques spéculations sur les fermes des biens ecclésiastiques et fut receveur de divers impôts extraordinaires levés à la fin Du règne de François Ier et sous celui de Henri II. Il avait épousé Perrette Le Blanc, d'une famille de riches marchands de Bressuire⁹, qui lui avait apporté les terres de Puy-Belin et du Moulin-Couard, paroisse de Terves (Deux-Sèvres). Il rendait hommage de ces biens au

⁵ « Saluta mihi clarissimum virum d. antistitem Malleacensem, Maecenatum meum benignissimum si quando eum invisas, et Hilarius Coguetum nostrum, si fortè istic sit. »

⁶ Dans la lettre *au Bailli du Bailli des Baillis*, que nous publierons, avec commentaire, dans un prochain fascicule, Rabelais défigure le nom de Compain en celui de Pompain.

⁷ En 1239, Rodolphe ou Raoul Goguet était l'un des tenanciers du prieuré de Saint-Hilaire, et, en 1288, Thibaud Goguet figure avec la même qualité sur un autre rôle. En 1311, Pierre Goguet avait la charge de garde du scel de la châtellenie. - Ces renseignements et les suivants sont extraits d'une *Généalogie manuscrite* de la famille Goguet, dressée par Benjamin Fillon en 1856, que nous a obligeamment communiquée M. Barbaud, archiviste de la Vendée, et de *Notes généalogiques* envoyées par notre excellent confrère M. René Vallette, directeur de *la Revue du Bas-Poitou*. Nous les avons complétés par des communications de MM. Desavire et Beauchet-Filleau, et par nos recherches personnelles dans les archives départementales des Deux-Sèvres.

⁸ Fillon, *Notice sur Saint-Cyr*. Fontenay, 1847, p. 28, note, et *Généalogie manuscrite*.

⁹ Nous la croyons fille de Jean le Blanc, sieur de la Caduère, marchand à Bressuire en 1506. - La Trémoille et H. Clouzot, *les Fiefs de la vicomté de Thouars*. Niort, L. Clouzot, 1893, in-4.

seigneur de Bressuire le 15 janvier 1539¹⁰; mais, en 1575, il n'était plus, et sa veuve, parvenue elle-même à une extrême vieillesse, donnait procuration pour rendre hommage à sa place, «attendu son vieil age, indisposition de sa personne, difficulté et danger des chemins par le moyen des guerres¹¹ ».

Grâce à ses charges multiples, le sieur de Puyletard laissa des biens considérables à ses enfants, dont deux au moins arrivèrent aux premières charges de la cité.

Hilaire, écuyer, seigneur de Lavau et de la Touche-Gorgeau, maître des requêtes du duc d'Alençon, lieutenant général en la sénéchaussée du Bas-Poitou, se trouva mêlé à tous les événements qui se passèrent dans la province pendant la seconde partie des guerres de religion. L'un des chefs du parti des modérés, il eut l'habileté de louvoyer entre catholiques et calvinistes, gardant un pied dans les deux camps et se déclarant à tour de rôle en faveur des vainqueurs. Il remplissait par intérim les fonctions de maire de Fontenay lorsque la ville fut prise par le roi de Navarre, le 1er juin 1587.

Son frère Christophe, écuyer, seigneur de la Richardière et de Nouhette, président en l'élection de Fontenay, sénéchal du Busseau, mort en 1601, eut pour fils Jean Goguet, sieur de la Nouhette, élu de Fontenay et maire en 1594. C'est lui que nous aimons à reconnaître dans ce convive de Nicolas Rapin, à qui le poète gentilhomme adresse des vers, où, par une rencontre curieuse, son nom se trouve associé à celui d'un Tiraqueau, comme, soixante-dix ans auparavant, dans la lettre de Rabelais, les noms de leurs deux grands-pères s'étaient rencontrés

Salvete culmen inclitum Fonteniae
Tiraquelle major patre, non avo minor,
Sidus recenter additum Senatui;
Et tu Goguete, gloria vincens patrem
Patruumque bina juris olim lumina ...¹².

Le sieur de la Nouhette avait épousé Jeanne Escotière, qui lui avait donné une fille, Marie, mariée en 1602 à François Brisson, sieur du Palais, petit-fils de Jean Brisson, ami de Tiraqueau et de Rabelais. Il avait eu auparavant de sa première femme¹³, Marie Voysin de la Popelinière, une fille, nommée Gabrielle, qui épousa Paul Scarron, conseiller au Parlement de Paris, père de l'auteur du *Roman comique*, reliant ainsi, par une filiation ininterrompue, le spirituel poète de la minorité de Louis XIV au compagnon d'études et de plaisir du grand rieur du XVIème siècle.

Voilà tout ce que nous savons sur Hilaire Goguet et ses proches; nous avons vidé notre sac de chercheur. Mais la cause, croyons-nous, est entendue. Nous en avons dit assez pour prouver que, par sa position sociale, l'importance de ses fonctions judiciaires, le sieur de Puyletard avait sa place toute marquée dans la société des Tiraqueau, des Brisson et autres fidèles de Rabelais. Sans doute, dès 1532, il se trouvait à la tête de la sénéchaussée de

¹⁰ Peut-être faut il aussi lui donner la propriété de l'hôtel et hébergement de Bois-Fineau, paroisse de Champdeniers (Deux-Sèvres), dont l'hommage est rendu, en 1566, par Hilaire Goguet l'aîné, licencié ès lois, demeurant à Fontenay. - Desavire, *Histoire de Champdeniers*. Niort, 1888, in-8, p. 149, n. 1.

¹¹ Archives départementales des Deux-Sèvres, E. 1584

¹² Nicolas Rapin, les *Oeuvres latines et françaises*. Paris, 1610, in-4-, P 78- - Cité par Dreux du Radier, *Bibl.hist. du Poitou*, t. IV, P. 256.

¹³ Benjamin Fillon, *Un cousin de Paul Scarron*. Fontenay, 1871, in-8, H. Chardon, *Scarron inconnu*. Paris, 1903, 2 Vol. in-8.

Talmond, et les devoirs de sa charge le tenaient souvent éloigné de Fontenay, ce qui explique le « si forte istic sit » de la préface de Manardi.

Si cette conjecture est fondée ¹⁴, on comprend très bien comment le Talmondais revient si souvent dans les souvenirs de Rabelais. C'est Hilaire Goguet, c'est cet ami jusqu'à présent inconnu qui promenait l'auteur de Pantagruel dans ce « terroir doux, uligineux, léger, humide et sans froidure, » à deux pas des dunes mouvantes de la mer, tout près de ce port d'Olonne, qui allait voir arriver sur trois carraques et un brigantin l'énorme jument de Gargantua ¹⁵.

Il y a plus encore. Quand nous disions que le nom d'Hilaire Goguet ne figurait peut-être qu'une seule fois sous la plume de Rabelais, nous laissions volontairement de côté ce passage du premier livre : « En ceste mesme heure, Gargantua, qui estoit issu de Paris,... avoit ja passé le pont de la Nonnain... Luy arrivé à Parillé, fut adverty *par le mestayer de Gouguet* comment Pichrochole s'estoit reparé à la Roche Clairmaud ¹⁶. » Nous nous demandons s'il ne serait pas permis de reconnaître dans ce messenger, qui vient renseigner Gargantua sur la marche des ennemis, un fermier de la famille Goguet ¹⁷ ? Le Chinonais n'est pas tellement éloigné de la baronnie de Bressuire, où nous avons vu le sieur de Puyletard posséder plusieurs terres, pour qu'il n'ait pu se trouver également propriétaire de quelques biens aux alentours de la Devinière.

On devine les déductions à tirer de cette hypothèse, d'ailleurs toute gratuite, dans le cas où la ferme aurait appartenu depuis longtemps aux Goguet. Les relations de bon voisinage entre cette famille et les parents de Rabelais n'auraient peut-être pas été tout à fait étrangères à la venue, encore mal expliquée, du novice des cordeliers au couvent de Fontenay-le-Comte.

Henri CLOUZOT.

Extrait de *la Revue des Études rabelaisiennes*,
3ème année, 1er fascicule.

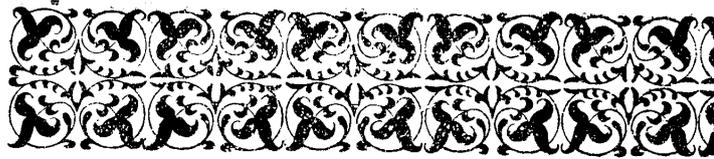
Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELY-GOUVERNEUR.

¹⁴ Nous espérons en avoir bientôt la certitude grâce aux recherches que M. le duc de la Trémoille nous a obligeamment promis de faire dans son inestimable chartrier, au château de Serrans (Maine-et-Loire).

¹⁵ Voy. I, ch. XVI, L; III, ch. XLIX, IV, ch. I; V, ch. XLVII, et Pronostication, VI.

¹⁶ *Gargantua*, ch. XXXIV

¹⁷ Pour qu'on ne nous accuse pas de prendre pour un nom d'homme un Pirée chinonais, disons qu'il existe un village de Gogué, près de Beaumont-le-Véron, à l'est de Chinon. Si le père de Rabelais y a possédé une terre, il est clair, d'après l'ingénieuse interprétation de M. Abel Lefranc, qu'il faut lire : « le métayer du village de Gouguet, » et non « du sieur Gouguet. »



SOUVENIRS D'AUTREFOIS

GABRIELLE GOGUET,
MÈRE DU POÈTE PAUL SCARRON

DOCUMENTS INÉDITS.

On savait depuis longtemps que l'auteur du *Roman comique* et du *Virgile travesti* avait, par sa mère, des attaches poitevines et appartenait par elle à la famille Goguet, l'une des plus notables de Fontenay-le-Comte, au XVI^{ème} siècle ¹. La tradition voulait, sans preuve à l'appui, que Gabrielle Goguet, femme de Paul Scarron, substitut du procureur général, puis conseiller au parlement de Paris, eût pour père Hilaire Goguet, conseiller au parlement de Bretagne : M. Benjamin Fillon, qui connaissait si bien le passé de Fontenay, ne s'y arrêta pas, recueillit d'autres données et les transmet à notre regretté correspondant et ami, M. Henri Chardon. Celui-ci les a insérées, ainsi qu'il suit, dans son important travail sur le poète Scarron :

« On a peu parlé jusqu'à présent de la mère de l'auteur du *roman comique*. Gabrielle Goguet était issue d'une première union de Jean Goguet, sieur de la Nouhette, élu à Fontenay, avec Marie Voysin de la Popellinière. Elle appartenait, on le voit, à une famille de robe poitevine, riche et bien posée, et était nièce, par sa mère, de l'historien des guerres de religion, Lancelot Voysin de la Popellinière » ².

M. Benjamin Fillon s'était trompé et avait, de très bonne foi, induit en erreur son correspondant ; nous n'aurions pas hésité nous-même à accepter ces renseignements comme absolument sûrs si un heureux hasard n'avait mis sous nos yeux le document authentique et irréfragable qui donne raison à la tradition. Nous l'avons découvert à temps pour pouvoir compléter par des données certaines la notice, que nous préparions sur le conseiller Goguet ³. Nous devons indirectement cette bonne fortune à l'éminent et regretté érudit, M. de Boislisle, membre de l'Institut, qui, dans une étude fort curieusement documentée sur le premier

¹ Ce nom est encore représenté de nos jours : il l'était au XVIII^{ème} siècle à la Chambre des Comptes de Bretagne par la branche des Goguet de Boishéraud, et le rameau des Goguet de la Salmonière, branche et rameau qui existent actuellement.

² *Scarron inconnu et les types des personnages du Roman comique*, (Paris, Le Mans et Mamers, 1906, 2 vol. in-8, tome I, p. 9).

³ Voir notre ouvrage, *le Parlement de Bretagne (1554-1790)*, (Rennes, 1909, un volume en deux tomes, gr. in-4, tome I, p. 434.

mariage de Mme de Maintenon et sur la famille Scarron, recommandait aux chercheurs, comme une mine des plus précieuses, le fonds des insinuations du Châtelet, aux Archives nationales⁴. Cette indication nous a rendu grand service : c'est dans ce fonds considérable que nous avons trouvé nombre de renseignements inédits sur les familles parlementaires, entre autres le contrat de mariage de Gabrielle Goguet⁵.

Hilaire Goguet, son père, fils de Pierre, sieur de Biossays ou Blossays, avocat, membre de la communauté de ville et échevin de Fontenay-le-Comte, et d'Yzieulx Trouvé, a été reçu conseiller au Parlement de Bretagne, le 12 février 1574 : il a dû mourir en 1580 : dès le 26 août de cette année, le roi pourvoyait Gabriel Fournier de son office vacant par son décès. Philippe Ogier, sa femme, d'une famille établie à Bressuire, lui a survécu, s'est remariée, en 1584, à Jean Michel, écuyer, sieur de la Rochemaillet, et devenue veuve pour la seconde fois, vivait encore en 1602 : nous la perdons de vue à partir de cette époque.

Le conseiller ne laissait de son union qu'une fille unique, Gabrielle: sa femme a pu avoir des enfants de son second mariage. Aucun document ne fait connaître exactement par quelles relations ni par quel intermédiaire Mlle Goguet, poitevine par son père et par sa mère, fut amenée à s'allier à une famille d'origine lyonnaise ou parisienne : on ne sait pas non plus dans quelle église elle reçut la bénédiction nuptiale, dont on pourrait fixer la date au 22 avril 1599; la dot fut versée le 21 et le contrat de mariage stipulait que ce versement serait opéré la veille de la cérémonie religieuse. Les nouveaux époux demeurèrent dans la paroisse Saint-Sulpice dans laquelle furent baptisés la plupart de leurs enfants, notamment, le 4 juillet 1610, leur fils Paul qui devait se faire une renommée tant par ses oeuvres, que comme premier mari de Mme de Maintenon⁶. Gabrielle Goguet y mourut jeune encore et y fut inhumée le 11 septembre 1613. Son mari lui survécut et se maria quelques années après.

Voici, sauf quelques suppressions sans importance, la copie textuelle du contrat de mariage du 13 octobre 1598, que nous ferons suivre de mentions empruntées à d'autres actes qui compléteront le règlement d'affaires entre les époux Scarron et Philippe Ogier:

« Par devant Guillaume Nutrat et Nicolas le Camus, nottaires et garde-nottes du Roy, notre sire, de par luy créés, ordonnés et establis en son Chastelet de Paris, soubzsignez, furent présents en leurs personnes noble homme, Paul Scarron, substitut de monsieur le pr général du Roy et à présent pourveu d'un estat et office de conseiller du dit sieur en sa court de Parlement, pour luy et en son nom assisté de monsieur Me Jehan Scarron, son oncle, sr de Mauduié, aussi conseiller du Roy en la dite court de Parlement, à ce présent et acceptant ou nom et comme procureur de noble homme Me Pierre Scarron, sieur de St. Vry en Beaujolloy, conseiller du Roy et trésorier général des finances à Lion, et de son auctorité, congé et licence, damoiselle Françoise David, sa femme, fondé de leur procuration spéciale passée sous le

⁴ *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné*, dans la *Revue des Questions historiques*, tome LIV (1893), pages 86, 389 et 407.

⁵ Série Y, n, 139, f 246 et 5. - Une ordonnance de 1539, a ordonné l'insinuation, c'est-à-dire la transcription sur des registres spéciaux tenus dans les greffes des présidiaux et sénéchaussées de tous les actes emportant donation (Contrats de mariage, donations entre vifs, testaments, etc). Le fonds des insinuations au Châtelet de Paris compte quatre cent huit volumes gr. in-fo (n- 86 à 494), de 1539 à 1790.

⁶ Les recherches de M. de Boislisle ont fait connaître que le contrat de mariage de Paul Scarron et de Françoise d'Aubigné a été passé à Paris le 4 avril 1652, et que la mort du poète est survenue du 6 au 7 octobre 1660, dans son domicile, rue Neuve Saint-Louis, Marais du Temple.

scel dudit Lyon par devant Me Nicolas Dorlin, nottaire et tabellion roial audit lieu le quatriesme jour du présent mois d'octobre, signé Dorlin et scellé sur double queue de cire rouge transcripte et insérée en la fin de ces présentes, d'une part; Et damoiselle Philippe Ogier, veufve de feu monsieur Me Hillaire Goguet, en son vivant, sieur de Byossay, conseiller du Roy en son parlement de Bretagne, demeurant à Champdoyseau, paroisse de Fauvraye (sic) en Anjou ⁷, tant en son nom que comme stipullant en ceste partie po. damoiselle Gabrielle Goguet, fille et seulle héritière d'icelluy deffunct et d'elle, la dite damoiselle Gabrielle à ce présente et de son consentement, d'autre part.

Lesquelles partyes esd. noms, de leurs bons grés et bonnes vollontez, recongnurent et confessèrent, et par ces présentes reconnoissent et confessent en la présence et par devant lesd. nottaires comme en droit jugement, et aussy en la présence et par l'advis, conseil et delliberation de nobles personnes Marc-Antoine Camus, sr du Perron, Me jacques le Cocq, advocat en parlement, sr de Corbeville et des Bocherons, et Jacques Robin, bourgeois de Lyon, cousin de icelluy sieur Me Paul Scarron ; de noble homme Me Toussaint Pommeraye, aussy advocat en ladite Court ; Monsieur Me Claude Pelletan, conseiller du Roy et Me ordinaire en sa Chambre des comptes ; Jehan Oger, fils de Jehan Oger, escuier, sr de la Bourze, et M, Jacques de Bourdigalle, aussy advocat en ladite court, cousins et amys de icelle damoiselle Gabrielle Goguet, tous à ce présens et comparans, ont fait et font ensemble les traictez, accords, douaire, promesse, convenances qui ensuivent pour raison du mariage qui, au plaisir de Dieu, sera de bref faict et solemnisé en face de notre mère Sainte Eglise, du dit sieur Paul Scarron et de ladite damoiselle Gabrielle Goguet, lesquels par l'advis, voulloir et consentemens que dessus, ont promis et promettent prendre l'un d'eulx l'autre par nom et loy de mariage le plus tost que faire se pourra sera advisé et déllibéré entre eulx, leurs dits parans et amys, sy Dieu et Sainte Eglise sy consentent et accordent en faveur et contemplation duquel mariage futur, icelle damoiselle Philippes Ogier sera tenue et promet bailler audit futurs mariés la somme de dix mil escus, scavoir la somme de sept mil six cent soixante-six escus deux tiers en deniers comptans dedans la veille du jour de leurs espousailles, et pour le surplus montant à deux mille trois cens trente troys escus un tiers, leur délaisser la terre et seigneurie de Larchenau, assize près la ville de Bressuire en Poictou, ses appartenances et deppendances, laquelle terre et seigneurie elle promet faire valoir icelle somme de deux mil trois cens trente troys escus un tiers ; et de laquelle somme de dix mille escus, ladite damoiselle mère a déclaré et déclare la somme de six mille six cens soixante-six escus deux tiers estre par elle baillée à ladite damoiselle, sadite fille, pour la succession dudit deffunct Me Hillaire Goguet, son dit père, déchargé de toutes debtes, douaire et hypothèque, moyennant laquelle somme lesdits futurs mariés lui feront cession et transport de ladite succession paternelle, et la somme de trois mil trois cens trente troys escus un tiers en advancement d'hoirerye à sa succession future ; et oultre, elle promet vestir sadite fille d'habitz nuptiaux, luy fournir bagues et joyaulx et faire les fraiz desdites, nopces à, ses despens et à sa discrétion, sellon la quallité desdits futurs mariés, comme aussy leur meubler une salle garnye de tapisserye, deulx cliambres et une cuisine de tous meubles et ustancilles ainsi que la dite Ogier verra estre nécessaire pour la commodité desdits futurs mariés ; et advenant le décès de la dite damoiselle Ogier, les dits futurs espoux pourront demander part et portion en sa succession en rapportant ladite somme de troys mille cent trente troys escus un tiers ⁸ ;

⁷ La terre de Champdoiseau était située dans la paroisse de Faveraye, aujourd'hui commune de ce nom, canton de Thouarcé, arrondissement d'Angers.

⁸ Cette clause permet de croire que Philippe Ogier avait d'autres enfants nés d'un autre lit.

Lesquels futurs mariez seront ungs et commungs en tous biens meubles, acquets et conquetz immeubles qu'ils feront pendant leur dit mariage suivant la coustume de ceste ville, prévosté et vicomté de Paris ; et partant, ledit futur espoux a doné et done à ladite damoiselle sadite future espouse la somme de cent trente troys escus un tiers de rente en douaire préfix et viager, rachetable de la somme de deux mil escus, pour en joir par elle incontinent que ledit douaire aura lieu ; et de laquelle somme de dix mille escus dessus mentionnée en demeurera ameublye la somme de deux mil escus ; et quant au surplus, icelluy sr futur espoux sera tenu et promet l'emploier en héritages ou rentes pour sortir en nature de propre à ladite damoiselle future espouze laquelle aura le choix d'accepter ladite communauté ou d'y renoncer; et en cas de renonciation, elle reprendra franchement et quittement la somme de huit mil escus en rentes ou héritages, sy tant les acquisitions se trouvent monter, et le surplus en deniers : en surplus, elle reprendra tous les héritages ou rentes qui luy seront escheus durant et constant leurdit mariage, et aussi sondit douaire tel que dessus, avec ses habitz, bagues et joyaulx et la garniture d'une chambre, le tout jusques à la concurrance de quatre cens eseus. comme aussy, si aucunes rentes ou héritages eschoient audit sr futur espoux par succession durant et constant leurdit mariage ou que ledit office de conseiller dont il est à présent pourveu soit par luy résigné, les deniers qui proviendront d'icelluy estat et office, ensemble lesdites rentes et héritages luy sortiront nature de propre au dit sieur ; et au cas que ledit sieur futur espoux survivra à ladite damoiselle sa future espouze et qu'il n'y eust lors enfans vivans de leur dit mariage, ses héritiers ne pourront prétendre aulcun droict en la dite communauté, en leur payant par ledit sieur futur espoux la somme de dix mille escus et leur délaissant les héritages ou rentes si aucunes estoient escheus à icelle damoiselle future espouse durant et constant leur dit mariage; Et lequel sieur de Maudiuié en vertu et suivant ladite procuration dudit Sr de Saint Vry, sondit frère, et de la dite damoiselle Françoise David, sa femme, a pour eulx autorisé et autorize ledit Me Paul Scarron, leur filz aîné naturel et légitime, et a presté consentement à son dit futur mariage, acceptant par luy la constitution dudit dot, et a promis et promet au nom du dit Sr de St. Vry, seul et pour le tout, sans division, la restitution et remploy d'icelluy dot, ensemble le payement dudit douaire ainsy accordé et sy a déclaré et afferme audit nom procureur que ledit estat et office de conseiller en ladite cour de parlement, duquel est pourveu ledit Me Paul Scarron, a esté payé des deniers dudit sr de St. Vry, son dit père et auquel employ des dix mil escus et restituon d'iceulx en cas susdits ; icelluy sr de Maudiuié ou dit nom s'est obligé et oblige, au cas toutes fois que icelluy employ n'auoit esté fait par le dit sieur futur espoux, lequel aussy il promet acquitter de toutes autres debtes jusques au jour de son dit mariage s'aucunes en y a et s'en trouvent, avec promesse par icelluy sr de Maudiuié ou dr nom de faire ratifier et avoir pour agréable tout le contenu en ces dites présentes par icelluy Sr de St Vry et damoiselle sa dite femme et en fournir lettres vallables à la dite damoiselle Ogier en ceste ville de Paris dedans deulx mois prochainement venans; car ainsy a esté le tout convenu et accordé, entre icelles partyes ès dits noms, nonobstant toutes autres coustumes... à quoy elles ont desrogé et desrogent autant que besoin est ou paroît... (suit le texte de la procuration du père et de la mère de Paul Scarron, qui reproduit toutes les clauses susénoncées)... Et fut fait et passé double en l'hostel de M, René Grestot, procureur en ladite cour de parlement, assiz à, Paris, rue du Plastre, paroisse de St Séverin après midy, l'an mil cinq cens quatre vingtz dix huit, le mardy treiziesme jour d'octobre, et ont signé en la minute demourée par devers le dit Le Camus, l'un des nottaires soubzsignez. »

C'est seulement le vendredi, 20 octobre 1600, que ce contrat a été insinué au Châtelet de Paris à la requête du fondé de pouvoirs de « M. Me Paul Scarron, conseiller du roy notre sire en sa court de parlement et de dame Gabrielle Goguet, sa femme ». Le même jour ils ont fait insinuer un acte passé entre les mêmes parties, en l'étude du notaire Le Camus, le 21 avril

1599 par lequel les futurs époux ont accepté quelques modifications aux clauses du contrat et notamment ont laissé aux mains de Philippe Ogier une partie de la dot promise dont elle s'est engagée à leur faire la rente au denier 12. On voit dans cet acte que cette dernière possédait des rentes qui lui avaient été très récemment transportées par Jean Ogier, son frère, sr de Bourgeson, demeurant à Poitiers, et qu'elle même fait élection de domicile tant à Paris qu'à Bressuire en la maison de dame Marie Ogier, dame de Maury, sa soeur, qu'elle a toujours habitée jusqu'à ce que son second mari et elle eussent acquis la terre de Chandoyseau (sic).

On trouve dans le registre qui suit (n 140, f- 396 et s.), plusieurs actes qui concernent Gabrielle Goguet et ont été insinués ensemble le 25 janvier 1602; nous nous contenterons de les mentionner sommairement :

1- Donation d'une somme de deux mille écus consentie par Philippe Ogier à Gabrielle Goguet sa fille, suivant acte notarié passé à Bressuire, le 23 juin 1590, en vertu du droit qu'elle s'était réservé dans le contrat de son second mariage avec Jean Michel, reçu par P. Vandrille et H. Bernard, notaires dans la même ville, le 31 décembre 1584 ;

2- Même donation réitérée par acte passé à Fontenay-le-Comte, le 16 juin 1591, « en la maison de noble homme Me Jean Goguet, Sr de la Nouhette, maire et capitaine de la ville de Fontenay».

3- Acte passé devant Chaillou et Bertrand, notaires de la baronnie de Thouarcé, le samedi 3 novembre 1601, par lequel Philippe Ogier, demeurant à Bressuire et étant au lieu de Champdoyseau, paroisse de Fabveraye, a fait remise à Paul Scarron, son gendre, des choses faisant l'objet de la donation ci-dessus ;

4- Acte du 24 janvier 1602 (Jehan Le Normand et Denys Courtellier, notaires au Châtelut de Paris), par lequel Gabrielle Goguet, duement autorisée de Paul Scarron, son mari, a déclaré accepter la donation à elle faite par sa mère en 1590 et 1591.

Nous désirons que l'incursion que nous venons de faire dans le passé d'anciennes familles du Poitou intéresse les érudits de cette province. C'est à eux, qui sont si bien placés pour remuer la poussière des vieilles archives paroissiales et notariales de leur région, qu'il appartient de compléter nos recherches. Nous serions heureux que les indications fournies par nos documents les missent sur la trace de découvertes auxquelles nous applaudirons.

FRÉDÉRIC SAULNIER.

UN COUSIN

DE

PAUL SCARRON

PAR

BENJAMIN FILLON

FONTENAY-LE-COMTE
P. ROBUCHON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
GRANDE-RUE, 25-27

1871

19

A MONSIEUR HANAËL JOUSSEAUME.

Mon cher Hanaël,

La découverte, dont je veux vous entretenir, est purement littéraire. Elle est donc de nature à vous intéresser d'une manière toute particulière, me plaçant à votre double point de vue de fontenaisien et de lettré. Jarnigande, que vous habitez, a dû d'ailleurs Mon cher Hanaël, être maintes fois visitée par le poète, qui fait le sujet de cette lettre, lorsqu'elle était la demeure des champs de Julien Collardeau, IIIème du nom.

Un de ces jours derniers, je parcourais l'édition originale des *Œuvres burlesques* de Scarron. Le hasard me fit jeter les yeux sur les *Estrennes à madame Tambonneau*, la galante moitié d'un président des Comptes, dont ce cancanier de Tallemant des Réaux a raconté fort au long les gaillardes aventures¹, et j'y rencontrai le passage suivant :

« Longtemps a que de vos merveilles
Sont toutes pleines mes oreilles;
Car notre cher cousin Brisson,
Qui fut un aimable garçon,
- Je dis qui fut, ne sçachant mie
S'il est encore plein de vie, -
Car dans le Portugal il est,
Où Dieu le garde, s'il lui plaist.
Ce garçon donc de qui je parle,
Nommé Barnabé, non pas Charle,
M'a dit cent mille bien de vous.
J'en entends dire autant à tous,
Et mesme à l'illustre Mesnage². »

Je me demandai aussitôt, comme vous l'eussiez fait à ma place, quel était ce Barnabé Brisson que Scarron traitait de cousin. Examen fait de mes notes, je trouvai que deux individus de ce nom, appartenant, l'un et l'autre, à des branches différentes de la même famille fontenaisienne, avaient été les contemporains du poète, né le 4 juillet 1610, et décédé le 14 octobre 1660. Mais, dès lors qu'il s'agissait, dans les *Estrennes à madame Tambonneau*, de l'un des innombrables adorateurs de l'aimable présidente, ce ne pouvait être l'aîné des deux, avocat du barreau de Paris, l'un des fils de François Brisson, sr de la Grange, substitut du procureur général du Parlement, et de Jeanne Durand; car il eût eu plus de soixante-dix ans en 1648, si tant est qu'il vécût encore à cette date³. Restait le second, merveilleusement fait pour le rôle indiqué. C'était un jeune écervelé, qui, tenant peu compte de son titre de tonsuré, premier pas dans la carrière des bénéfices ecclésiastiques, s'était fait traduire, à l'âge de 19 ans, devant les Grands-Jours de Poitiers, et s'était vu condamner, le 2 décembre 1634, à une réparation publique et à une forte amende, pour violences et voies de fait commises sur la

¹ Historiettes de Tallemant des Réaux, n CCCXXI.

² *Rec. des Œuvres burlesques de M. Scarron.* - Paris, Toussaint Quinet, 1648, in-4, p. 60. L'exemplaire, dont je me suis servi a appartenu à l'évêque de Luçon Nicolas Colbert qui a inscrit son *ex libris* et sa signature au bas du titre. Il est ensuite passé dans la bibliothèque de Madeleine de Souvré, femme de Philippe-Emmanuel de Laval, marquis de Sablé. Une main inconnue a tracé ces mots à la fin du volume : *Mauvaise vie, mauvais livre.*

³ Généalogie manuscrite de la famille Brisson.

personne de Jean Alleaume, lieutenant particulier de sa ville natale ⁴. Les laquais de ses deux frères, le sénéchal du lieu et l'abbé de Nieul-sur-l'Autise, faute d'appartenir d'aussi près à la magistrature, et quoique moins coupables, avaient été condamnés à être pendus haut et court, pour avoir aidé à rosser monsieur le Lieutenant ⁵. On ignore si la sentence fut exécutée; mais la chose n'a rien d'improbable, étant alors toute naturelle. De même qu'un polisson, dressé ad hoc, recevait le fouet pour le compte d'un principicule en jaquette, de même ces laquais bien appris durent se sentir fort honorés, n'est-ce pas d'être étranglés pour le rachat des peccadilles de leur jeune patron.

A la suite de cette mauvaise affaire, notre homme avait cru toutefois prudent de quitter Fontenay, et d'embrasser temporairement l'état militaire. En 1639, il habitait Paris, et logeait rue Saint-Honoré, aux environs du Palais-Cardinal ⁶.

Mes notes m'ont en outre appris que le personnage en question, connu sous le nom de La Boissière, et qui compromettait, d'une si étrange façon, celui de son grand-oncle, l'illustre Président du Parlement de la Ligue, était en effet cousin de Scarron; car il était fils de François Brisson, Sr du Palais, et de Marie Goguet. Cette dernière, née du mariage de Jean Goguet, sr de la Nouhette, élu à Fontenay, et de Jeanne Escotière, sa seconde femme, était demi-soeur de, Gabrielle Goguet, mère de l'auteur du *Roman comique*, issue d'une première union contractée par le même Jean Goguet, avec Marie Voysin de la Popellinière ⁷.

Barnabé Brisson avait reçu, le jour à Fontenay le 3 janvier 1615. Il avait une trentaine d'années lorsqu'il était l'un des habitués de l'hôtel de Mme Tambonneau.

Mais arrivons, mon cher ami, au résultat le plus intéressant des recherches auxquelles je me suis livré pour constater cette parenté. Elles m'ont conduit également à reconnaître dans ce cousin du célèbre *cul-de-jatte*, l'auteur d'un petit volume fort rare, qu'avait recommandé jadis à mon attention un acrostiche de Du Pin-Pager, dont il est lesté. Voici son titre :

« *Les douze Récréations de la muse du sr de la Boissière.* » - Paris, Antoine de Sommaville, 1646, in-12 de 4 ff. et 120 pages.

En tête du volume, sont des vers adressés à l'auteur par Tristan l'Ermite, Scarron, Du Pin-Pager, Colletet et un certain Thibault, rimailleur inconnu, à moins que ce ne soit Jean Thibault, Sr de pompierre, mari de Marguerite Brisson, parente éloignée de Barnabé.

Ces récréations de la muse de La Boissière ont toutes l'amour et la bonne chère pour sujet. Chaque mois de l'année fournit matière à l'une d'elles. La plus lestement tournée, celle d'avril, dédiée à une Amarillis qu'il a su peindre avec des traits avenants, quoique un peu trop hauts en couleurs ⁸, donnerait assez bonne idée de sa verve poétique, n'était le mauvais goût que décèlent les autres.

Un passage de la neuvième, celle de septembre, mérite pourtant aussi d'être cité, comme renseignement sur la céramique :

⁴ Jean Alleaume était gendre de l'historien Jean Besly.

⁵ *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou*, tome Ier, p. 483. Les auteurs de cet ouvrage ont confondu Barnabé Brisson avec son neveu et filleul, homme des plus inoffensifs et sans valeur, qui fut le dernier sénéchal de Fontenay de son nom.

⁶ Procuration du 15 juillet 1639, donnée à sire Jean Parenteau, pour toucher ses revenus du Bas-Poitou.

⁷ Archives du greffe du Tribunal civil de la Rochelle, *dossier Voysin*; - *généalogie* manuscrite de la famille Goguet, et autres documents de ma collection; *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, par A. Jal, article Scarron.

⁸ Peut-être était-ce à Mme Tambonneau que ces vers étaient adressés; car on sait qu'elle avait le visage fortement coloré.

« Vous serviray dans un beau plat,
 Qui; sans fraude et sans barat,
 À suivy la route escumeuse
 Qu'en la grande mer vaisseau creuse.
 Les bords en sont embordurés
 De raineaux plus verts que prés,
 Et fleurettes rouges et bleues,
 De Chine à la foire veneues. »

Ce dernier vers indique que le plat, dont parle La Boissière, avait été acheté à la foire de Saint-Germain, où abondaient des produits de tous les pays. Scarron a fait une description très curieuse de cette foire, et mentionné en ces termes ce genre des marchandises exotiques :

« Menez-moi chez les Portugais,
 Nous y verrons à peu de frais
 Des marchandises de la Chine;
 Nous y verrons de l'ambre gris,
 De beaux ouvrages de vernis,
 Et de la porcelaine fine
 De cette contrée divine,
 Ou plutôt de ce paradis ⁹ »

La Boissière n'était pas seulement cousin de Scarron, il était son élève. Ces deux extraits de leurs oeuvres, rapprochés l'un de l'autre, en font foi.

Il fait allusion, à la page 38 de son livre, à des relations littéraires, entretenues dans sa jeunesse avec Banchereau, qu'il qualifie de « *doux enfant de Melpomène et de Thalie*. » Ce dernier était poitevin, auteur de trois tragi-comédies devenues fort rares ¹⁰, et de la même famille que Gilbert Banchereau, poète latin de quelque valeur.

La mention, que fait Scarron de Barnabé Brisson, est la dernière qu'on ait de lui. Sa biographie est d'ailleurs à reconstituer. Le voyage de Portugal, qu'il avait entrepris sans doute pour combattre les Espagnols, lui fut-il fatal ? - Je l'ignore. - Dans un mémoire généalogique, rédigé en 1720 à la demande de Marie Brisson, sa nièce, il est dit à son occasion « Barnabé, dans son commencement, Sr de Marillet, et, ensuite jusques à son décès, sr de la Boissière, *bénéficiaire*. » Cette qualification ferait supposer qu'il serait revenu de son expédition lointaine, et que, ramené par l'âge à des allures plus calmes, il se serait ressouvenu de sa tonsure et aurait vécu grassement, jusqu'à la fin de ses jours, du revenu de quelque bonne prébende. Qui sait même, si sa muse n'a pas fini par coiffer une capuce de béguine !

Ce serait peut-être lui, dans ce cas, qui aurait été envoyé, pendant les troubles de la Fronde, par Mme de la Boulaye, auprès du duc de la Trimouille, pour demander du secours contre Châteaubriand des Roches Baritaud ¹¹.

Je ne sais si les manuscrits de Colletet, conservés à la Bibliothèque du Louvre, apprenaient quelque Chose sur La Boissière. Leur perte récente laisse une lacune regrettable

⁹ Scarron parle encore de la porcelaine de Chine dans ses *Estrennes* à Mme de Bassompierre.

¹⁰ *Thimandre en voyage*, tragi-comédie par le sr de Richemont. Paris. Sommaville, in-12, 1631. - *Les Passions égarées*, ou le *Roman du temps*, par le sr de Richemont-Banchereau. Paris, 1632, in-8. - *L'Espérance glorieuse*. Paris, 1632, in-8.

¹¹ *La Fronde en Poitou*, par La Fontenelle.

dans l'histoire littéraire du Poitou, particulièrement pour ce qui concerne J. Collardeau et Du Pin-Pager, faute d'en avoir pris copie en temps opportun.

Revenons maintenant, mon cher Hanaël, à Scarron, qui mérite bien qu'on s'intéresse quelque peu à lui. Il paraît avoir toujours eu d'excellentes relations avec ses parents du Bas-Poitou. Le document qui va suivre paraîtrait du moins l'attester.

« *Je confesse avoir ce jourd'huy reçu de Monsieur mon cousin Paul Scarron, escuyer, la somme de onze cent soixante-quatre livres, douze sols, six deniers, qu'il restoit me devoir pour fin de compte du règlement de deniers fait entre nous le neufviesme de septembre mil six cent trente-cinq, en tesmoin de quoy je lui deslivre le présent acquit, signé de ma main, et le tiens quitte et deschargé de tous autres débours ou avances que j'aurois fait pour luy et à son commandement, jusques à ce jourd'hui. À Fontenay-leComte, le dix-sept aoust, mil six cent trente-six.* »

Fr. Brisson.

Il semblerait, résulter de la teneur de cette pièce que Scarron serait venu à Fontenay au mois de septembre 1636; mais on ne saurait l'affirmer; car il a pu traiter l'affaire par procuration. Il est vrai qu'en ce cas, il devrait être fait mention d'un mandataire, au lieu de lui donner directement quittance.

D'autres documents indiquent que trois membres de la même famille ont eu des intérêts dans notre pays et y ont séjourné à diverses reprises. Jean Scarron, conseiller au Parlement de Paris, possédait une métairie, dite le Magnil, à Sainte-Hermine; Urbain, son frère, fut prieur de Mougou, aux environs de Niort, et Pierre, prieur-abbé de Bellenoue, près de Mareuil, avant d'être pourvu de l'évêché de Grenoble. C'était le mariage de Paul Scarron, aussi conseiller au Parlement, avec Gabrielle Goguet, d'une famille de robe riche et bien posée, et nièce, par sa mère, de l'historien des guerres, de religion Lancelot Voysin de la Popellinière, qui les avait attirés tous dans le pays. Ce Paul Scarron, père du poète, avait été surnommé l'Apôtre, parce que, au dire de Tallemant¹², il citait à tout propos les textes de Saint Paul, son patron. On sait qu'après le décès de l'infortuné Popellinière, mort à Paris en décembre 1608, selon le *Journal de l'Estoile*, « de la maladie assez ordinaire aux hommes de lettres et vertueux, à sçavoir de nécessité et misère, » ce fut lui qui pourvut aux frais de l'enterrement de cet homme d'élite, dans le cimetière protestant du faubourg Saint-Germain¹³.

Autre fait bon à mentionner.

- Par son premier mariage, Françoise d'Aubigné, la future marquise de Maintenon, était devenue proche alliée des Brisson de la branche aînée. Ainsi s'explique la protection particulière qu'elle accorda, en 1696, à Marie Brisson, lorsque l'administration du domaine royal tenta de revendiquer le terrain sur lequel avait été construit le couvent de l'Union-Chrétienne de Fontenay, comme dépendance des anciennes fortifications de la ville. Ce témoignage de bienveillance était d'autant plus exceptionnel, que l'altière épouse de Louis XIV éloignait d'elle, avec un soin jaloux, quiconque lui rappelait son modeste passé, et surtout les années écoulées en compagnie de « *son pauvre estropié.* »

¹² *Historiette CCCXVIII. Voir, dans le Recueil des œuvres burlesques de Scarron, première partie, 1648, in-4, p. 66, la requête présentée, le 30 octobre 1642, au cardinal de Richelieu, en faveur de son père, Scarron l'Apôtre, alors tombé en disgrâce, et réfugié près de Loches; à la p. 76, autre requête au Roi, en faveur du même, après la mort du Cardinal; et, p. 115, la mention de son décès, qui eut lieu entre Ambroise et Tours, vrai semblablement vers 1644.*

¹³ *Borboniana.*

A cela se réduisent, mon cher ami, les renseignements que je désirais vous communiquer. Notre Panthéon local ne recevra peut-être pas un grand lustre de la nouvelle recrue que j'y fais entrer; mais il serait souverainement injuste de laisser La Boissière à la porte, avec le brevet *d'aimable garçon* que lui a délivré son parent. Sa muse joviale apportera peut-être quelque gaieté dans un lieu peuplé de bon nombre de gens fort estimables, il est vrai, mais qu'il est permis de trouver ennuyeux : légistes, médecins, théologiens, controversistes et savants de toutes sortes, qui y sont en majorité, et qui doivent être las de disputer, depuis des siècles, sur des sujets désormais surannés.

Adieu, mon cher Hanaël; croyez à ma vieille amitié.

Benjamin Fillon,

Fontenay, le 27 Novembre 1871

Le manoir du Boishéraud en Vallet

Par Jean François Caraës

Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique
Année 1981 - Tome 117

La nouvelle route de Nantes à Cholet, actuellement en cours de réalisation, permettra le contournement par le sud du bourg de Vallet. Dans cette optique, il a fallu construire un échangeur au point de rencontre avec la route d'Ancenis à Clisson, et un nouveau pont est désormais en service depuis l'été 1981.

L'ouvrage d'art n'est qu'à quelques mètres de la ferme de Boishéraud, autrefois manoir noble, qui, avec la maison de la Pierre Blanche toute proche, formait l'un des domaines viticoles de Vallet. Ces travaux, qui vont donner un visage tout nouveau au sud de la commune, sont pour nous l'occasion de nous pencher sur l'histoire de ce manoir, qui fut possédé pendant plus d'un siècle par la famille Goguet, connue pour sa participation aux guerres de Vendée. C'est ainsi qu'en 1928, dans ce même bulletin, l'abbé Bourdeaut avait présenté les mémoires laissés par Julienne de Boishéraud sur sa captivité à Nantes en 1794 (1).

La terre du Boishéraud.

Selon M. de Cornulier (2), le premier propriétaire connu du Boishéraud fut Pierre Picory, cité en 1452. Viennent ensuite Jacques Picory en 1493-1518, René Rouxel, sieur de la Chaussée et de la Prévôté en 1550-1584 Bertrand du Houssay en 1587. A la fin du XVI^e siècle, et pour une centaine d'années, il entre dans la famille Thomin. Originaire de Nantes, Maître François Thomin, notaire royal, épousa vers 1545 Anastasie Macé, d'une famille du vignoble. Son fils, Gilles Thomin, également notaire royal, épousera vers 1590 Renée Chesneau, ce sont eux qui seront qualifiés de 1597 à 1601 sieur et dame du Boishéraud. Celui-ci passe ensuite à leur fils maître Yves Thomin, procureur au Présidial, époux de Jeanne des Vignes, puis à la fille de ces derniers, Gratienne Thomin, épouse de François de La Rivière, seigneur des Forges, citée en 1637-1666 (3). C'est sans doute elle qui aliéna le Boishéraud à Renée Boutin, veuve de Sébastien Goguet, entre 1673 et 1680.

Il est difficile de se rendre compte de ce qu'était alors cette terre, faute de sources. Sans doute y avait-il une maison, relevant du marquisat de Fromenteau, également en Vallet.

1- Récit des tristes événements arrivés à Julienne Boishéraud depuis le 28 juillet 1793 jusqu'au 20 mars 1795; présentés par A. Bourdeaut, in Bull. Soc. Arch. LA, 1928, p. 37 et suiv.

2- E. DE CORNULIER, *Dictionnaire des terres et seigneuries du Comté Nantais*, 1857. Nous n'avons pu vérifier les renseignements donnés dans cet ouvrage.

3- La famille Thomin est citée à Nantes depuis Guillaume Thomin, peltier à la fin du XV^e siècle. Arch. Dép. L.-A., Fonds du Vicomte de Freslon.

Origine de la famille Goguet.

C'est donc à la fin du **XVII^e siècle** que le Boishéraud entre dans le patrimoine des Goguet. Cette famille a déjà fait l'objet de notices dans les principaux ouvrages de filiations bretonnes et poitevines (4) et tous les auteurs s'accordent à lui donner pour origine la vieille souche des goguet de Fontenay-le-Comte (5). Mais aucun d'entre eux ne justifie cette filiation; c'est que celle-ci est loin d'être prouvée, il se pourrait même que ce soit un simple cas d'homonymie. Nous trouvons en effet un grand nombre de Goguet, ou Gauguet, à la fin du XVI^e siècle, à Ancenis, Landemont, le Fuilet, la Boissière, la Remaudière et qui forment dans ce pays de marche une importante famille bourgeoise de maires et officiers de justice. A Landemont même, existe une habitation portant leur nom: la "Goguetterie" (6). La généalogie que fournira Sébastien Goguet du Boishéraud pour son entrée à la Chambre des Comptes en 1734 (7) ne remonte qu'à Richard Goguet, sieur du Pré-Garnier, et ne fait aucune référence à une parenté plus ancienne. Et si à la fin du XIX^e siècle, les héraldistes donnent aux branches de la Salmonnière et du Boishéraud le blason d'azur à trois coquilles d'or et un croissant d'argent en coeur, blason de la branche de Fontenay, Briant de Laubrière, qui rédige son armorial à partir des sources d'ancien régime, ignore leurs armes (8).

Tout laisse donc à penser que l'hypothèse poitevine est somme toute assez fragile, et que c'est par insuffisance de recherche et assimilation que les auteurs du XIX^e siècle ont conclu à l'existence d'une famille unique.

La généalogie que nous avons pu compléter remonte, comme celle de 1734, à Richard Goguet, sieur du Pré-Garnier, époux de Perrine Macé (9). Son mariage avec la fille du sénéchal des Régaires, en même temps auditeur à la Chambre des Comptes, indique qu'il devait certainement occuper quelque charge de judicature. Son fils Louis Goguet sera notaire et procureur fiscal de la Boissière, et Sébastien Goguet mourra en 1672 à la maison noble de Fromenteau, siège du marquisat du même nom, où il devait également exercer un office.

Il faut placer le berceau de la famille sur les rives de la Divatte, dans les paroisses de la Boissière et de la Remaudière, où elle possède les terres de la Bobinière et de la Censie (ou Sancier). Mais on la rencontre également assez tôt à Vallet, dès le milieu du XVII^e siècle; Louis Goguet de la Censie y possède le « moulin Raillon », à vent, qui dépend de la châellenie du Pallet, ainsi que des terres situées aux « Chasteigners ». Son frère Julien Goguet est chapelain de la Pierre Blanche, où il décède en 1670, et Sébastien, nous l'avons dit, meurt deux ans plus tard à Fromenteau (10).

4- Potier De Courcy, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*; R. DE L'ESTOURBEILLON, *La Noblesse de Bretagne*; BEAUCHET-FILLEAU, *Dictionnaire des familles du Poitou* (d'après une généalogie manuscrite de Benjamin Fillon de 1856; la majeure partie des renseignements concernant les branches de la Salmonnière et du Boishéraud viennent cependant de M. Roger du GUERNY, de Dinan); FROTTIER DE LA MESSELIÈRE, *Filiations bretonnes*; R. KERVILER, *Répertoire de Bio-Bibliographie bretonne*.

5- Connue dès le XIII^e siècle, les Goguet de Fontenay descendent de Jehan Goguet, licencié ès Lois, secrétaire du connétable de Richemont. Elle compta plusieurs échevins et maires de cette ville, mais aussi des marchands et des laboureurs. Seule la branche de la Brosse-Guigault fut maintenue noble à la réformation de 1668.

6- Landemont, actuellement en Maine et Loire, relevait sous l'ancien régime de l'évêché de Nantes.

7- Arch. Dép. LA., B 464.

8- L. BRIANT DE LAUBRIÈRE, *Armoiral de Bretagne*, Paris 1844. L'armorial d'Hozier de 1696 donne quatre blasons différents aux Goguet du Poitou, et ne mentionne pas ceux des marches de Bretagne. Seuls, les Goguet de la Brosse Guigault sont gratifiés de l'écu aux coquilles et au croissant. Ces armes sont notamment représentées sur un sceau d'Arthur Goguet, abbé de Moreilles, daté de 1489. Une matrice de ce sceau appartenait à la fin du siècle dernier à Sébastien Goguet du Boishéraud. Mais était-elle authentique?

9- Cf. généalogie donnée en annexe.

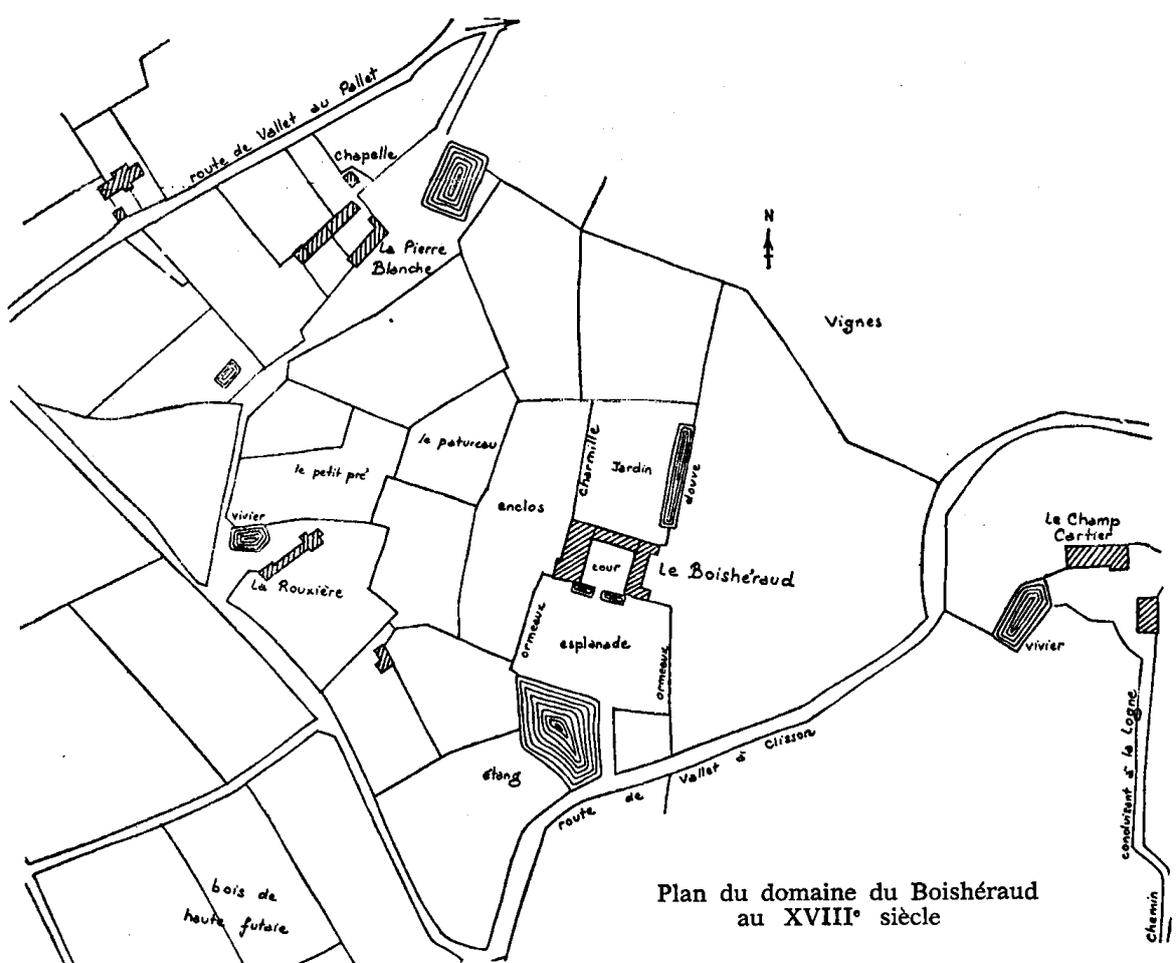
10- Arch. Dép. L.-A., B 1849, B 1921, B 1950, E féod. suppl 189.

Le domaine au XVIIIème siècle.

Le premier texte mentionnant les Goguet au Boishéraud est l'aveu rendu en 1679-80 par le marquis de la Galissonnière à raison de sa châtelainie du Pallet:

« La foy hommage et debvoir de rachapt quant le cas y advient deub audit seigneur marquis par honorable femme René Boutin, veuve Sébastien Goguet, vivant sieur du Pré-Garnier et autres, teneurs de la maison du Bois Héraud paroisse de Vallet pour raison de ladite maison, ses appartenances et dépendances, sur laquelle est deub aux chanoines de l'esglise de Nostre Dame de Clisson huit bouessaux de froment mesure dudit lieu, qui relève pareillement dudit debvoir de foy hommage et rachapt à ladicte chastellenie du Pallet, sur laquelle maison est deub audit seigneur marquis cinq sols monnoie autre ladicte foy hommage et debvoir de rachapt et les autres rentes ci-après » (11).

11- Arch. Dép. LA., B 1918, F- 33.



Les aveux du Pallet, en 1725 et 1743, reprendront les mêmes termes, en précisant cependant:

« la maison de Boishéraud, appartenances et dépendances, domaines, fiefs et seigneurie dont la juridiction s'étend dans la paroisse de Monnières » (12). Simple maison noble au XVIIe siècle, le Boishéraud aurait donc été doté au siècle suivant d'un droit de justice, lui conférant ainsi le rang de seigneurie. Quant à la rente due à Clisson, et dont les chanoines firent aveu au seigneur du Pallet en 1743 (13), il semble qu'elle ait été assise plus sur la chapellenie de la Pierre Blanche que sur le Boishéraud lui-même.

Le domaine s'étendait alors entre le bourg de Vallet, le chemin qui conduit au Pallet et la rivière la Logne, et consistait principalement en vignes et prés. Le manoir du Boishéraud fut probablement remanié ou reconstruit à la fin du XVIIe ou au début du XVIIIe siècle; les maigres vestiges qui subsistent ne nous permettent pas de le dater d'une manière plus précise. Il comprenait un logis de « quatre chambres basses et quatre chambres hautes, et un vestibule au milieu dans lequel l'escalier se trouve établi »; deux ailes en retour d'angle: à gauche, un cellier, un logement de pressoir et une boulangerie, à droite, une cuisine, une écurie, une toiterie, une petite chambre et un toit à cochons. La cour ainsi délimitée était fermée au sud par deux douves maçonnées d'eaux vives. Au derrière de la maison, un jardin clos à l'ouest par une charmille, au nord par un mur et un portail, et à l'est par une douve d'eaux vives. Au devant de la cour, une esplanade plantée à l'est et à l'ouest de deux fois quatre rangs de treize ormeaux, et un étang en bordure de la route de Vallet à Clisson (14).

Ce plan, encore visible aujourd'hui, est typique des maisons de campagne que la bourgeoisie nantaise et la noblesse terrienne possédaient au sud de la Loire.

Le domaine comprenait en outre les métairies de Champ-Cartier à l'est, des Croix et de la Grande Rouxière à l'ouest, un bois de haute futaie au sud, les borderies de la Pierre Blanche et de la Galissonnière, les bordages de la Perraudière, des Raillères, de la Petite Rouxière et de la Salmonnière.

Enfin, au nord du manoir, s'élevait la maison de la Pierre Blanche que les Goguet acquirent au début du XVIIIème siècle. Elle relevait en 1680 du marquisat de Fromenteau, et était possédée alors par honorable homme Pierre Giraud (15). A quelques mètres à l'est se trouvait la chapelle de la Pierre Blanche, nommée également de la Croix Etourneau, qui avait été desservie au XVIIe siècle par Julien Goguet. Ce petit édifice, dont il ne subsiste que des ruines, consistait en une courte nef et chevet à trois pans, dont les deux côtés étaient percés d'oculus. Une chapellenie y avait été fondée par Maître Louis Giraud, sieur de la Blanchetière: elle était dotée d'une « maison et jardin, ouche et prés, neuf hommées de vigne, représentant 50 livres, à charge de deux messes par semaine célébrées les dimanche et vendredi en la chapelle domestique de la Pierre Blanche » (16) Deux mariages y furent célébrés, en 1743 et 1746 ceux des deux filles de Sébastien Goguet de Boishéraud. Restée intacte malgré les troubles révolutionnaires, sa toiture ne s'est effondrée qu'il y a quelques années.

12- Arch. Dép. L.-A., B 1849.

13- Arch. Dép. L.-A., E féod. suppl 189.

14- Arch. Dép. L.-A., Q 73; évaluation du domaine pendant la révolution. Succession Goguet de Boishéraud. Le plan que nous donnons du domaine a été dressé à partir du cadastre de Vallet, début XIX^e siècle, section K.

15- Pierre Giraud, sieur de la Pierre-Blanche, avait épousé Jeanne de La Noue le 1- décembre 1682 en la chapelle de Fromenteau; il en eut plusieurs enfants et mourut à Vallet à l'âge de 50 ans le 22 septembre 1692. Les Giraud occupèrent au XVIIIème siècle plusieurs offices de la châtellenie du Pallet. Arch. Dép. L.-A., B 1918, F- 123-124 (aveu du Pallet)

16- Arch. Dép. L.-A., G 52, visite de l'archidiacre Binet.

L'anoblissement des Goguet de Boishéraud.

D'une famille d'officiers de justice et de bonne bourgeoisie, les Goguet accédèrent à la noblesse, au XVIII^{ème} siècle par la voie de la Chambre des Comptes de Bretagne.

Ce type d'anoblissement fut très prisé au XVIII^{ème} siècle, et Jean Meyer estime à 90 le nombre de familles qui en ont bénéficié (17). Outre son rôle de marche-pied de la noblesse, l'achat de charges de la Chambre des Comptes était également un placement financier sûr, quoique modéré. « La noblesse que confèrent les charges de la Chambre des Comptes est une noblesse graduelle. Il faut que deux générations successives aient possédé une ou deux charges, pour que la noblesse soit pleinement acquise. Théoriquement, il convient d'y ajouter l'obtention de lettres d'honorariat. La durée de possession de ces deux charges doit être de vingt ans, à moins de mort durant l'exercice de la charge » (18).

Cette procédure est parfaitement illustrée par l'exemple que donnent les Goguet. Sébastien Goguet, sieur de Boishéraud, est reçu conseiller-secrétaire du Roi, auditeur aux Comptes le 14 septembre 1734, dans la charge de Maître René-Salomon Liger (19). Il meurt en charge le 7 juin 1749, soit après quinze ans d'exercice, et laisse deux fils. L'aîné, Sébastien Goguet, sieur de La Salmonnière, reprend la charge de son père le 11 septembre 1749 (20), et obtiendra des lettres d'honorariat le 23 mars 1776, lui conférant ainsi qu'à ses descendants les privilèges du second ordre (21).

Le fils cadet, Louis Goguet, sieur du Boishéraud, devait donc normalement exercer lui aussi une charge d'auditeur aux Comptes, pour avoir les mêmes privilèges que son frère. Le décès en charge de Jean-Baptiste Guérin, sieur de la Métairie-Neuve, lui permet de racheter cette charge, dans laquelle il est institué le 1^{er} juin 1750. Il obtiendra également des lettres d'honorariat le 8 juin 1776; depuis cette année 1776, les deux branches de la famille Goguet sont définitivement anoblies (22).

La branche aînée, dite de la Salmonnière quitte le Boishéraud au milieu du XVIII^{ème} siècle, quand Sébastien épouse en 1756 Marie Elisabeth Guérin. Celle-ci est la fille aînée de Jean-Baptiste Guérin de La Métairie-Neuve, le prédécesseur de Louis Goguet dans sa charge d'auditeur aux Comptes, dont nous venons de parler (23). Le contrat de mariage, passé le 5 juin 1756 par devant Maître Mongin, notaire à Nantes, précise les apports des deux époux: Elisabeth Guérin est dotée, outre sa part sur le manoir de la Métairie-Neuve, de deux métairies en Bois-de-Cené et Bouaye, soit un revenu de 16.000 livres, plus son trousseau évalué à la somme de 2.000 livres. Sébastien Goguet possède 20.000 livres de fonds (24) plus

17- Jean MEYER, *La Noblesse Bretonne*, Paris 1972, p. 105 et suiv., voir également le texte intégral de la thèse sous le titre *La noblesse bretonne au XVIII^{ème} siècle*, Paris Sevpen, 1966.

18- Jean MEYER, *Op. Cit.* « Après 1711, la Chambre est formée de 8 charges de présidents, de 33 charges de maîtres aux Comptes, de 8 correcteurs, de 34 auditeurs, de 2 avocats généraux et d'un procureur général assisté de son substitut, et de 2 greffiers en chef ». La charge d'auditeur, dont le prix n'a guère varié durant tout le siècle, valait de 21.000 à 29.000 livres.

19- Arch. Dép. L.-A., B 464. 20- Arch. Dép. L.-A., B 481.

21- Arch. Dép. L.-A., B 516. 22- Arch. Dép. L.-A., B 482, B 516

23- Fils de Jean Guérin, sieur de la Bastière et de la Métairie-Neuve, avocat et de Catherine Bourcier, Jean-Baptiste Guérin avait épousé en 1731 Flisabeth Locquet des Noës. Il était apparenté par ses soeurs aux familles de La Roche-Saint-André, de Lavau et Robard de Bellines. Il eut quatre filles: l'aînée épousa Goguet de La Salmonnière, les trois autres s'allièrent aux familles de Cadaran, Prudhomme de Langle et Durand de Laubretière. Les Guérin de La Métairie-Neuve, connus au Port-Saint-Père depuis le XVI^{ème} siècle, auraient été une branche des Guérin du Colombier, originaires du Poitou.

24- Arch. Dép. L.-A., E II 1513. Sébastien Goguet avait acheté la maison de la Salmonnière le 1^{er} octobre 1754, du sieur de la Maillardière, pour la somme de 8.500 livres. (Ach. Dép. L.-A., II C 2264).

5.000 livres de meubles et argent. L'acte notarié, signé par plus de quarante personnes témoigne de l'importance de l'événement familial. La cérémonie religieuse sera célébrée en la collégiale Notre-Dame de Nantes trois jours plus tard, le 8 juin. Les Goguet de La Salmonnière résideront désormais au Port-Saint-Père et en leur hôtel du Pellerin, jusqu'à la Révolution.

C'est par conséquent la branche cadette qui demeura au Boishéraud. Louis Goguet agrandit d'ailleurs le domaine en rachetant à son frère plusieurs terres, en 1756 et 1757, pour la somme de 7.448 livres. Il acquit également de René d'Achon les métairies du Champ-Cartier et de la Croix Guilbaud, pour une somme de 25.000 livres, et de Amaury Auger de Crapado, les métairies de La Fortinière et des Rondrays en Joué-sur-Erdre, pour une somme de 14.000 livres (27 juin 1775).

Son mariage avait d'ailleurs favorisé sa fortune; Madeleine Marquis, qu'il avait épousée à Cholet en 1755, lui apportait en dot 34.602 livres. L'année suivante, Louis Goguet quittait son logement de la rue de la Juiverie, pour prendre en ferme la maison presbytérale de Saint-Vincent, et c'est entre Nantes et Vallet que les Goguet de Boishéraud résident pendant la fin du XVIII^e siècle (25).

La ruine du Boishéraud.

Au cours de la Révolution, la famille Goguet va participer activement aux Guerres de Vendée. C'est d'abord Charles-Marie Goguet, de la Salmonnière, qui émigre et sert dans l'armée des Princes. Dès le mois de mai 1793, il rallie la Vendée militaire et combat aux côtés de La Cathelinière et de Lucas-Championnière, dans le Pays de Retz (26). La « virée de galerne » l'entraîne, avec la grande armée catholique, vers Granville et la Manche, et c'est lors de ce périple qu'il épouse la soeur de Bonchamps à Saint-Léonard de Fougères le 8 novembre 1793. Un acte de mariage tout à fait original a été dressé lors de cette cérémonie, (il est conservé aux archives départementales de Loire-Atlantique) nous en donnons copie en annexe (27). Goguet-Salmonnière demeura au service du Roi jusqu'en 1800, puis se retira en sa maison de Saint-Julien-de Concelles. La branche des Goguet de La Salmonnière est toujours représentée aujourd'hui en Anjou.

Dès 1791, le manoir de Boishéraud voit partir les trois frères Goguet qui, comme leur cousin, rallient l'armée des Princes. Ils y serviront jusqu'en 1795, et Jean-Baptiste suivra même le Prince de Condé en Russie jusqu'en 1801 (28). Il ne reste donc à Vallet que Madeleine Marquis et trois de ses filles, l'aînée ayant été tuée d'un coup de fusil à Montfaucon dès 93. Les malheurs de ces quatre femmes nous sont connus par les mémoires que nous a laissées Julienne de Boishéraud, lesquels furent présentées à la Société archéologique par l'abbé Bourdeaut (29).

25- Le contrat de mariage fut passé le 8 décembre 1755 à Cholet. Arch. Dép. LA., Q 694, E II 1497.

26- LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, *Mémoires*. Celui-ci rapporte cette anecdote sur Goguet-Salmonnière: en septembre 1793, les troupes du Port-St-Père attaquèrent sans succès le camp de Ragon. « Nos soldats enlevèrent la dame du Breil... M. de La Salmonnière se trouva heureusement pour la protéger. Cette dame a été formalisée des traitements qu'elle avait éprouvés, car on l'obligea de venir jusqu'au Port-St-Père montée derrière un cavalier».

27- Arch. Dép. LA., E 11 1015. Madame DE LA ROCHEJACQUELEIN relate cet épisode dans ses *Mémoires*.

28- Arch. Dép. LA., R 223; Etat des services militaires de Messire Jean-Goguet de Boishéraud.

29- A. BOURDEAUT, Op. Cit.

Le manoir fut complètement incendié et détruit pendant les troubles, il n'en reste que de très maigres vestiges, d'ailleurs remaniés pour un usage agricole. De tout le domaine, il ne restait en 1802 que la Pierre-Blanche, ainsi décrite dans l'inventaire du 1er floréal an IX: «La maison de la Pierre-Blanche, consistant en ce qui est resté d'existant après l'incendie, et en ce qui a depuis été réparé, dans deux chambres basses, et deux au-dessus auxquelles on monte par un très mauvais escalier en bois, une chambre de domestique servant actuellement à un bordier, un toit à vache et une chapelle. Le surplus de la maison se trouvant en ruine totale, de même que le cellier, l'écurie, le logement du pressoir, la grange, le magasin, la chaufferie et d'autres chambres. La cour entourée de mur en partie écroulée, et le jardin entouré du mur également en partie écroulé, le tout se tenant » (30).

C'est donc dans cette maison que les dames de Boishéraud s'installèrent en 1796-97, et entreprirent de remettre en exploitation les vignes du domaine. Celles-ci donnèrent 103 barriques de vin en l'an VII (1800), et seulement 66 trois ans plus tard. Le partage des biens de feu Louis Goguet de Boishéraud avait déjà été fait d'autorité, et à leur retour d'émigration, les frères Goguet rentrèrent en possession de leur part. C'est Jean-Baptiste qui se retira à la Pierre Blanche et qui termina la restauration de la maison. Ce fut le seul qui se maria: Il épousa à Saint-Lumine-de-Clisson le 29 octobre 1807 Alexandrine Perrin de La Courbejollière (31).

L'ancienne seigneurie du Boishéraud fut donc morcelée, puis aliénée dans les années qui suivirent. Au milieu du XIXème siècle, la route de Vallet à Clisson fut rectifiée et le nouveau tracé coupa littéralement le domaine séparant le Boishéraud et la Pierre Blanche, en même temps que la route menant au Pallet était détournée par la Rouxière. La nécessité des liaisons routières n'aura aucune pitié puisque aujourd'hui encore, le Boishéraud donne son nom, non plus à un manoir, mais à un échangeur de la route Nantes-Cholet.

Jean-François CARAES.

30- Arch. Dép. L.-A., Q 73.

31- Les Perrin de La Courbejollière; famille d'ancienne extraction, participèrent activement aux guerres de Religions dans les rangs des Huguenots. Alexandrine Perrin de La Courbejollière était la fille d'Alexandre-Emmanuel P. de La C, capitaine au 31 régiment de la Garde Royale, et d'Anne Leray de La Clartais. A partir de 1807, les Goguet de Boishéraud quittèrent Vallet pour Maisdon et St-Lumine-de-Clisson. La famille est aujourd'hui éteinte.

Acte de mariage d'Emilie de Bonchamp et Charles Goguet de la Salmonière.

«Acte pour être attaché aux registres du Pellerin évêché de Nantes en Bretagne.

Le huit de novembre mil sept cent quatre vingt treize l'an premier du règne de Louis dix sept, en vertu des pouvoirs généraux à nous accordés par le Souverain Pontife pour le temps que durera la persécution et les troubles de la France, avons accordé toutes les dispenses requises à Messire Charles-Marie Goguet, Seigneur de la Salmonière, fils majeur de feu Messire Sébastien Goguet chevalier Seigneur de la Salmonière et de Dame Marie-Elisabeth Guerrin de la métairie-neuve natif du port Saint père, et domicilié au Pelerin au pays de Retz, diocèse de Nantes, et à Demoiselle Emilie-Louise-Charlotte de Bonchamp, âgée de vingt ans, native de la Chapelle sous Saint Florent, diocèse d'Angers et domiciliée de la paroisse de la Renaudière, diocèse de Nantes, fille des feus Messire Charles-Arthur de Bonchamp chevalier Seigneur de la Baronnière et autres lieux et de Dame Renée Louise du Bois de Maquillé et attendu l'annéantissement total des Cours de justice du royaume après avoir requis l'agrément des dames Françoise-Renée-Magdeleine du Bois Jourdan veuve de messire Antoine-César du Bois de Maquillé ayeule de la susdite demoiselle de Bonchamp de dame Jeanne-Rosalie de Rougé sa cousine, et de dame Marie Marguerite de Scépeaux, veuve de Messire Charles Arthur Melchior de Bonchamp, chevalier, Seigneur de la Baronnière, Commandant pour le Roi dans les armées Catholiques et Royales, sa belle-soeur, toutes ici présentes, et ses plus proches parents, et s'être fait auctorisé à défaut des tribunaux séculiers par Messieurs les généraux des armées Catholiques combattant pour le rétablissement de la monarchie et de la religion en France, Savoir : messires François-Jean-Hervé Lyrot chevalier, Seigneur de la Patouillère, Antoine Philippe de la Trémouille, prince de Talmont Vyau du pé, Vyau de la Rommerais, Durand de la Tudairière, la Croix de Saint Ours, la Garde des Perrières, Guéraud de la Vergne, l'Enfernal de la Reste, tous commandants et officiers des armées Catholiques et Royales dont la plupart parents et les autres amis des époux qui les auctorisent à l'effet dudit mariage et en conséquence leur avons donné la bénédiction nuptiale, après les avoir fiancés solennellement dans l'église de St Léonard de Fougères».

C'est Lyrot de La Patouillère qui avait prévu la procédure du mariage, « vu les circonstances dans lesquelles se trouve la France, pour ainsi dire sans Roi, sans justice et sans loix ».

Le mariage fut célébré par le curé du Pellerin, « propre pasteur d'une des parties, marchant à la suite des armées catholiques et royales », assisté par le fameux évêque d'Agra, vicaire du Saint-Siège. L'acte de mariage est signé par les chefs vendéens Lyrot de La Patouillère, Antoine de La Trémouille Prince de Talmont, le chevalier d'Autichamps, Lucas-Championnière, le comte de La Tribouille, Guerry, commandant de Tiffauges, Saint-Ours, Lenfernat de Larestre, commandant de l'artillerie.

Sebastien Goguet de Boishéraud

Et

Marguerite Angevin de la Plissonière

Ce dossier de la réception de Sébastien Goguet comme conseiller secrétaire auditeur à la chambre des compte de Bretagne, en succession de René Salomon Liger, provient des archives de Loire Atlantique (LA B 464).

30 juillet 1734 : généalogie de Sébastien Goguet et de Marguerite Angevin

Déclarations des noms et surnoms des père et mère, ayeul, ayeulle, bizaieul et bisayeulle que fournit Sébastien Goguet sieur de Boishéraud, mary de dame Marguerite Angevin son épouse, poursuivant sa réception d'un office de conseiller secrétaire auditeur à la chambre que possédait M^o René Salomon Liger pour en faire état et procès verbal et scavoit si aucuns du nom de ceux fournis cy après ont été comptables des deniers royaux et demeuré redevables à sa majesté et ce par messire des Mortiers Curadin ... conseiller et maître commis juré en cette partie aux fins d'arrest de ce jour trente juillet mil sept cent trente quatre.

Le dit Sébastien Goguet, fils de sébastien Goguet de Boishéraud et dame Catherine Boutellier

Le dit Sébastien Goguet fils d'autre Sébastien Goguet, sieur du pré Garnier et de dame Renée Boutin.

Et le dit Sébastien Goguet fils de Richard Goguet et Perrine Macé

La ditte Catherine Boutellier fille de noble homme Maurice Boutellier et de damoiselle Elizabet Foyneau

Et le dit Maurice Boutellier fils de Jullien Boutillier et de damoiselle Catherine Leuvrault

La ditte dame Marguerite Angevin du dit sieur de Boishéraud fille de noble homme René Angevin sieur de la plissonnière et de damoiselle Elizabeth Pellier

Le dit René Angevin fils de René Angevin et de damoiselle Marguerite Dubois

Et le dit René Angevin fils de Jan Angevin et de Renée Chesné

La dite Elizabeth Pellier fille de noble homme Gilles Pellier, sieur de Gibonnay et de damoiselle Alice Hardy

Et le dit Gilles Pellier fils de M^o Claude Pellier et de damoiselle Perrine Monteil

Fait à Nantes le trente un de juillet mil sept cent trente quatre

Goguet de Boyshéraud

Boisquet

2 août 1734 : enquête sur la présence d'ancêtres de Sébastien Goguet comme comptables de deniers royaux à la cour des comptes de Bretagne

Nous, messire Andre François Bachelier, seigneur de Bercy et Mathurin Couradin, seigneur des Mortiers, conseillers du roy et maitres ordinaires en la chambre des comptes de Bretagne, commissaires en cette partie només par arrest d'icelle du 31 juillet dernier pour faire perquisition si aucuns des denomés en la déclaration cy attachée fournie par M^o Sébastien Goguet, sieur de Boishéault, poursuivant sa réception en un office de conseiller du roy, secrétaire auditeur en cette chambre que possède écuyer René Salomon Liger, ont esté ou sont comptables et demeurés redevables à sa majesté par le finit de leur comptes, savoir faisons que ce jour deuxieme aout 1734, le requérant le dit Goguet, assisté de M^o Bouquet son procureur, nous nous sommes transportés en ladite chambre, où estans environ les neuf heures du matin, serions descendus au bureau de M^o Jean Joseph Triberge, garde des archives de ladite chambre, qui nous a représenté les livres intitulés perquisitions, ou sont insérés par ordre alphabétique les noms de ceux qui ont compté et à jour depuis un siècle jusque à ce jour, dans lesquels nous aurions seulement trouvé les noms de Macé, des Bois, et Hardy, de ceux mentionnés en la déclaration des noms des père ayeul et bisayeul tant paternels que maternels dudit Goguet et de la dame son épouse, et nous estants fait représenter les livres des déductions dans lesquels sont insérés les arrests finaux des comptes et apurements des dits sieurs Macé des Bois et Hardy, nous aurions remarqué dans le livre des dites déductions, cotté G f^o 79-2^o que M^o Julien Macé, comis à la recette des restes des comptes des comptables de cette province a compté de sa charge pour deux années finies le 1er jour de may 1686, la recette a monté 4284-4, la dépense 4294-18-2 déduction faite est due au comptable le dit Macé a la recette des deniers des restes des comptes des comptables de cette province a compté du fait de sa comission pour deux années trois mois commencées le 1er jour de may 1626 et finies le dernier juillet 1628, et par la déduction faite, doigt le comptable 114-13-10, dont il a pris charge, suivant le nota qui est en marge de la dite déduction.

Au livre cotté H f^o 7.27^o, M^o Julien Macé, comis à la recette des comptes des restes a compté de sa charge pour deux années finies le dernier jour de juillet 1630, déduction faite doibt le comptable 785-16-10, dont il a pris charge suivant le nota qui est mis en marge de la dite déduction.

F^o 64, M^o Julien Macé comis à la recette des restes a compté pour deux années finies le dernier juillet 1634 la recette en monte 8751, la mise claire 7314, par déport 1508, déduction faite est due au dit comptable 71-8-3.

Au livre cotté JF 64, ... Pendant six années commancées le 1er janvier 1643 et finies le dernier jour de Xbre 1648, ... doit le dit comptable 342-16

Au livre cotté X f^o8, M^o Pierre Macé, sieur du Vaudaniel, receveur et miseur des deniers communs et octroy de la ville et communauté de St. Brieuc, lesquels ne sont pas deniers royaux et par conséquent n'en est icy fait mention que pour mémoire seulement.

Au livre cotté G f^o 13, 2^o le dit Pierre Macé de Vaudaniel, idem, miseur de St. Brieuc

F^o 51 2^o, François Macé idem miseur du dit St. Brieuc

Et finalement le dit M^o François Macé encore comme miseur dudit St. Brieuc

Au livre cotté J, f^o 107 maitre Jean Dubois, syndic et miseur de la communauté de Hennebont, en a compté

Au livre cotté G f^o 115 2^o, le dit M^o Jean Dubois aussi syndic et miseur de ladite communauté de Hennebont.

Au livre cotté M f^o28 2^o, noble homme Vincent Dubois sieur Dubot a compté de la dite miserie de Hennebont

Et finalement au f^o 61, noble homme Jan Desbois, syndic et miseur de la ville et communauté de Fougères en a rendu compte

Au livre cotté K f^o 1^o maitre Pierre Hardy, procureur syndic et miseur de la ville et communauté de Hédé en a rendu compte

Et finalement au livre cotté G f°64 maitre Charles Hardy syndic et miseur de la ville et communauté de Hédé en a rendu compte.

Mais attendu que tous les dits miseurs ne comptent pas de deniers royaux, nous n'en faisons icy mention que pour mémoire seulement.

Pour ce qui est de Goguet, Boutillier, Boutin, Fouyneau, Leuvraud, Angevin, Pellier, Chesné et Mouteil, il ne s'en est point trouvé de comptables de ces noms, de tout quoy nous avons raporté le présent proces verbal pour valoir et servir ainsy qu'il appartiendra.

Fait en la chambre des comptes à Nantes les dits jour et an que devant, deuxiesme aoust mil sept cent trante quatre.

A.F. Bachelier de Bercy
Couradin

3 août 1734 : renonciation à la succession de Julien Macé

A comparu au greffe de la chambre des comptes de Bretagne Sébastien Goguet, sieur de Boishéraud, poursuivant sa réception en un office de conseiller du Roy, secrétaire auditeur en la dite chambre , que possédait écuyer René Salomon Liger, assisté de M° Urbin Boisquet son procureur, lequel a déclaré renoncer à pur et à plein, au profit de sa majesté à la succession de M° Julien Macé commis à la recette des deniers des restes des comptes des comptables de cette province, qui s'est trouvé redevable au Roy par l'issus du compte par luy rendu des dits deniers de la somme de trois cent quarante deux livres seize sols, suivant le procès verbal de perquisition des noms et surnoms de ses auteurs fait par messieurs Couradin des Mortiers et Bachelier de Bercy conseillers et maîtres commissaires en cette partie le 2° du présent mois, dont il a requis acte que nous luy avons accordé ledit jour 3 juillet 1734, et a signé avec ledit Boisquet son procureur.

Goguet de Boishéraud
Boisquet ; M.Lehoreau, greffier

4 août 1734 : enquête de bonnes vie et mœurs de Sébastien Goguet

Enquete et information faite d'autorité de la chambre des comptes de Bretagne des vies, mœurs, religion catholique apostolique et romaine de Sébastien Goguet sieur de Boyshéraud, poursuivant sa réception dans l'office de conseiller du Roy, secrétaire auditeur en sa chambre, que tenait et exerçait maître René Salomon Liger, fils de maître René Liger, sieur de la Chateignerai, propriétaire dudit office, a laquel a été vacqué par nous messire Charles Maillard, seigneur de la Souchais, conseiller et maître ordinaire en cette chambre , commissaire en cette partie aux fins d'arrest du jour d'hyer, portant notre commission, y avons procédé comme ensuit sur la nomination des témoins fournis par le procureur général du roy, ayant avec nous Mathurin le Horeau, commis juré au greffe de la chambre.

Du mercedy quatre aoust mil sept cent trente quatre, environ les deux heures de l'après midy Messire Pierre François Galbaud, bachelier en théologie, prestre chanoine et recteur de nôtre dame de Nantes, y demeurant rue St. Denis, paroisse de notre dame, agé de vingt huit ans, témoin, après luy avoir fait mettre la main sur la poitrine, et jurer sur ses saints ordres, a promis de dire verité, purgé son conseil, sollicitation et autres causes de faveur, examiné et enquis suivant l'ordonance, a dit n'etre parent, allié, tenu, obligé, serviteur ny domestique dudit sieur de Boyshéraud Goguet, dépose connaître ledit sieur de Boysheraud Goguet pour etre de la religion catholique apostolique et romaine, qu'il est de bonnes vies et mœurs, et qu'il fréquente les sacremens, c'est sa déposition, de

laquelle lecture à luy faite, il a affirmée véritable, a déclaré y vouloir persister, n'a requis taxe et a signé.

Maillard de la ... ; P.F. Galbaud, bachelier en théologie, recteur chanoine de notre dame
M.LeHoreau

Messire Joseph le Nouvello, chevalier seigneur de la Ferté des Gravelles et autres lieux, demeurant à Nantes fauxbourg de Richebourg, paroisse de Saint Clément, âgé de soixante cinq ans, témoin, après luy avoir fait lever la main, a promis

Messire Joseph de Lepinay, chevalier seigneur de Briord, demeurant à Nantes place saint Pierre paroisse de saint Laurent, âgé de soixante six ans ou environ, témoin ...

Ecuyer Pierre Ertault, conseiller magistrat au siège présidial de Nantes, y demeurant rue des caves, paroisse saint Léonard, âgé de quarante sept ans, témoin ...



Enquête et information faite d'autorité de la chambre des comptes de Bretagne, des vicieux, religion catholique, apostolique et romaine de Sébastien Goguet Sieur de Bois Héraud, pour suivant la réception dans l'office de conseiller du Roy secrétaire, auditeur en la chambre que tenoit et exerceoit maître René Salomon Liger fils de maître René Liger Sieur de la Chaignerais propriétaire dudit office, a la quelle a été élue par nous Messire Charles Maillaro Seigneur de la Buchais conseiller et maître ordinaire en cette chambre, commissaire en cette partie aux fins darrest du jour d'huy, portant notre commission y avons procédé comme y suit sur la nomination des témoins fournie par le procureur general du roy ayant avec nous Mathurin Lehoereu commis jure au greffe de la chambre

du Mercredi quatre aoust mil sept cent trente quatre environ les deux heures de l'après midy,

Messire Pierre Francois Galbaud Bachelier en Theologie, prestre chanoine et Recteur de notre dame de Nantes y demeurant Rue Ste Denis paroisse de notre dame age de vingt huit ans témoin apres luy avoir fait mettre la main sur la poitrine, et jurer sur les saints ordres a promis de dire verité, purgé de conseil, sollicitation et autres causes de fauoux, examine et enquis suivant l'ordonnance, a dit n'estre parent allié tenu obligé serviteur ny domestique dudit Sieur de Bois Héraud Goguet, de se le connoistre, ledit Sieur de Bois Héraud Goguet pour estre de la religion catholique, apostolique et Romaine, qu'il est de bonne vie et moeurs, et qu'il frequente les sacremens, cest la deposition de laquelle lecture a luy faite, il la a affirmée veritable, a declare y uoloir persister, n'a requis tance et a signé

Maillaro de la Buchais p. Galbaud bachelier en Theologie
prestre chanoine de notre dame
Lehoereu

14 septembre 1734 : Institution de Sébastien Goguet comme conseiller secrétaire auditeur.

Veue par la chambre :

Les lettres patentes du Roy données à Versailles le 30 juin 1734, signées sur le reply par le Roy Beaupied, et scellées du grand sceau sur cire jaune, par lesquelles et pour les causes y contenües, il aurait pleu à sa majesté donner et octroyer à maître Sébastien Goguet sieur de Boyshéraud, l'office de son conseiller secrétaire auditeur en la chambre que tenait et exerçait maître René Salomon Liger, fils de maître René Liger, sieur de la Chateignerays, propriétaire dudit office qui en aurait disposé par sa procuration du 10 dudit mois de juin en faveur de l'impétrant, qui en aurait payé le droit de survivance, pour ledit office avoir, tenir, et doresnavant exercer, en jouir et user aux honneurs, autorités, prééminences, prérogatives, privilèges, franchises, libertés, exemptions, pouvoirs, fonctions, rang, séance, gages, droits, fruits, profits et revenus et émolumens appartenant audit office, tels et ainsi qu'en a jouy ou deub jouir ledit sieur Liger fils, et qu'en jouissent les pourvus de pareils offices ainsi que plus au long contiennent lesdites lettres, veues de l'impétrant, signée Goguet de Boyshéraud et Boisquet procureur, tendantes à l'enregistrement des dites lettres et à être receu et admis audit office.

Arrest de la chambre intervenu sur ladite requeste le 29 juillet 1734, portant que soit communiqué au procureur général du roy ses conclusions le même jour.

Autre arrest de la chambre rendu le 31 juillet portant, avant faire droit, que le suppliant donnerait par déclaration les noms et surnoms de ses père et mère, ayeuls et ayeules, bisayeuls et bisayeules tant paternels que maternels et ceux de son épouse pour être fait perquisition sur les livres des déductions si aucuns d'iceux sont redevables à sa majesté et pour en faire état et procès verbal, a commis et commet maître André François Bachelier de Bercy et Mathurin Couradin des Mortiers conseillers et maîtres, pour savoir si aucun d'eux auraient esté comptables et demeurés redevables à sa majesté, pour le procès verbal communiqué audit procureur général et rapporté à la chambre être ordonné à ce qu'il appartiendrait.

Ledit procès verbal de perquisition, fait le 2 août suivant.

Acte de renoncy fait au greffe le lendemain par le suppliant, à la succession de maître Julien Macé, trouvée redevable à sa majesté pour deniers royaux dans ledit procès verbal de perquisition.

Autre arrest de la chambre rendu le lendemain 3 août portant avant faire droit qu'il serait informé des bonnes vies, mœurs et catholicité dudit suppliant par devant maître Charles Maillard conseiller et maître à cette fin commis sur la nomination des témoins fournis par ledit procureur général.

Information faite en conséquence ledit jour.

Autre arrest de la chambre, rendu le 17^o du dit mois d'août, portant jour au 7^o suivant pour être procédé à l'examen et interrogation du suppliant pour passé de e être ordonné ce qu'il appartiendrait.

Conclusions du procureur général du roy .

Et, tout considéré, la chambre a receu et admis le suppliant dans l'exercice et fonctions de l'office de conseiller secrétaire auditeur pour servir au semestre de septembre, au lieu et place de maître René Salomon Liger, prestant le serment au cas requis, fait en la chambre des comptes à Nantes, semestres assemblés, le quatorze septembre mil sept cent trente quatre.

B. Martin de la Plesse

H.F.Becdelièvre

14.7 Bre. 1734.

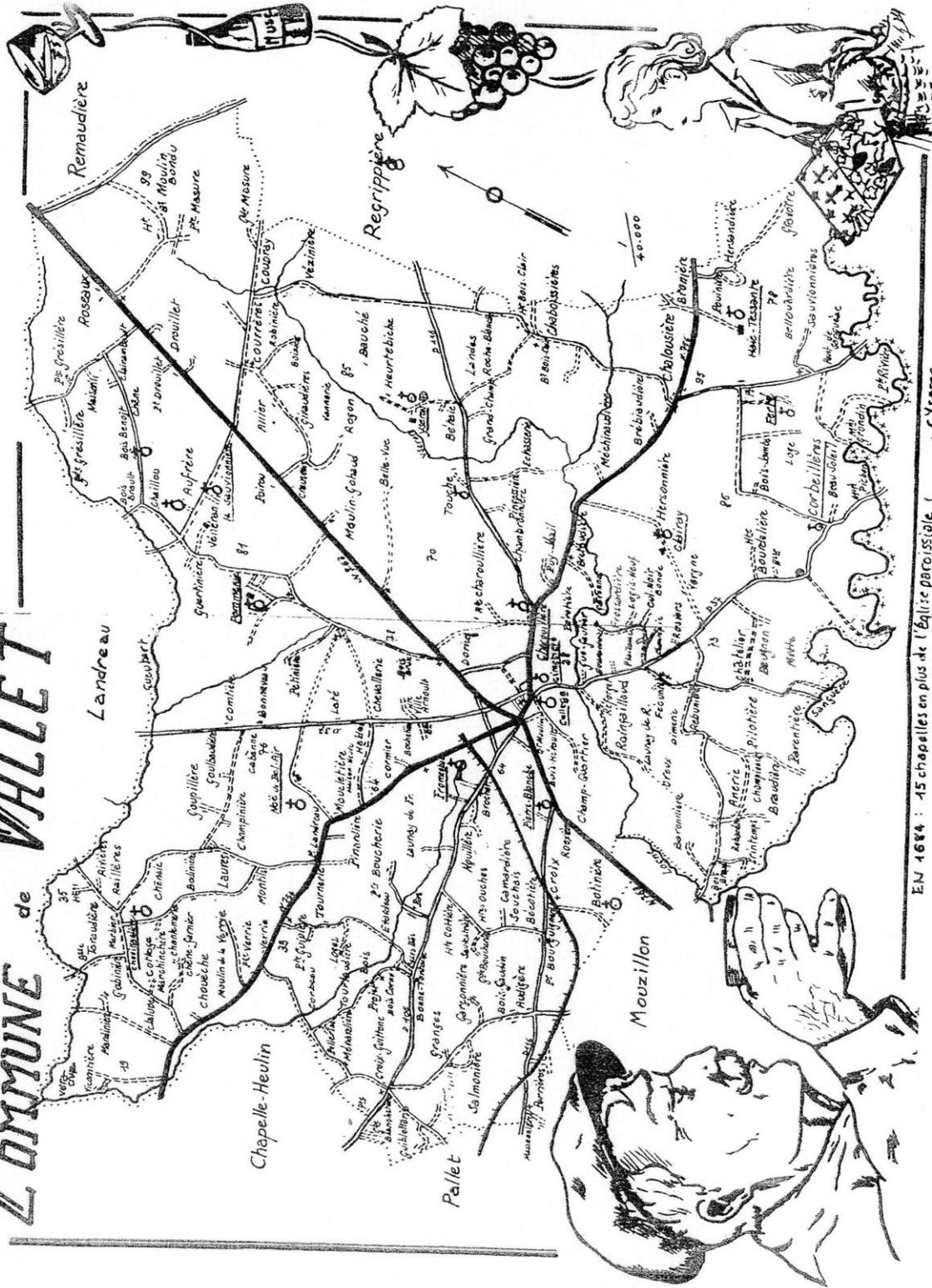
Institution de M^{rs}
Sebastien Goguet
de Bois heraud en
un office de con^{tr}l^l
auditeur 860,
Boisquet

Ordonné par la chambre les lettres patentes du Roy données a
Paris le 30 juin 1734. signées sur le vefly par le Roy sceu p^{re} et scellées d
grand sceau sur cire jaune, par les quelles et pour les causes y contenues, il auroit
pleu a la Majesté donner et octroyer a maître Sebastien Goguet sieur de Bois heraud
l'office de con^{tr}l^l auditeur en lad. chambre, que tenoit et recevoit maître René
Salomon Liger fils de maître René Liger sieur de la chateignelay propriétaire
dud. office qui en auroit disposé par la procuracion du 16. dud. mois de juin en
faveur de l'impetrant qui en auroit payé le droit de survivance, pour led. office, avec
penis, et dovremanant s'exercer en jouis et user aux honneurs, autoritez, préeminence,
prerogatives, privilèges, franchises, libertez, exemptions, pouvoirs, fonctions,
Rang, séance, gages, droits, fruits, profits et revenus et emolumens appartenans au
office, et tels et ainsi qu'en a jouy sa deus jouir led. s^r Liger fils, et qu'en jouis s'en
les p^{re}curateurs de pareil office ainsi qu'il est de long contienment led. lettres requies
de l'impetrant signées Goguet de Bois heraud et Boisquet procureur, tendant
a l'execution desd. lettres et a l'aveu de l'admission au d. office, ont
arresté de la chambre intervenue sur lad. requise le 29 juillet 1734. portant ont
communiqué au procureur general du roy les conclusions le même jour, autre arrest
de la chambre rendu le 30 juillet 1734. portant avant faire droit que le suppliant
donneroit par declaration les noms et surnoms de ses pere, et mere, ayeulx et
ayeules, bisayeulx et bisayeules tant paternels que maternels et celle de son
épouse pour estre fait perquisition sur les livres de deductions si aucun
d'iceux sont receuables a la Majesté et pour en faire état et procès verbal
a commis et commet maître Achard François Bachelier de Bercy et Mathurin
Cottadin des mortiers con^{tr}l^l et maîtres, pour scavoir si aucun d'iceux auroient
esté comptables et demeurez receuables a la Majesté, pour le procès verbal
communiqué au d. procureur general, et rapporté a la chambre estre ordonné ce qui
appartiendroit, led. procès verbal de perquisition fait le 2. aoust suivant
acte de renoncy fait au greffe le lendemain par le suppliant a la succession de maître
Julien Macé, trouvé receuable a la Majesté, pour de just royauté dans led. procès
verbal de perquisition, autre arrest de la chambre rendu le lendemain 3. aoust
portant avant faire droit qu'il seroit informé des bonnes vie, moeurs et catholicité
dud. suppliant par deuant maître Charles maillard con^{tr}l^l et maître a cette fin commis
sur la nomination des temoins fournie par led. procureur general
in formation faite. In consequence led. jour, autre arrest de la chambre rendu
le 17. dud. mois d'aoust portant jour au 4. suivant pour estre procédé a
l'examen et interrogation du suppliant pour passe de ce estre ordonné
ce qui l'appartiendroit, conclusions du procureur general du roy et tout
consideré, la chambre a receu et admis le suppliant dans
l'exercice et fonctions de l'office de con^{tr}l^l auditeur pour servir
au semestre de septembre, au lieu et place de maître René Salomon
Liger, prestant le serment au cas requis, fait en la chambre des
comptes a Nantes, semestres assemblez, le quatorze septembre mil sept
cent trente quatre, interligne si juillet dit an, approuvé, ratifié, mois, null
h. f. Becdelieure P. B. martin de la plette

Monsieur Becdelieure, premier president
Monsieur Martin de la plette, rapporteur

Quelques pages d'histoire de Vallet

COMMUNE de VALLET



EN 1684 : 45 chapelles en plus de l'Église paroissiale (.....) : Yseron.

Vallet

Par Jean Anne Chalet

Alfred Gernoux écrivait, à l'automne 1968, à l'heure des vendanges annuelles, dans le numéro 151 de ses chères *Annales de Nantes* : « Vallet est la capitale commerciale du Muscadet » et il ajoutait, un peu plus loin : « Le Muscadet n'est parfait que dans quelques communes entre Loire et Sèvre. On l'appelait naguère le vin de Vallet »...

Comment, en effet, parler de Vallet sans penser aussitôt au muscadet et à ceux qui l'ont chanté, comme Emile Gabory l'écrivain bien connu natif du pays, qui jetait d'une plume alerte dans son Ouvrage intitulé *Le Pays nantais* « ... sur les coteaux de la sèvre mûrit le Muscadet; ce vin au nom guilleret et cascadeur est la plus célèbre production du pays nantais. Il en est comme le symbole ; la *Société des Nantais à Paris* s'est baptisée elle-même, *le Muscadet* ».

Alfred Gernoux ajoutait à ce texte « Il y a un siècle sa renommée ne dépassait guère la zone des débits de Nantes, Saint-Nazaire, Rennes; Brest et Lorient, villes où il n'aurait pas été séant de traiter une affaire sans vider une fraternelle bouteille de Muscadet. Depuis, il a franchi gaillardement les frontières de sa province natale ; il a fait la conquête de Paris et des autres capitales ; il figure sur les tables les plus difficiles il rivalise avec les crus les plus vantés. »

Vallet-Muscadet, deux noms désormais inséparables. Mais à quand remonte la culture de la vigne à Vallet ? Certainement à une très haute antiquité. Certes, le cep de Bourgogne importé au XVIIIème siècle, qui devait donner naissance au célèbre vin, n'était pas connu du temps des Romains ; mais il y a fort à parier que les cépages précédents, détruits, en partie lors du terrible hiver de 1709, ne devaient pas donner un vin désagréable. On connaît l'histoire des hommes de Warok, comte du Vannetais qui, à l'automne de l'année 589, s'étaient emparés de « toute la vendange des coteaux de la Loire, qu'il avaient coupée à grands coups d'épée, et dont ils avaient emporté le jus délicieux en leur pays pour le savourer plus à l'aise ». C'est à travers les péripéties de la vigne que nous allons essayer de remonter le cours de l'histoire, à Vallet.

De, nombreux historiens affirment que les Romains introduisirent dans la région l'usage de la vigne. C'est vraisemblable, mais ce n'est pas prouvé. Assurément, les Celtes buvaient essentiellement de l'hydromel, mais il ne faut pas confondre vin et raisin. Il serait plus juste de dire que les Romains développèrent le principe de la fermentation du raisin. Ce qui, pourtant ne devait pas être totalement inconnu dans la région; n'oublions pas que, selon la Bible, c'est notre ancêtre commun « Noé, qui le premier goûta le jus le jus vigne ».

Mais laissons là les hypothèses. Des traces d'implantation humaine datant de la période préhistorique ont été retrouvées sur le territoire de la commune aux Courrères, aux Rosiers et au Beugnon, ainsi qu'au Grand-Ferré, près de La Noë, où des carrières comblées en 1868, contenaient du charbon et des scories de fer. La présence romaine est connue : voies pavées, traces de maisons disparues, monnaies trouvées ici et là.

La contrée passe ensuite aux mains des Francs, avant d'être englobée dans l'empire breton de Nominoë.

A quand remonte le premier château fort de Vallet ? Nous n'en, savons rien, mais il est vraisemblable qu'après l'effondrement romain, au temps des Francs, une citadelle en bois fut construite pour protéger le pays.

Le plus ancien seigneur connu est Lucas de Valet, qui vivait en 1188. Au XIIème siècle, la paroisse, qui existe déjà depuis longtemps, s'appelle « Valetz ». Marteville et Varin pensent que le nom provient du mot latin valles qui veut dire « vallée ». Dès 1287, on trouve « ecclesia Valeti », puis « Valeys », en 1363, et « Valez », au XIVe siècle.

En 1230, se portant au secours d'Ancenis attaquée par Pierre Mauclerc, Saint Louis passa à Vallet avec Blanche de Castille et une suite impressionnante.

Quelques années plus tard, en 1305, le duc Jean II, en route pour Lyon, fit une halte à Vallet.

Depuis 1264, la seigneurie de Vallet était aux mains de la maison de Clisson. Ravagée durant les guerres, de succession, dite des « deux Jeanne », Vallet passa un temps aux mains des Anglais. Le pays fut à nouveau dévasté au moment des affrontements de la Ligue. Le seigneur de Vallet était, alors, Gabriel de Goulaine, lieutenant de Mercoeur, et celui de Clisson Charles d'Avaugour, soutenant le parti royal. La désolation des paroisses fut telle, souligne le père Laure dans les *Annales de Nantes*, qu'une délibération de la municipalité de Nantes, en date du 1er septembre 1588, supplia le roi de décharger, pour quelques années, de « toutes tailles et subsides », Vallet et ses environs.

Mais, de toutes les périodes troublées, celle de la Révolution marquera le plus durement la commune. Le nombre des victimes civiles (hommes, femmes, enfants) s'éleva à 120, tuées aux combats ou exécutées.

Le calme revenu, Vallet mit du temps à panser ses blessures. Il fallut attendre le début du XIX^{ème} siècle pour que les esprits commencent réellement à s'apaiser; tant avait été grande l'animosité entre les adversaires.

En 1800 Vallet comptait 3640 habitants, 6476 en 1866, année où la commune fut amputée de La Regrippière (1250 habitants). En 1962, on en recensait 4476, 4603 en 1968 et 5060 en 1975.

Quelques pages d'histoire du canton de VALLET

Par Jean Pierre Maillard

A côté de la châtelainie du Pallet d'autres familles puissantes s'implantent dans la région. Ainsi, la famille d'Acigné, qui a donné plusieurs évêques de Nantes, prend une place de plus en plus grande à La Chapelle-Heulin. A tel point qu'au XV^{ème} siècle, elle fait changer le nom de la paroisse en celui d'Acigné-en-la-Chapelle-Heulin. Elle y jouit du droit de haute, moyenne et basse justice pour ses terres de la Haute et Basse Ville, du Tourbureau et de la Barboire. A la même époque, la famille Goheau possède l'importante seigneurie de la Jarmière au Pallet et de Livernière à La Chapelle-Heulin. On peut admirer dans la chapelle Ste-Anne, au Pallet, la magnifique pierre tombale représentant Guillaume de Goheau en costume de chevalier. et sa femme Isabeau, morts dans la première moitié du XIV^{ème} siècle. Il faudrait citer également la seigneurie des Montils, en Vallet, qui dresse encore une partie des murailles et des douves de cette époque. De même, celle du Plessis-Guerry, près du Pallet, appartenant à la famille Sauvage dès la fin du XIII^{ème} siècle, celles de Fromenteau à Vallet et de la Barillère en Mouzillon. Dans la dépendance de ces seigneuries, de nombreuses « maisons nobles » apparaissent à travers les textes d'aveux. Ainsi, les propriétaires de la Levraudière et de Juyon, en La Chapelle-Heulin, doivent « foy et hommage » au seigneur du Pallet.

LES GRANDES CALAMITES.

Toute cette hiérarchie d'hommes de guerre dirige la contrée, rendant la justice, prélevant des redevances multiples, nommant les curés, battant la campagne au gré de leurs alliances. Aussi la guerre de Cent Ans cause-t-elle de grands dégâts. Les Anglais, solidement implantés dans la baie de Bourgneuf, lèvent des taxes sur les paroisses du canton. Dans une lettre de 1362, le roi d'Angleterre Edouard III donne pouvoir au capitaine Gauthier-Huet, tenant la garnison du Collet, sur la côte, de lever les « ranceons » sur Le Pallet et Vallet. La guerre de Succession de Bretagne apporte de nouvelles calamités. Selon un aveu de 1533, « le chasteau et emplacement d'icelui lieu du Paletz, aultrefois fut abattu par le temps des guerres qui ont esté audit Pais et duché de Bretagne ». En effet, en 1420, le duc Jean V ayant été trahitusement fait prisonnier par la famille de Penthièvre et le seigneur Aménart Ier ayant trempé dans le complot, l'armée des seigneurs bretons saccage et ruine la ville du Pallet. Elle tombe dans une telle décadence que l'on dira, par dérision, au XVIII^{ème} siècle, la « treizaine du Pallet », comme si le bourg ne comptait plus que treize maisons. Il ne se compose plus alors que d'un petit groupe de masures, au pied de l'ancien château. Seule subsiste pendant quelques siècles la formule «ville du Pallet ».

Les mêmes scènes de pillage sont rapportées par les chroniqueurs pendant les guerres qui opposent le duché à la France de Louis XI et d'Anne de Beaujeu. En 1476, des « gens d'armes saccagent la chaussée de la mesure, propriété du prieuré de la Regrippière. Ce même monastère est lui-même mis à sac entre 1487 et 1490 par les bandes d'un certain Mérimande, qui chassent la prieure, puis par le nommé Jean Odève qui, avec cinquante-six hommes à lui, rançonnent les religieuses à prix d'or. La sécurité ne revient qu'en 1491, lorsque la jeune duchesse Anne accepte de se marier avec le roi Charles VIII.

Ce répit est de courte durée, car les guerres de religion sont particulièrement violentes. En effet, le chef de la Ligue, le duc de Mercoeur, est solidement implanté à Nantes et soutenu par Gabriel de Goulaine, seigneur de Vallet. Par contre le protestantisme est installé à Montaigu, Vieillevigne et Clisson, et Charles d'Avangour, seigneur de Clisson, soutient le parti royal. Il y a de nombreux engagements en 1587 et 1588. Le roi de Navarre, le futur Henri IV, est vainqueur du régiment de Jarsay et des troupes de Mercoeur, entre Monnières et Vallet. Au cours de cette bataille, Perrin, seigneur de la courbejollière, est blessé sous les yeux du « Vert Galant ». Les dégâts sont tels que la municipalité de Nantes, le 1er septembre 1588, dans le cahier de doléances pour les Etats Généraux de Blois, supplie le roi de décharger la région de « toutes taxes et subsides » pour quelques années. Une lettre de 1594 envoyée par le prieur d'Iseron, Messire Hardy du Bois de la Ferronnière, au recteur de Vallet, nous apprend que « tous les métayers d'Iseron avaient été menés prisonniers à Clisson par le sieur d'Avangour, qui leur demandoit deux fois plus que ne valaient les métayries, ce qu'il allait déjà fait trois ou quatre ans auparavant, et qu'il priaît le seigneur de tirer le monde de la captivité d'un si méchant et détestable tyran ».

A L'EPOQUE MODERNE

La paix revenue, Quelques prêtres tentent de réformer les moeurs du clergé et de mettre fin à l'une des causes du succès de la Réforme protestante. Cette contre-Réforme laisse quelques souvenirs à La Regrippière où les religieuses, recrutées dans l'aristocratie, ont une discipline fort relâchée. Elles accueillent volontiers les voyageurs de condition. C'est ainsi que, le 15 octobre 1565, elles ont l'honneur d'héberger, pour une nuit, le roi Charles IX et sa cour. Les bâtiments sont vastes. L'hospitalité y est donc large. Les « dames de La Regrippière » pratiquent elle-mêmes la chasse à courre sur leur seigneurie vaste et giboyeuse. Elles pêchent dans leur pièce d'eau et se promènent librement dans les bois. Les aumôniers, qui ont essayé de ramener une plus grande austérité, ont toujours échoué. C'est en 1638 que l'abbé Olier, ami de saint Vincent de Paul et créateur des séminaires, se présente à la porte du couvent. Les religieuses refusent de recevoir cet ecclésiastique pauvrement vêtu. On dit qu'il obtint des domestiques l'autorisation de loger dans le poulailler. Frappées par sa piété, ou simplement attirées par la curiosité, des religieuses viennent lui parler dans son local et quelques-unes décident de revenir à une application plus stricte des règles monastiques, malgré l'opposition de la plupart et de la Prieure, Madame de la Troche, cousine de Madame de Sévigné. Lorsqu'il revient en 1648, il ramène à la raison presque toute la communauté. Les dernières résistantes n'ont plus d'autre solution que de changer de prieuré. Pour celles qui restent, il rétablit la clôture et fait élever un mur autour de la propriété.

Parmi les familles aristocratiques détenant les principales seigneuries de la région, on assiste à un renouvellement. Deux particulièrement, les de Goulaine et les Barrin de la Galissonnière, prennent une importance considérable. La première famille, qui possédait des droits à La Chapelle-Heulin et à Vallet depuis le XIIème siècle, acquiert en 1497 la châellenie du Pallet, puis celle d'Acigné-en-la-chapelle-Heulin. Lorsque Louis XIII érige leurs terres en marquisat, en 1621, leur domaine seigneurial, pour la seule paroisse de La Chapelle-Heulin, comprend une grande partie du bourg, les maisons nobles de Juyon, du Povey, de l'Aurière, de la Haute et de la Basse Ville, du Tourbureau, de la Cassemichère et de la Pilotière.

C'est en 1608 Que Jacques Barrin, seigneur de la Galissonnière, en Saint-Jean-de-Béré, achète le château de la Jannière, au Pallet, qui avait jadis appartenu aux Goheau. Son fils fait ériger cette terre en vicomté en 1644. Y ayant réuni de nombreux fiefs importants, notamment la châtelainie du Pallet en 1652 et la seigneurie du Plessis-Guerry en 1659, le tout forme alors le marquisat de la Galissonnière. Cela consacre l'étonnante ascension sociale de cette famille. Deux siècles plus tôt, elle n'est qu'une riche famille de paysans de l'Allier. Au XVIème siècle, l'un d'eux, entré aux Gardes du Corps, est anobli. En deux cents ans, elle produit six marquis, deux conseillers du Roy à Paris, dix conseillers au Parlement de Rennes, sept généraux et trois amiraux. Mais c'est grâce à Roland-Michel Barrin de la Galissonnière (1693-1756) que leur nom devient célèbre. Lieutenant général des armées navales de la Nouvelle France, au Canada, il est vainqueur de l'amiral anglais Byng, à Port-Mahon., aux Baléares, en 1756. C'est probablement en récompense de ses services que la seigneurie de Fromenteau, en Vallet, est érigée en marquisat, en 1760, en faveur de Marc-Achille Barrin. Passionné pour l'histoire naturelle et la botanique en particulier, membre correspondant de l'Académie des Sciences, l'amiral rapporte de ses lointains voyages un grand nombre d'arbres peu connus de son temps, tels que le magnolia de Louisiane. Aussi son parc, qui couvre les coteaux de la Sèvre, devient une des curiosités du comté nantais.

Désormais le château de la Jannière porte le nom de la Galissonnière. De cette résidence il reste peu de chose, le château ayant été en partie démoli et le parc saccagé. Cependant, il subsiste une grosse tour à l'angle sud-ouest, qui date du XVème siècle, mais les corps de logis qui encadrent la cour ont été transformés en bâtiments de ferme.

D'autres familles aristocratiques s'installent dans la région, en particulier les de Bruc, Qui sont appelés à y jouer un grand rôle. C'est en 1535 que les Goheau vendent Livrnière, en La Chapelle-Heulin, à Jean de Compludo et à sa femme, Françoise d'Astudilla-Lerma, moyennant 13.000 livres. Cette famille, originaire de Burgos, francise son nom en de Complude. Elle possède également les Gauvronnières, à La Chapelle-Heullin, et la Cognardière, au Pallet. Leur fils, Bonaventure de Compludo, devient maire de Nantes en 1580-1581. L'aînée des filles de celui-ci, Prudence, épouse en 1633 François de Bruc. Au XVIIIème siècle, leurs descendants obtiennent par alliance le Clairay et la Fécunière, en Vallet.

Une autre branche de la même famille, les de Bruc de Montplaisir, acquiert également plusieurs maisons nobles. Par son mariage avec Marguerite Descartes, dans les premières années du XVIIIème siècle, François de Bruc hérite, entre autres, de Suyou à La Chapelle-Heulin. Plus tard, cette famille acquiert, par le même procédé, la Morandière en Mouzilion et la Noë à Vallet.

De nombreuses familles de la bourgeoisie nantaise s'installent dans la région, cherchant des placements financiers intéressants et une « terre » digne d'ascension sociale. C'est probablement à cette époque que les nombreuses gentilhommières du vignoble ont été construites. La propriété de la Cassemichère, en La Chapelle-Heulin, en est exemplaire. Au début du XVIIème siècle, elle est acquise par Roland Giraud, marchand de draps de soie et échevin de Nantes de 1620 à 1622. Au siècle suivant on y trouve François Cottineau procureur du roi à l'Amirauté, également échevin de Nantes. Il appartient à une riche famille de négociants qui pratique le commerce colonial. En 1761, Anne-Claire Cottineau épouse Louis-Antoine Le Loup de la Biliais, s'intégrant ainsi à la noblesse. De même les Paimparay,

armateurs à Nantes, achèvent la Ville-Arnoux, en Vallet. Ils sont anoblis en 1785 pour avoir fourni des bateaux de céréales à la ville de Bordeaux, en période de disette, en 1777, mais soutiennent aussi la guerre d'Indépendance des Etats Unis.

L'ESSOR DU VIGNOBLE

Le phénomène le plus remarquable de cette époque moderne est l'extension du vignoble. Cette culture n'est pas une nouveauté, puisqu'une tradition rapporte que la belle-fille de Clovis, la sinistre Frédégonde, possédait des vignes au Pallet. Mais cette culture délicate subit, plus que d'autres, les guerres. Déjà à la suite des invasions et des destructions du haut Moyen-Age, un mouvement d'expansion s'était dessiné. En 1066, Aimericus, abbé de Vertou, avait obtenu du duc Conan II que les terres de la châellenie du Pallet qui venaient d'être plantées en vigne lui payassent les dîmes, comme antérieurement elles lui payaient en blé. Un nouvel essor est sensible à travers les textes du XVIème siècle. Les recteurs de Vallet, Jehan Brancher et René Le Peigner attestent Que « la plus grande partie des terres qui estoient en jardins et aultres terres en labours ont été plantées en vignes ». De multiples documents des XVIIème et XVIIIème siècles montrent la continuité de ce mouvement.

Par contre, il est difficile de préciser à quelle époque le muscadet fait son apparition. Plusieurs textes de la fin du XVIème début XVIIème siècle font état de « vignes blanches » et de vignes « claires ». Une tradition tenace veut Que les Bourguignons soient venus dans la région implanter le « gamay-melon ». Quant au mot même de muscadet, on ne le rencontre guère avant 1750.

Le grand souci des propriétaires et des viticulteurs est déjà celui de la commercialisation. Une grande partie des vins est consommée à Nantes. La plupart gagne la Loire en bateau, par le port du Montrou, sur les marais de Goulaine. Parfois ils sont expédiés en Europe du Nord. Mais les difficultés pour les conserver sont alors telles que la plus grande partie est convertie en eau-de-vie, surtout lorsque la récolte est abondante. Ces alcools alimentent le commerce des « isles » et servent, en particulier, de monnaie d'échange dans le commerce des esclaves noirs.

Cependant il ne faut pas croire que tous les vins du pays passent à la chaudière. Il s'en débite beaucoup sur place ! Témoin cette coutume valletaise du « vin de Pâques ». Une barrique de vin est distribuée « au bas de l'église le samedi et dimanche de la feste de Pasques à tous les paroissiens qui communient ce jour-là ». Or un archidiacre-visiteur note, en 1686, que cela se fait souvent « sans règle ny mesure », Les Valletais ont également la coutume de planter un mai au son du hautbois, près de l'église, le lundi de la Pentecôte. Les réjouissances qui suivent justifient cette remarque du contrôleur-général qui, en 1737, prétend que les gens de la région « sont assez laborieux, peu industriels... et se donnent beaucoup au vin »... C'est peut-être pourquoi le Père Grignon de Montfort éprouve le besoin de prêcher sa première mission au sud de la Loire, à Vallet, en 1708. Il charge le Frère Mathurin de parcourir la campagne, une clochette à la main, en chantant des cantiques. Il paraît que les vigneron, séduits par la nouveauté du procédé, se sont rendus à l'église.

Une autre activité est offerte par la situation frontalière et la contrebande du sel. Alors Que celui-ci se vend en Bretagne 2 à 3 livres le minot, en Anjou son prix atteint 58 livres,

avec la gabelle. C'est dire qu'il y a moyen de se livrer à un trafic lucratif ! Les fauzsauniers font preuve de toutes les astuces. Des chiens sont dressés pour transporter des serviettes pleines de sel. Mais parfois cela donne lieu à des combats avec les gabelous. Un rescapé a fait élever, en reconnaissance, la chapelle de la Fleurancellerie, à La Regrippière.

L'essor de la vigne, qui reste associée à une polyculture traditionnelle, permet une augmentation très nette de la population. A tel point qu'un dénombrement donne plus de neuf mille habitants dans le canton en 1790, chiffre jamais atteint depuis. Dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, l'essor de la production, la hausse des prix du vin et des grains favorisent les régisseurs des grandes propriétés et les vigneron qui vendent leurs surplus de récolte. Les tonneliers, qui sont la plupart du temps marchands de vin, forment un groupe social particulièrement nombreux et aisé. Par contre, les journaliers, qui constituent près de la moitié de la population, voient leur sort empirer, les salaires ne progressant que très lentement. Ainsi, à la veille de la Révolution, la société paysanne éclate entre ceux qui profitent de l'essor du commerce du vin et les manouvriers voués à la misère. A la suite des disettes de 1788 et 1789, la situation est particulièrement dramatique, si l'on en croit le recteur de Vallet. « Le nombre des pauvres de cette paroisse est habituellement de mille à douze cents individus. Il est même plus considérable cette année eu égard à la disette ». Aussi achète-t-il du blé pour les nourrir. On conçoit que, dans un tel contexte, l'action du clergé soit primordiale.

Jean-Pierre MAILLARD

Extrait du journal « le retour »
N° 485 de mars 1976
8 rue Kervégan à Nantes

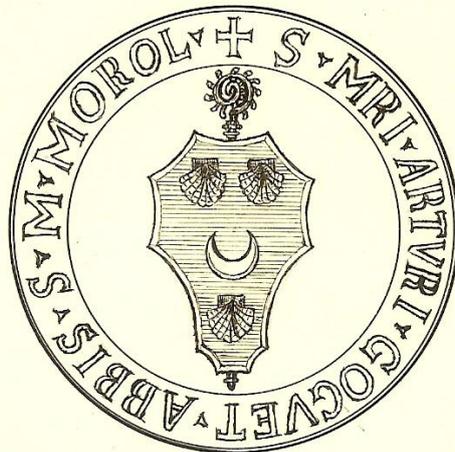
Généalogie de la famille Goguet

Cette famille habitait Fontenay-le-Comte au XIII^{ème} siècle et s'est répandue dans la suite à Poitiers, dans les environs de Thouars, à St-Maixent, et dans le pays Nantais. Les Goguet furent maintenus à Poitiers parmi les nobles de l'élection de Thouars, lors de la réformation du XVII^{ème} siècle, comme issus des anciens maires et échevins de Poitiers avant l'an 1600.

D'après une généalogie manuscrite de Benjamin Fillon de 1856, ces diverses branches se rattacheraient toutes à celle de Fontenay ; mais comme l'auteur n'en donne pas les preuves, nous avons suivi son travail en le complétant par différentes autres généalogies et notes (biobibliographie de René Kerviler, nobiliaire breton-angevin de Régis de l'Estourbeillon, nombreuses notes familiales dont la généalogie par Madeleine Marquis), et avons recommencé, pour chacune branche, les degrés de la filiation.

Blason : *d'azur à 3 coquilles d'or et au croissant d'argent en abyme.* (Bibl. Nat., mss. franç. Pièc orig., t. 1348, dos. 30510.)

Devise : *De lumine vultus tui accipiam.* (Thibaudeau.)



† Sigillum. Magistri. Arturi. Goguet. abbatis.
Sanctæ. Mariæ. Moroliensis.
— Scœu d'Arthur Goguet, nommé par Charles VIII abbé
de Moreilles, dans l'évêché de Maillezais en 1489.

I- BRANCHE DE FONTENAY-LE-COMTE

Les branches I à V et IX à X ne sont pas formellement reliées aux Goguet de la Salmonière et de Boishéraud, qui sont décrites de VI à VIII.

1- Goguet (Jehan), licencié ès lois, est mentionné pour la première fois dans un acte de 1429. Il était en 1448 secrétaire du connétable Arthur de Richemont, sgr de Fontenay et de Parthenay et ensuite en 1458 du duc de Bretagne (Pr. De dom Morice, 11,1511, 1726). D'après la généalogie manuscrite de B. Fillon, Il aurait épousé Lamberte LA BLANCHE (LE BLANC), et d'après des notes de M. Raymond Louis, Alix DU VIGNAULT ou DUVIGNAULT, dont il eut :

1.1- JEAN, qui Suit ;

1.2- COLAS ou NICOLAS, notaire à Fontenay-le-Comte en 1454 ;

1.3- ARTHUR eut pour parrain le connétable Arthur de Richemont. Docteur en droit canon, nommé abbé de Moreilles au diocèse de Maillezais par Charles VIII en 1489. Le sceau d'argent de cet abbé, dont il existe une empreinte attachée à un acte du 11 août 1489, contenue dans les archives de l'évêché de la Rochelle, appartient à M. Benjamin Fillon. Le champ est occupé par l'écusson des Goguet, surmonté d'une crose abbatiale.

1.4- JEAN ou JEHANNET, archiprêtre de Parthenay.

1.5- Marguerite, épouse Pierre Goion, seigneur de la Tapuce, près de la Caillère

2- Goguet (Jean), marchand drapier à Fontenay-le-Comte et y demeurant, paroisse de St-André, épousa Perrette PRÉVOST, dont il eut au moins JEAN, qui suit.

3- Jean Goguet, marchand dans la même ville, épousa Louise THOMAS, fille de Macé, et de Alix Duvignault. D'après B. Fillon, il fut l'un des premiers membres du corps de ville, lors de sa formation par Louis XI. Il est possible, néanmoins, ajoute cet auteur, que la charge de conseiller de la maison commune ait été d'abord occupée par son père et qu'il n'ait fait que lui succéder. Les dates fournies par les actes sembleraient même le prouver, car il ne mourut qu'après 1523, ce qui est bien éloigné de 1471, époque de l'action de la charte communale. Il eut pour enfants :

3.1- JEAN, marchand à Vouvent, mari de Catherine PENISSON, qui lui donna sept filles, dont l'une épousa Jean Baillif, marchand au Breuil-Barret ;

3.2- LOUIS, marchand à Fontenay. La postérité de ce Louis, d'après M. Raymond Louis, se compose de très humbles marchands et de laboureurs. Les uns se fixèrent à la Meilleraye, paroisse de St-Michel-le-Cloucq, près Fontenay, les autres s'établirent au Poiré de Velluire avant 1710 et y existent encore ;

3.3- PIERRE, marchand à St. Maixent et auteur des Goguet établis en cette ville.

3.4- ALIX, qui suit

3.5- HILAIRE, rapporté au § III

Notes sur la famille Goguet.

(Voir pour les armes, le sceau d'argent d'Artus Goguet, docteur en droit canon, abbé de Moresilles à la fin du XV^e siècle. Ce fut Charles VIII qui nomma Artus abbé de Moresilles, en 1489.)

Le sceau d'argent, (dont il existe une empreinte attachée à un acte du 11 août 1489, contenue dans les archives de l'évêché de la Rochelle,) appartient à Monsieur Benjamin Tillon. Il est du plus beau style de l'époque. Le champ est occupé par l'écusson des Goguet, surmonté d'une crosse abbatiale.

Artus Goguet était le troisième fils de Jehan Goguet, licencié es lois, secrétaire du connétable Artur de Richemont, A d'Alie du Vignault. Il eut pour parrain, l'illustre connétable, alors seigneur de Pontenay. -

Les autres enfants de Jehan Goguet furent :

- I. Jehan, marchand droguier à Pontenay.
- II. Colas ou Nicolas, notaire à la même résidence.

- III. Marguerite, femme de Pierre Gsion,

écuyer, S^r de la Chapuce, près de la Guillère.

C'est de Jehan, que descendent tous
les Goguet actuels de la même lignée.

Voici la filiation de la branche
de Bretagne, jusqu'au commencement du XVII^e
siècle.

Les aînés directs sont seuls mentionnés.

I. Jehan, secrétaire d'Etat de Richemont,
époux d'Alice ou Alia Du Vignault, dont:

II. Jehan, marchand drapier à Pontenay, mari
de Pierrette Préost; probablement de la même
famille que les Préost des environs de Chantonnay;

III. Jehan, marchand drapier, échevin du corps
de ville, époux de Loïse Thomas, sa cousine;

IV. Alexis, S^r de Champdoré, licencié es lois;
époux de Marthe Pennecarne, fille d'un gentil
homme de la courée;

V. Jehan, S^r de Champdoré, marchand
drapier à Pontenay, mari de Pierrette Jardon;

VI. Pierre, dit le jeune, S^r de Biassois,
docteur en droit, se maria deux fois. En première
noce, avec Eléonore Marin, d'une famille
noble des environs de Montaigne. Le nom de
sa seconde femme n'est pas connu. On ignore
si le fils qui suit est né de cette première
alliance.

VII. Hyilaire, S^r de Biassois, Conseiller
au Parlement de Bretagne, d'où descendent

4- Alix Goguet (ou Aléxi), sgr de Champdoré, licencié ès lois, s'établit à Pissotte près Fontenay. il mourut encore jeune avant 1540, laissant de Marthe PENNEVAYRE :

4.1- JEAN, qui Suit ;

4.2- ALIX, alias ABEL, Sgr. de Champdoré, demeurant à Pissotte en 1562 (Minutes de Misère, notaire à Fontenay), épousa Pierrette FORESTIER, et en eut :

4.2.1- Yves, sgr de Champdoré, marié 2 fois, d'abord à N..., puis à Barbe ARCEAU, et eut du premier mariage

4.2.1.1- JEAN, dit par B. Fillon, Ec. sgr de la Roche-Graton, ce qui est une erreur

4.2.1.2- RENEE, femme de Jean Diet ou Guiet, de Luçon, morts l'un et l'autre avant 1595.

4.2.1.3- PIERRETTE, femme de Jean Brives

4.2.1.4- SUZANNE, probablement morte fille ;

4.2.2- N..., femme de N ... Massé ;

4.2.3- JEANNE, épouse de Robert Rayneteau, receveur des tailles en l'élection de Fontenay.

4.3- NICOLAS, marchand à Fontenay, cité dans un grand nombre de titres à partir de 1532 ; il possédait quelques biens à Biossais et paraît être décédé sans postérité

5- Jean Goguet, marchand drapier à Fontenay, eut pour femme Pierrette JARDON, qui lui donna :

5.1- PIERRE, dit l'ainé, mort avant 1551.

5.2- JEAN, décédé aussi avant cette date.

5.3- NICOLAS, sr de Puyletard (Nieul-sur-l'Autize, Vendée), marchand à Fontenay, échevin de dette ville en 1550 (Notes R. Louis et du Temps), mort après 1568, avait épousé Claude BRISSON, fille de Nicolas, sr du Palais, et de Jeanne du Vignault, et en eut :

5.3.1- JEAN, prêtre.

5.3.2- MARIE, qui épousa le 10 avril 1557 Julien Collardeau. Ils se firent une donation mutuelle le 29 nov. 1564.

5.4- JEANNE, femme de Mathieu Pineau, de Foussais, morte avant 1551.

5.5- PIERRE, dit le jeune, qui suit.

6- Pierre Goguet, sgr de Biossais (St-Médard-des-Prés, Vendée), licencié ès lois, avocat à Fontenay, membre du corps de ville et échevin, épousa Léonore Marin puis, avant le 26 juin 1560, Yseult TROUVÉ, veuve d'Antoine Clabat, d'après une procuration donnée par ledit Goguet à cette date. (Notes R. Louis.) On le trouve qualifié le 7 juin 1564 de licencié ès lois, avocat au présidial de Poitiers et de sénéchal de Brouillac. D'après B. Fillon, Pierre eut pour enfants:

6.1- JEAN, Sr de la Nouhette (mais que nous croyons plutôt, comme M. H. Clouzot (Un ami de Rabelais inconnu, p. 5), fils de Christophe, Ec., Sgr de la Richardière (4ème deg., § III).

6.2- HILAIRE, qui suit.

6.3- JEANNE, mariée à Philippe Rousseau, Sr de Beauregard, et décédée en 1598 (Bibl. Nat. Carrés de d'Hozier, 278, Fumé).

6.4- MARIE, veuve de Jean Clabart ou Clabat, remariée le 2 nov. 1560 à René Desaivre, Sr de la Coussay. (A. H. P. XXV, P. 344. Journal de Pierre Desayvre et Dict. fam. Poitou., 2ème édit., t. III, P. 79.) Nous pensons. qu'il eut encore :

6.5- ETIENNE, auteur de la branche de la Brosse- Guilgault, rapportée au § II.

7- Hilaire Goguet Sr de Biossais, pourvu du siège de conseiller au Parlement de Bretagne le 22 nov. 1572, fut reçu seulement le 12 fév. 1574 et décéda vers 1580. Il avait épousé Philippe OGIER, qui, veuve se maria le 31 déc. 1584 (B. Vandrille et H. Bernard, notaires à Bressuire) à Jean Miche, Ec., sgr de la Rochemaillet. Hilaire eut de son mariage une fille unique :

7.1- GABRIELLE, mariée à Paris, le 13 oct. 1598, à noble homme Paul Scarron, substitut du procureur général du roi, conseiller au Parlement de Paris, et qui fut la mère du poète Paul Scarron, l'auteur du *Roman comique*. (Arch. Nat. Ins. du Châtelet, Y. 139, F 246, et F. Saulnier, le Parlement de Bretagne, t., 1, p. 435.)

II- BRANCHE DE LA BROSSE-GUILGAULT

7- Goguet (Etienne), Sr de Biossais, avocat à Poitiers et y demeurant, que nous croyons fils de Pierre, Sr de Biossais, et de Yseult Trouvé (6ème deg, § 1er) avait épousé Yseult TROIACHE ? qui veuve donne procuration le 1er fév. 1574 pour rendre foi et hommage du village de la Roche-Mahon (Breuil-Chaussée, Deux-Sèvres), mouvant de la baronnie de Bressuire. (Arch. Deux-Sèvres, E. 1382. Chart.. de St-Loup.) Nous avons tout lieu de croire qu'il fut le père de JEAN, qui suit.

8- Goguet (jean), Ec., Sr de la Roche-Graton (Breuil-Chaussée, D.-S.) dès 1587, fut licencié ès lois, avocat au Parlement de Paris (Arch. D.-S., E. 1274, 1382), parrain à Ste-Opportune de Poitiers le 14 oct. 1585 (Reg.), et pourvu le 27 mai 1597 d'une charge de trésorier de France général des finances de la généralité de Poitiers. (Bonvallet, M. A. O. 1883, p. 345, 346.) Echevin de Poitiers, il fut élu maire le 25 juin 1604 et en cette qualité prit part aux négociations qui précédèrent l'installation des Jésuites à Poitiers. Il rédigea même une circulaire à tous les notables de la province pour obtenir qu'ils contribuassent de leurs deniers à cette oeuvre (27 nov. 1604). Il mourut subitement à Poitiers le 15 juil. 1605, qui était le dernier jour de sa mairie, et fut inhumé dans la chapelle des Boinets en l'église Ste. Opportune. Le recteur de l'Université assistait à la cérémonie et le P. de Moussy, le premier recteur du collège des Jésuites, prononça son oraison funèbre. (Reg. Ste. Opportune. Ledain, Les maires de Poitiers. M. A. O., 1897, p. 759-764.) Il avait épousé Louise ROGIER (dite par B. Fillon fille de Louis, Ec., Sgr de Marigné, conseiller au présidial de Poitiers, et de Jacqueline Robin), qui après sa mort acquit la seigneurie de la Rainée, le 14 avril 1606, qu'elle céda le 27 mars 1607 à René Grignon, Ec., Sr de la Pelissonnière, en échange des fief et maison noble de la Brosse-Guilgault (Coulonges-Thouarsais, D.-S.), dont elle entra en possession le 17 juil. de la même année. (Arch. Vien. En 1281.) De ce mariage sont issus :

1- JEAN, qui était parrain à Ste-Opportune le 11 nov. 1580 et fut inhumé en la chapelle des Boinets, en la même église, le 30 sept. 1608 (Reg.) ;

2- JEANNE, qui fut marraine le même jour que son frère et épousa en l'église Ste. Opportune, le 22 juin 1609, Nicolas Dupont, Ec., sr de Lespinasse. (Id.) Elle devint veuve entre le 23 mars 1632 et le 15 fév. 1642, et vivait encore le 22 mars 1650 (Arch. Vien. E2 235) ;

3- JEAN, baptisé à Ste. Opportune le 13 jan. 1596 (Reg.), mort avant le 18 mai 1645, laissant trois enfants qui étaient majeurs lorsque fut ouverte en 1662 la succession de leur père (Arch. Vien. E 1285) :

a) JEAN

b) FRANÇOIS, Ec., sgr des Roches-de-Geay, qui étant Agé d'environ 30 ans et se trouvant malade, fit le 21 déc. 1679 son testament par lequel il fonda un service à perpétuité et un annuel dans l'église de Geay, et fit quelques legs aux Capucins de Thouars (Arch. Vien. En 1281) ;

c) MARIE-ANNE, qui épousa Pierre Viault, Chev., sgr de la Reigle (Béceleuf, D.S.) qui le 31 janv. 1694 rendait aveu du fief des Roches-de-Geay (Fiefs de Thouars, p. 156). Une fille issue de ce mariage fut baptisée à Ste-Opportune de Poitiers le 7 janv. 1667. (Reg.)

4- MARGUERITE, baptisée à Ste-Opportune le 18 mars 1597 (id.) ;

5- FRANCOIS, qui suit.

9- Goguet (François), Ec., sr de la RocheGraton et de la Brosse-Guilgault, rendit aveu de ce fief au duc de Thouars le 6 juin 1657. (Fiefs de Thouars, p. 144.) Héritier de son frère aîné Jean, il semble avoir eu quelques difficultés avec sa mère au sujet de cette succession. (Arch. Vien. En 1281.) Il épousa le 12 août 1624 Anne GAUVAIN (Arch. Vien. En 1281), fille de René, Ec., sgr du Plessis-Tristant, et de Anne Le Blanc, et le 5 oct. 1657 partagea avec René Gauvain, Sr du Plessis, la succession de Marguerite Gauvain veuve de Pierre de la Ville. (Arch. Maine-et-Loire. E. 2598.) Il eut de ce mariage au moins un fils, JEAN, qui suit.

10- Goguet (Jean), chev., Sgr des Roches de-Geay et de la Brosse, mentionné dans l'état des nobles réservés de la généralité de Poitiers de 1667 (A. H. P. XXIII, 404), fut baptisé à St-Porchaire de Poitiers le 16 mars 1638. (Reg.) Il épousa en l'église Ste-Opportune de Poitiers, le 9 fév. 1660, Catherine DE LA COUSSAYE, fille de René, Ec., sgr de Fougeray, et de Marguerite Dreux, veuve de Bonaventure Dreux, et non pas fille de François, Ec., sgr de la Dallière, et de Marie, alias Françoise l'Aiguilliers, comme il est dit par erreur dans la généalogie de la Coussaye (Dict. II, p. 75). Catherine de la Coussaye étant morte en avril 1670, il se remaria, suivant contrat de mariage du 17 août 1671, avec Hélène MESNARD, et mourut avant 1683, tellement criblé de dettes que les enfants du premier lit durent faire valoir leurs droits (acte du 14 déc. 1696) à la succession de leur mère. (Arch. Vien. En 1281.) Il eut de ce premier mariage :

1- JEAN-RENÉ, qui suit ;

2- FRANCOIS, Chev., Sgr des Roches de Geay, époux de Marie-Madeleine MARTIN. Il demeurait habituellement à la Mesnardière, paroisse de Luché, près Thouars ;

3- MARIE-ANNE, qui épousa avant 1713 Alcide-Constantin de Préaux, Chev., Sgr de Châtillon (id.), dont elle était veuve en 1723 (Arch. Vien. B. 40);

4- LOUISE ;

5- N..., mort en bas âge, mais après le 30 janv. 1671. (Arch. Vien. En 1281.)

11- Goguet (Jean-René), Chev., Sgr de la Brosse-Guilgault, baptisé le 12 mai 1664, fit un partage avec ses frères et soeurs et sa belle-mère Hélène Mesnard le 25 août 1683. Le 26 oct. 1686, Nicolas Juchereau, sr de la Couraudière, argentier des écuries du prince de Condé, transporta à Charles de Granges, Chev., Sgr de la Gord, et y demeurant, paroisse de Xaintray (D.-S.), la saisie des domaines faite sur ledit Jean-René. Il avait été maintenu en sa noblesse le 22 nov. 1692, suivant quittance de finances de la somme de 600 livres, signée de Frémond, et le fut encore le 26 juil. 1698 par M. de Maupeou, intendant du Poitou. (Orig.) Le 4 mai. 1702, il rendit aveu des flefs de Renardrie et de Luché, mouvant du duché de Thouars (Fiefs de Thouars, 146, 150) ; il avait fait hommage pour ce dernier fief le 3 juil. 1697. (id.) Il épousa avant le 14 déc. 1696 Marie-Anne de GRANGES (Reg. Xaintray), fille de Charles, IIIème du nom, Chev., Sgr de la Gord, et de Louise Goulard, et eut de ce mariage :

1- JEAN-FRANCOIS, Chev., Sgr de la Brosse-Guilgault et de la Gord (Xaintray, D.-S.), qui épousa avant le 29 nov. 1719 Marie-Catherine DARROT DE LA POPELINIÈRE, fille de René-Jacques, Chev., Sgr de la Haye-Poupelinière, et de Madeleine d'Aitz. Le 2 août 1726, il rendit aveu des fiefs de la Brosse-Guilgault, PréBrisson, Renardrie, Luché, Ménardière. (Fiefs de Thouars, 144-146, 150 151.) En 1717, Charles Robert, huissier royal, déposa une plainte contre ledit François, Ec., Sgr de la Gord, qui, sur le reçu d'une assignation devant le sénéchal de Puychenin, l'avait pris par les cheveux, menacé de son épée et roué de coups de pied. (À. H. P. XXV, p. 386. L. Desaiivre.) Jean-François vendit le 19 janv. 1720 la terre de la Boulaye en la paroisse de Trémentines (Maine-et-Loire) à François-Antoine de Dicouart, capitaine de vaisseaux, pour le prix de 50,000 livres, exerça le retrait lignager de cette terre le 13 juin 1720, se concerta en 1722 avec ses parents pour vendre les domaines de son frère cadet Charles-Gilles, soutint un procès en 1724 et mourut avant le 3 mai 1730 (Arch. Vien. En 1281) ;

2- CHARLOTTE, Dlle de la Gord, qui mourut entre le 21 mai 1738 et le 21 mai 1744 ; il semble qu'elle ne se soit point mariée, car ses frères et soeurs furent ses héritiers ; elle laissa par son testament quelques legs au curé de Coron, son confesseur ;

3- ANGÉLIQUE, Dlle de Champigny, qui épousa le 10 oct. 1725, à Xaintray, François . Henri Jaumier, Chev., Sgr de Bloué (Reg.);

4- LOUISE CATHERINE, Dlle de la Brosse, mentionnée le 21 mai 1744 ;

5- CHARLES-GILLES, qui suit.

12- Goguet (Charles-Gilles), Chev., Sgr de la Brosse-Guilgault, était le 3 mai 1730 héritier sous bénéfice d'inventaire de son frère Jean-François. Il rendit hommage le 7 juil. 1745 pour les fiefs de çlos-Millon, la Brosse-Guilgault, Prè-Brisson, Renardrie, Luché, Ménardière, et le 16 juil. 1747 pour le fief de Boisseau (Coulonges, D.-S.). (Fiefs de Thouars, pp. 142-151.) il épousa avant le 20 avril 1734 Marthe-Marie-Henriette HERBERT DE BELLEFOND (Arch. Vend., C. 150), fille de Jacques, Chev., Sgr de la Garenne, et de Marthe Meignan ; le 26 janv. 1749, il fut témoin à Thouars au contrat de mariage de René Le Bault (Papiers de la famille Le Bault de la Morinière), et mourut avant le 1er déc. 1756, car sa femme est dite veuve dans un acte daté de ce jour et conservé dans les archives du château de Villiers-en- Plaine. Elle se remaria le 1er déc. 1756 à Louis-Gabriel Jourdain, Chev., Sgr de Mormaigné.

III- BRANCHE DU PUYLETARD.

4- Goguet (Hilaire), Sr de Puyletard (Nieul sur-l'Autize, Vendée) et de Bois-Fineau (Champdeniers, D.-S.), fils puiné de Jean, marchand à Fontenay, et de Louise Thomas (3e deg., § I), fut licencié ès lois, avocat au siège royal de Fontenay-le-Comte et remplissait les fonctions de sénéchal de Talmont. (H. Clouzot, Un ami de Rabelais inconnu, p. 4.) Il était aussi, d'après M. Marchegay (Bibl. Nat. Nouv. acquis. franç., 5061, p. 220), conseiller de la maison de la Trémoille. Il se livrait en outre à quelques spéculations sur les fermes des biens ecclésiastiques et fut receveur de divers impôts extraordinaires levés à la fin du règne de François Ier et sous celui d'Henri II. Il est mentionné comme l'ami de Rabelais dans l'épître adressée par ce dernier en 1532 à André Tiraqueau, en tête des Epîtres médicales de Jean Massardi de Ferrare. (H. Clouzot, l. c., p. 2.) Il rendit hommage en 1566 de l'hôtel et hébergement de Bois-Fineau (Desaivre, Hist. de Champdeniers, p. 149), et épousa Perrette LE BLANC, d'une famille de riches marchands de Bressuire, native de St-Porchaire, près Bressuire (Drochon, Mèm. Stat. D.-S., 1879, p. 173), qui lui apporta en dot les terres de Puy-Belin et du Moulin-Couard (Terves, D.-S.), pour lesquelles il rendit hommage au sgr de Bressuire le 15 janv. 1539. (Arch. D. S. E. 1584.) Hilaire était décédé avant le 29 fév. 1572, comme il appert de l'amortissement d'une rente faite à cette date et dans lequel il est dit décédé. Perrette Le Blanc fit son testament le 5 nov. 1565, et en 1575, étant très âgée, elle donnait procuration pour rendre hommage de Puy Belin et du Moulin-Couard. (Id., id.) On voit par ce testament et des lettres de Henri III données à Paris le 26 mars 1580, à l'occasion d'un procès qui intéressait la famille Goguet (Drochon, l. c.), qu' Hilaire eut pour enfants :

1- MARGUERITE, mariée d'abord, le 29 nov. 1550, à André Vernède, Sgr de la Pierre Blanche ; puis avant 1579, à Louis Frouard, procureur du roi à Fontenay-le-Comte (R. Louis et B. Fillon) ;

2- ANDRÉ, Sr du Péré, mort avant 1599, marié à Marie VERNÈDE, fille de Guillaume, médecin, et de Marie Mallet, qui lui donna :

2.1- MARGUERITE,

2.2- JEANNE, épouse de Robert Rayneteau, receveur des tailles de l'élection de Fontenay, morte avant le 30 déc. 1609 (R. Louis et Arch. Nat. P. 773) ;

2.3- PIERRETTE, mariée, croyons nous, à Mathieu de Vendée, et qui devint veuve le 14 janv. 1612 ;

3- CHRISTOPHE, Ec., sgr de la Paire, de la Rochette, de la Richardière et de la Nouhette (Clouzot, loc. cit., p. 5), qualifié également (Drochon l. c.) docteur en droit, Sr de Biossay, fut échevin de Fontenay en 1573 et maire de cette ville en 1574. (Arch. Nat. P. 773) Il fut reçu le 1er juin 1591 second président de l'élection de Fontenay-le-Comte, était sénéchal de Nieul-sur-l'Autize et du Busseau. Il avait été nommé, le 19 avril 1568, sénéchal de Ste. Hermine (Vendée), à charge de vivre selon la constitution de l'Eglise romaine et catholique (Marchegay, l. c.), vendit en 1574 la métairie de Vendôme à Pierre et Etienne Franchard frères (Arch. Nat. P. 773), et fut compris en 1600 dans le rôle des catholiques désignés pour contribuer à la reconstruction de l'église de Fontenay. Il mourut à la fin de 1608 ou au commencement de 1609, car en fév. 1609 il fut remplacé comme conseiller du corps de ville de Fontenay. (Délibérations du corps de ville.) Christophe avait épousé Catherine DE PALLADE, dite ailleurs Du PALAIS, et eut de ce mariage :

3.1- PERRETTE, mariée le 8 jany. 1595 (Robert, not. à Fontenay) à Olivier de la Coussaye, Ec., sgr de la Jarrye, et mourut veuve à Poitiers le 12 mars 1651 (Reg. Ste-Opportune) ;

3.2- MARIE, femme de Pierre Mathon, Ec., Sgr des Mothes, lieutenant du vice-sénéchal de Fontenay ;

3.3- HILAIRE, sr de la Richardière, prêtre official et grand archidiacre de Luçon en 1637 (R. Louis et Chron.. par Luçon, t. II, p. 181) ;

3.4- JEAN, Sr de la Nouhette, élu de Fontenay et maire de cette ville en 1594. C'est lui le convive de Nicolas Rapin à qui le poète gentilhomme adresse des vers où son nom se trouve associé à celui d'un Tiraqueau, comme soixante dix ans auparavant, dans la lettre de Rabelais, les noms de leurs deux grands pères s'étaient rencontrés. (H. Clouzot, l. c., p. 5.) Il avait épousé d'abord Marie VOYSIN DE LA POPELINIÈRE, soeur de l'historien Lancelot, et se remaria à Marie ESCOTIÈRE, qui fut inhumée aux Jacobins de Poitiers le 15 mars 1628 (Reg.), laissant de son mariage :

3.4.1- MARIE, qui épousa :

1- le 23 déc. 1602, François Brisson, sgr du Palais, sénéchal de Bas-Poitou ,
petit fils de Jean Brisson

2- Pierre Fumée, sgr de la Foye, assesseur à Fontenay

3.4.2- JEANNE.

4- CATHERINE, mentionnée dans le testament de sa Mère ;

5- HILAIRE, qui suit.

5- Goguet (Hilaire), Ec., Sgr de Lavau, de la Touche-Gorgeau, maitre des requêtes du duc d'Alençon, était lieutenant général en la sénéchaussée du Bas-Poitou, place dans laquelle il succéda à Jonathas Petit, dit B. Fillon. Il est aussi qualifié de Sgr de Bois-Fineau et de Chaix le 17 avril 1603. (Arch. Vien., E 1143.) Il était avocat au siège de Fontenay-le-Comte dès le 6 avril 1564 (Bibl. Nat. Nouv. acquis., t. CCLIII, p. 857. Aveux de Mauzé), lieutenant particulier (Id., Id. col. Duchesne, t. XXV, f 118), et le 22 nov. 1584 lieutenant général au même siège. (Arch. Vien. E 235.) Echevin de Fontenay en 1572, il l'était encore en 1587 et en cette qualité et remplissant par intérim les fonctions de maire, il organisa la défense infructueuse de la ville contre le roi de Navarre en 1587. (Fillon, Hist. de Fontenay, t. I, 184, 193.) Dans sa vieillesse, Hilaire se retira à Chaix et partit ensuite pour Poitiers vers 1601, où il mourut dans un âge très avancé. (B. Fillon.) Il avait épousé d'abord Catherine BLOUYN, fille de François, qui testa le 22 avril 1657 et mourut sans enfant le 2 sept. de la même année ; puis Jeanne TOUPET, fille de Jean, et de Catherine Viault, qui se retira en sa maison noble de la Touche-Goguet (Sérigné, Vend.) durant les troubles de 1587, et il en eut :

1- HILAIRE, né le 17 avril 1573 ;

2- CATHERINE, D. de Rosnay et du Bois-Bellefemme.

IV- BRANCHE DE POITIERS.

Cette branche, qui a donné naissance à celle qui suit, établie à la Roche-sur-Yon, descend très probablement de la branche de Fontenay-le-Comte, où ses descendants ont habité jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. Les renseignements qui suivent nous ont été gracieusement communiqués par MM. Ernest Goguet, avoué près la Cour d'appel de Poitiers, et Jean-Baptiste-Alfred Goguet, notaire honoraire à la Roche-sur-Yon,

1- Goguet (Denis), né vers 1610, épousa le 24 juin 1634, à N.-D. de Fontenay-le-Comte, Anne VINET, et en eut au moins JACQUES, qui suit.

2- Goguet (Jacques), né le 17 janv. 1650, épousa, vers 1690, Jeanne GARNEREAU, dont il eut :

2.1- MARIE-CLAUDE, née vers 1697, mariée à François Caillé et décédée le 30 nov. 1767 ;

2.2- JACQUES qui suit.

3- Goguet (Jacques) assista à l'inhumation de sa soeur et fut lui-même enterré en la paroisse de St. Nicolas de Fontenay-le-Comte le 1er juil. 1788, à l'âge de 85 ans, laissant de son mariage avec Marie VIGNEROT plusieurs enfants, entre autres :

3.1 JACQUES, qui suit

4- Goguet (Jacques), né à Fontenay-le-Comte le 27 déc. 1751, épousa dans l'église N.-D. de cette ville, le 24 fév. 1778, Françoise THURREAU, et décéda le 4 mars 1804, laissant JACQUES-RENÉ, qui suit.

5- Goguet (Jacques-René), né à Fontenay, le 1er mars 1780, se maria le 21 mars 1800 à Marie-Thérèse CHAUDERON, et fut inhumé le 26 nov. 1810, laissant LOUIS-AUGUSTIN, qui suit.

6- Goguet (Louis-Augustin), né à Fontenay-le-Comte, le 12 mars 1801, receveur économe de l'hospice civil de Fontenay-le-Comte, épousa à Niort, le 11 janv. 1826, Marie-Lucile LUCET et décéda à la Roche-sur-Yon le 1er mars 1881, ayant eu :

6.1- ANDRÉ-ELIE-AUGUSTE, qui suit;

6.2- JEAN-BAPTISTE-ALFRED, rapporté au § V.

7- Goguet (André-Elie-Auguste), Né à Fontenay-le-Comte, le 3 janv. 1827. décédé conseiller à la cour d'appel de Poitiers le 14 mai 1894, avait épousé en cette ville, le 30 décembre 1861, Marie-Gabrielle MANENC, fille de Jean-Pierre, et de Florence-Françoise-Fanny Meineil, qui lui donna :

7.1- ERNEST, qui suit.

7.2- MARIE, Mariée le 15 oct. 1894 à Charles Jozeau, alors juge au tribunal des Sables et depuis nommé juge au tribunal de Niort.

8- Goguet (Ernest), avoué près la cour d'appel de Poitiers, a épousé le 10 juin 1891 Marie-Mathilde CORNÊDE, fille de Gustave-Amédée, et de Sophie-Louise Saucerotte, dont il a :

8.1- LOUIS-MARIE-ANDRÉ, né à Loches le 19 Mai 1893;

8.2- GUSTAVE-MARIE-CHARLES-GABRIEL-HENRI, né. au même lieu le 6 mars 1895 .

8.3- JEANNE -MARIE-MAGDELEINE, née à Loches le 2 fév. 1897.

V- BRANCHE DE LA ROCHE-SUR-YON.

7- Goguet (Jean - Baptiste- Alfred), fils puîné de Louis-augustin et de Marie-Lucile Lucet (6e deg., § IV), né à Fontenay-le-Comte, le 1er juin 1835, notaire honoraire ayant exercé pendant 45 ans d'abord à Ste. Hermine (Vend.), puis à la Roche-sur-Yon, s'est marié en cette ville le 20 avril 1863 à Valentine MERLAND, et en a eut :

7.1- PIERRE-AUGUSTIN-MARIE-RENÉ, né à Ste. Hermine le 6 oct. 1865, docteur en droit, avoué près le tribunal civil de la Roche-sur-Yon, capitaine au 83^{ème} - régiment territorial, a épousé à Poitiers, le 23 août 1899, Gabrielle-Berthe-Marie JOZEAU, sans enfants en 1910 ;

7.2- LOUIS-JOSEPH-ALFRED, qui suit ;

7.3- MARIE, épouse de Paul Maigre, docteur en médecine à la Roche-surYon.

8- Goguet (Louis-Joseph-Alfred), né à Ste. Hermine le 15 nov. 1872, docteur en droit, notaire à la Roche-sur-Yon, a épousé à Chaillac (Indre), le 17 oct. 1906, Renaude-Charlotte- Marie-Thérèse PICHON DU GRAVIER, dont il a :

8.1- MADELEINE-CAMILLE-MARIE-VALENTINE, née à la Roche-sur-Yon le 10 août 1907 ;

8.2- MARIE-JOSÈPHE-JEANNE, née an même lieu le 4 Sept. 1908,

8.3- LOUIS-ALFRED-JOSEPH, né à la Roche-sur-Yon le 4 avril 1910.

Goguet

- I Richard Goguet, marié avec Perrine Noé, eut au moins un fils qui s'est.
- II Sébastien Goguet, S.^r de Pré-Saurier, marié avec Renée Bouteau, fille de Mathurin Bouteau, eut au moins un fils, qui s'est :
- III Sébastien Goguet S.^r de Boisbérand, fut marié avec Cathrine Dantillon, fille de noble homme Maurice Mantillier et d'Elisabeth Foincau, dont il eut au moins :
- 1.^o Sébastien, S.^r de Boisbérand, ci après.
 2. Mathurin Goguet, qui vivait encore en 1769.
 3. Louis Goguet ~~Chapelle~~ de notre Dame de Hautes en 1759 mort en 1767.
- IV Sébastien Goguet, écuyer S.^r de Boisbérand, baptisé le 11 février 1689, fut reçu auditeur en la Chambre des Comptes de Hautes le 14 septembre 1734, et mourut revêtu de cet office en 1749. Il fut marié avec Marguerite Angerine, fille de noble homme René Angerine, S.^r de la Plisronnière et d'Elisabeth Pellier, qui mourut en 1770. Leurs enfants furent :
- 1.^o Sébastien Goguet, S.^r de la Salmonière (en S.^r Julien de Camelles) baptisé le 25 janvier 1720, fut reçu auditeur en la chambre des Comptes de Hautes en remplacement de son père, de qui descendent les Goguet de la Salmonière.
 - 2.^o Louis Goguet S.^r de Boisbérand, baptisé le 2 mars 1721, d'abord avocat à la Cour, puis auditeur en la chambre des Comptes (rem le 1.^o juin 1750) duquel dépendent les Goguet de Boisbérand.
 - 3.^o Marguerite Goguet, épouse de Charles-Sabriel Des Malliers, Chevalier S.^r de Beauchêne.
 - 4.^o Marie Goguet épouse de Charles Daudouin, écuyer, S.^r de la Villersbois.
- Jeanne Goguet de la Salmonière, née en 1760, fut religieuse Carmélite au Couvent des Caries pres Hautes.
- ~~Joseph~~
Joseph Goguet de Boisbérand, prêtre résidant à Vollet en 1791
- Louis Goguet, S.^r de la Cousière, vivait en 1670

Note de Sébastien pour sa sœur

VI- BRANCHE DE BOISHERAUD ET DE LA SALMONIÈRE

(sans jonction avec les précédentes).

Les renseignements depuis Sébastien, époux de Catherine Boutillier, jusqu'aux enfants de Louis époux de Madeleine Marquis reprennent la lettre de Madeleine Marquis aux Boutillier en 1790.

A Monsieur Boutillier de la Porte
A Clisson

Boishéroult le 9 9bre 1790

Monsieur et cher parent,

Je vous envoie, suivant vos désirs, la généalogie de mon oncle Salmonière qui habite au Pellerin et celle de ma cousine qui a épousé monsieur de la Barre. Je crois n'avoir rien oublié jusqu'au moment de tous les descendants de demoiselle Catherine Boutillier mariée à Sébastien Goguet de Boishéroult mon ...

J'ai l'honneur d'être, Monsieur et cher parent, votre très humble servante.

Veuve de Boishéroult

Voulez-vous bien recevoir de la part de nous tous nos compliments de civilité et les faire agréer à ma cousine. Nous embrassons vos enfants.

1- Richard Goguet, sgr du Pré-Garnier, épouse, vers 1620, Perrine MACÉ, fille de Jacques Macé, sénéchal des regaires et de Julienne Mesnières, dont il eut :

- 1.1- **Sébastien**, qui suit
- 1.2- **Marguerite**, épouse Jacques Bureau, sieur de Terre-Noble, citée en 1671-1692
- 1.3- **René**, prêtre, cité en 1670
- 1.4- Julien, prêtre, chapelain de la Pierre-Blanche, décédé à Vallet le 2 juillet 1670
- 1.5- **Louis**, sieur de la Censie, notaire et procureur fiscal de la Boissière, décédé à la Boissière le 23 juillet 1699
Epouse Prudence Apvril
Puis épouse le 30 janvier 1663 à Ancenis Michelle Martineau dont :
Marie Goguet, dame de la Grande Giraudière, baptisée à la Boissière en 1665, décédée à Vigneux le 21 décembre 1742, épouse en la chappelle de l'Angle à la Chapelle Basse-Mer le 30 avril 1686 Jean-Baptiste du Breil, sieur de Champ-Cartier et du Buron
- 1.6- **Perrine**, décédée à Ancenis le 15 décembre 1683, épouse Jean Sébilleau, docteur en médecine.

2- Sébastien Goguet, Sr du Pré-Garnier et de la Bobinière en la Boissière, décédé en la maison noble de Fromenteau à Vallet le 28 juin 1672.
épouse vers 1650, Renée BOUTIN (fille de Mathurin et de Jacquette Hervouët), laquelle, veuve, achète Boishéraud. Elle est décédée le 29 mai 1694 à Boishéraud.

2.1- Sébastien, qui suit;

2.2- Perrine, décédée le 16 octobre 1688 au Loroux-Bottereau
Epouse Jean Chesneau, sieur de la Chartye

2.3- Catherine, décédée à la Boissière le 4 mars 1687
Epouse André Grelier, sieur de la Potardière

2.4- Antoine, prêtre de la congrégation de St-Sulpice, directeur du séminaire de Nantes, y décédé le 4 janvier 1746, était titulaire de la chapelle des Goguet dans la paroisse de St-Julien de Concelles (Loire-inf.).

2.5- Joseph, baptisé le 20 septembre 1668 à Vallet, étudiant en théologie en 1691

2.6- Louis, baptisé à Vallet le 6 avril 1671

2.7- Sébastienne, épouse Julien Macé, citée à la Boissière en 1675

3- Sébastien Goguet, sr de Boishéraud (Vallet, Loire-Inf.), est né au bourg de la Boissière, le 15 juin 1658. Il a épousé le 21 février 1685 à Boissay, près Montfaucon demoiselle Marie Catherine Boutillier, née au bourg de Roussé en Poitou, le 14 avril 1666, fille de Maurice Marie Boutillier et d'Elisabeth Foineau, demoiselle du Coin. Maurice Boutillier était fils de Jullien Boutillier et de damoiselle Catherine Leuvrault. Le dit Sébastien est décédé au lieu noble de Boishéraud, paroisse de Vallet, âgé de 49 ans, le mercredi 8 juin 1707, sur les 9 heures du soir, d'un ... au cerveau. Il fut enterré le 10 dans l'église de Vallet, devant l'autel des agonisants. Catherine Boutillier, son épouse, est décédée le lundi 2 février 1722 à Nantes et enterrée en l'église St. Clément, âgée de 56 ans. Ils ont eu de leur mariage 14 enfants dont un est mort après avoir été baptisé et sans être nommé :

3.1- Renée Goguet, est née à Boishéraud le 5 janvier 1686. Elle a fait des dons à l'hôpital de Clisson où elle s'était donnée, a été transférée par ordre de Monseigneur de Sauzai, évêque de Nantes, pour être supérieure de l'Hôtel Dieu de Nantes où elle est décédée le 5 mars 1753, âgée de 67 ans, après 38 ans au service des pauvres. Elle a été enterrée le 6 du dit mois auprès de la croix du petit cimetière. Sa charité, sa piété lui ont attiré la vénération des supérieurs, des aumôniers et des pauvres et la font regarder comme une sainte.

3.2- Joseph Goguet, est né à Boishéraud sur les 7 heures du matin le 30 mai 1687, baptisé à Vallet le 31 mai 1687, a été chanoine de Beaupréau en Anjou. Il est mort en odeur de sainteté le 20 avril 1755, âgé de 67 ans, 10 mois et 10 jours. Il a été enterré dans l'église du saint lieu

3.3- Sébastien Goguet, qui suit.

3.4-Marie Goguet est née à Boishéraud le lundi 5 mars 1691 sur les 8 heures et demi du soir. Elle est morte à Vallet le 21 octobre 1704, âgée de 13 ans et demi.

3.5-Richard Goguet est né à Boishéraud le dimanche 20 juillet sur les 7 heures de l'an 1692 et est décédé à Vallet d'une hydropisie le lundi 21 février 1707, âgé de 14 ans et demi.

3.6-Catherine Goguet est née à Boishéraud le mardi 1^{er} septembre 1693 vers 6 heures du soir, baptisée à Vallet le 2 sept. 1693 et est décédée le 1^{er} septembre 1696 âgée de 3 ans.

3.7-Paul Goguet est né à Boishéroult le dimanche 23 janvier 1695 vers 1 heure de l'après-midi. étudiant en théologie et parrain de son neveu Sébastien à Vallet le 11 févr. 1716. Il est mort prêtre et recteur de Saint-Mesme, pays de Retz, le 13 novembre 1736, âgé de 41 ans.

3.8-Juliette Goguet est née à Boishéroult le jour du vendredi saint 20 avril 1696, sur les 4 heures du soir, baptisée le 23 avril 1696 et le 25 avril de la même année est morte en nourrice à Mouzillon.

3.9- Louis Goguet, sgr de la Censie, né à Boishéroult le mercredi de la semaine sainte 6 avril 1700 sur les 11 heures avant midi. Il a été prêtre et curé de Saint Pierre des Herbiers en bas Poitou en 1743 ; permute sa cure en novembre 1753 après l'avoir possédée 27 ans, a été chanoine de la collégiale de Nantes en 1758 et est décédé le 11 juin 1767 à la Renaudière où il est enterré.

3.10-Mathurin Goguet est né à Boishéroult le jeudi 14 avril 1701 sur les 10 heures du soir. Il a brillé à Rennes dans la profession d'avocat au parlement de Bretagne. Il est décédé à Montigné chez Madame des Melliers, sa nièce, le 11 février 1774, âgé de 73 ans moins 2 mois et 3 jours.

3.11-Jean-Baptiste Goguet est né à Boishéroult le dimanche 9 juillet 1702 sur les 4 heures du soir. Il est décédé le lundi 12 janvier 1705, âgé de deux ans et demi.

3.12-Catherine Goguet est née à Boishéroult le vendredi 3 octobre 1704 sur les 5 heures du soir. Elle est décédée le 19 octobre 1706, âgée de 2 ans.

3.13-Magdelaine Goguet, dernière fille de Sébastien, est née à Boishéroult le mercredi 14 juillet 1706 à 2 heures après minuit et est décédée le samedi 6 octobre 1710, âgée de 4 ans, 4 mois et 22 jours.

4- **Sébastien Goguet**, Ec., sgr de Boishéroult et de Launay Valençon, est né à Boishéroult, paroisse de Vallet, le 11 février 1689 entre les 10 heures et 11 heures du soir. Il a épousé à St-Julien de Concelles le 12 février 1714 Mademoiselle Marguerite Angevin, fille de René Angevin, sieur de la Plissonnière et de demoiselle Elisabeth Pellier.

René Angevin était fils de René Angevin et de damoiselle Marguerite Dubois et le dit René Angevin fils de Jan Angevin et de Renée Chesné.

Elizabeth Pellier était fille de noble homme Gilles Pellier, sieur de Gibonnay et de damoiselle Alice Hardy et le dit Gilles Pellier fils de M^o Claude Pellier et de damoiselle Perrine Monteil.

Sébastien fut reçu auditeur à la Chambre des comptes de Nantes le 14 sept. 1734. Il est mort à Boishéroult, revêtu de cette charge, le 5 juin 1748, jour de la Fête-Dieu, âgé de 60 ans, 7 mois, 23 jours. La dame Angevin de Boishéroult son épouse est décédée à Nantes le 17-1-1770, âgée de 80 ans et a été enterrée en l'église Saint Denis.

4.1- Marguerite, est née à Boishéroult le 30 novembre 1714, baptisée à Vallet le 1 décembre 1714, a épousé le 28 mai 1743 à Vallet Messire Charles Gabriel Des Melliers, seigneur de Beauchêne en la Vérie, (fils de Gabriel, sieur de la Gallerie et de Charlotte Heulin), lequel est mort à Montfaucon le 22 juin 1761, âgé de 47 ans et Marguerite Goguet son épouse est morte le 20 octobre 1781 à Pont de Moine, âgée de 67 ans. De leur mariage sont issus plusieurs enfants dont

4.1.1- Charles Sébastien des Melliers

Epouse en 1755 à Nantes Jeanne Angélique Geffray,
qui suit l'armée vendéenne avec ses enfants :
Angélique

Exécutée à Laval

Clotilde

Arthur

Jules

4.1.2- Charlotte thénaisie

Née le 17-9-1751, morte le 31-10-1838 à Montfaucon

Epouse en 1791 à Montigné sur Moine Pierre Anne Thénaisie

(27/2/1745 Courtalain-31/10/1838 Montfaucon)

Directeur des domaines à Angers

Charles Léon Thénaisie,

épouse Marie Anne Douillard de la Tréfavière, dont :

Charles Léon Thénaisie, épouse le 5/2/1850 Zoé Leroy

Né le 4-10-1819 à Montfaucon

mort le 7-3-1876 à Nantes

Hommes de lettre, auteur du roman « le cornette »,

inspiré de l'histoire de Pierre Perrin

de la Courbejollière

Arthur Jules Thénaisie (1821-29/10/1868 à Montfaucon)

épouse Henriette Gaubert de la Moricière

4.2- Sébastien, baptisé à Vallet le 9 janvier 1716, décédé le 16 novembre 1719

4.3- Sébastien, qui suit.

4.4- Marie, est née à Boishéroult le 8 septembre 1722, (baptisée à Vallet le 13 janv.1719). Elle a épousé le 21 février 1746 Messire Charles Baudouin, chevalier seigneur de la Ville en Bois, fils de René Baudouin et de Jeanne Bessard. Elle est morte âgée de 28 ans moins 1 mois d'une inflammation de gorge, dans le mois d'août 1750. Elle a été enterrée dans l'église de Bouaye, sa paroisse. Le dit seigneur de la ville en Bois est mort le ... septembre 1782. De leur mariage est issue une fille unique :

Marie Jeanne Baudouin, née le 16 décembre 1749, baptisée dans la dite paroisse de Boye et mariée dans la même paroisse avec Messire François René de la Barre, chevalier seigneur du Chatellier, de Launay-Valançon, de la Ville en Bois. De leur mariage sont issus :

Marie Marguerite de la Barre, née à Nantes et baptisée le 10 janvier 1769 à Nantes dans la paroisse St. Lorent.

René Charles de la Barre, né à Nantes et baptisé dans la paroisse St. Lorent le 31 octobre 1769. Ancien page du roi. Officier dans le régiment des chasseurs de Champagne.

Thérèse Jeanne de la Barre, née et baptisée dans la dite paroisse St. Lorent le 18 avril 1771.

4.5- LOUIS, Ec., sgr de Boisheraud, rapporté au. § VIII ;

5- Sébastien Goguet, Ec., sgr de la Salmonière (Vallet, Loire-Inf.), est né à l'Orvaire, paroisse de Tillers, province d'Anjou, le 20 janvier 1720. En 1743 il est parti pour l'armée en qualité de cornette dans le régiment Dauphin et rouge cavalerie. Le 11 septembre 1749 il a pris la charge d'auditeur dont est mort pourvu son père. Il achète la Salmonière le 1 octobre 1754 du sieur de la Maillardière pour la somme de 8500 livres. Le 8 juin 1756 il a épousé en l'église Notre-Dame de Nantes, demoiselle Marie

Elisabeth Guérin de la Métairie Neuve, fille de Messire Jean Guérin de la Métairie Neuve au Port-Saint-Père, conseiller auditeur à la chambre des comptes, et d'Elisabeth Loquet.

5.1- Marie Elisabeth, baptisée au Pellerin le 6 octobre 1757, épouse à Nantes le 29 mai 1801 Charles Auguste Jean Marie Hochet, receveur de l'enregistrement;

5.2- Sébastienne Marguerite, baptisée au Pellerin le 8 octobre 1758, épouse au Pellerin le 7 juillet 1789 Marie Victor Luzeau de la Mulonnière, fils de Jean Baptiste et d'Anne Viau de la Tingère.

5.3- Jeanne, née en 1760, religieuse carmélite aux Couets près Nantes, puis supérieure. Conserva les reliques de sainte Françoise d'Amboise placées à st Pierre de Nantes.

5.4- Julienne, née en 1761, décédée à Nantes le 14 février 1763

5.5- Madeleine, née en 1762, décédée à Nantes le 24 juillet 1771

5.2- Charles-Marie, qui Suit ;

5.3- Catherine-Augustine-Marie, baptisée à St-Clément de Nantes le 15 avril 1771 ;

5.4 Joseph, baptisé à Nantes le 24 avril 1773, noyé par accident au Pellerin le 29 août 1783

5.5-Marie Antoine, baptisé au Pellerin le 25 décembre 1775, noyé par accident avec son frère

6- Charles-Marie Goguet, Ec., sgr de la Salmonière, baptisé à Port-St-Père (près Paimboeuf) le 15 oct. 1764, servit d'abord dans un corps d'émigrés, passe en Vendée en mai 1793, sous les commandements de Lucas de la Championnière et Ripault de la Cathelinière en Pays de Retz ; il suivit ensuite les troupes royalistes lors de la « virée de galerne ». Il combattit en Vendée jusqu'en 1800, puis sous la Restauration, il fut capitaine de la garde nationale à châteaubriant et chevalier de la Légion d'honneur. Maire de Saint Julien de Concelles en l'an XII, il demeurait alors en son château de la Salmonière. (Mem. de la Marquise de la Rochejaquelein, édit. orig. ,p. 310 n.) Cet auteur raconte la plaisante manière dont fut conclu le mariage de Charles-Marie avec Mlle de Bonchamps. Il épousa en effet, le 8 nov. 1793, dans l'église St-Léonard de Fougères, Emilie-Louis-Charlotte De BONCHAMPS, fille de feu Louis-Charles-Arthur, Chev., sgr de la Baronnière, et de Renée-Laure du Bois de Maquillé, dont il eut :

6.1- EMILIE-MARIE, née à St-Julien de Concelles le 13 mars 1797, mariée au même lieu le 29 mai 1822 à Aimé Landays de la Cadinière, et décédée à Angers le 12 déc. 1842 ;

Charles Landays de la Cadinière, dit « le cadî », ami de l'oncle Sébastien, habitait 13 rue Clémenceau ; d'où les de Suyrot

6.2- CHARLES, qui suit ;

6.3- Joseph, né à Saffré le 16 vendémiaire an 14, décédé le 21 août 1807

6.4- Marie Adélaïde, née à Saffré le 2 août 1807

6.5- HENRI-BONAVENTURE, rapporté au § VII.

7- Charles Goguet de la Salmonière, né à Saffré en 1805 et décédé à Nantes le 10 fév. 1883, avait épousé Hélène de BOUSSINEAU, dont il eut :

7.1- CHARLES, qui suit ;

7.2- MARIE-EULALIE, religieuse du sacré -Coeur ;

7.3- ANTOINETTE.

8- Charles Goguet de la Salmonière, trésorier payeur général de la Nouvelle-Calédonie, a épousé Alphonsine de RORTHAYS, et en a eut :

8.1- MARIE, épouse de Félix Guillemot, notaire à Rennes

8.2- YVONNE-ALINE-MARIE-AMBROISE, décédée sans alliance à Rennes, le 28 nov. 1898 .

8.3- ALIX, religieuse au sacré cœur.

8.4- MARIE-ANTOINETTE, décédée sans alliance à Rennes, le 14 sept. 1908.

VII- BRANCHE DE LA SALMONIÈRE.

7- Henri-Bonaventure Goguet de la Salmonière, fils puiné de Charles-Marie et de Emilie-Louise-Charlotte de Bonchamps (6ème deg., § VI), lieutenant d'infanterie démissionnaire en 1830, décédé à Ste.Gemme d'Andigné (Maine-et-Loire) le 11 mai 1850. Il avait épousé en cette même commune, le 11 juil. 1836, Marie-Joséphine de DIEUSIE, fille d'Elie-François, Vte de Dieusie, et de Marie-Geneviève-Eugénie du Réau, dont il a eu :

7.1- MARTHE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 15 avril 1839, religieuse du Sacré-Coeur

7.2- HENRI-MARIE, qui suit.

8- Henri-Marie Goguet de la Salmonière, né le 7 juil. 1841, officier d'ordonnance du colonel des Zouaves Pontificaux, chevalier de Pie IX et de St-Crégoire-le-Grand, blessé àCastelfidardo en 1860.

épouse à Nice, le 19 mars 1868, Geneviève BOURGEVIN De VIOLART DE MOLIGNY, fille de Charles-Marie-Henri-Joseph, Marquis de Moligny, et de Françoise-Elisabeth Couche, et en a eu :

8.1- Joseph qui suit.

8.2- plusieurs autres enfants.

9- Joseph Goguet de la Salmonière a épousé à Nice, le 9 fév. 1894, Christine DE CACQUERAY-VALOLIÈRE, fille de feu le Vicomte Charles-Louis, et de Marie Bourgevin de Vialart de Moligny.

Il part comme pionnier au Canada, à Sainte Rose du Lac, revient au bout de 3 ans en France chercher sa femme. Ils vivent encore trois ans au Canada dans des conditions inimaginables, puis quittent le Canada et s'installent sur les bords du lac Léman.

Christine a laissé de très vivantes mémoires de leur passage au Canada : « *Soupe maigre et tasse de thé* » ; elle est décédée en Savoie en 1931, et Joseph en 1933.

9.1- Henri, né au canada, à Sainte Rose du lac

9.2- Antoine, né au canada, à Sainte Rose du lac

9.3- Geoffroy, né en France

VIII- BRANCHE DE BOISHERAUD.

5. Louis Goguet, Ec., sgr de Boishéraud, fils puiné de Sébastien IIIème et de Marguerite Angevin, est né à Vallet le 28 février 1721, baptisé le 2 mars 1721. Il a été reçu avocat en 1747, s'est fait recevoir auditeur le 1^{er} juin 1750, obtient des lettres d'honorariat le 8 juin 1776. Il a épousé le 9 décembre 1755 dans l'église paroissiale de Saint Florent le Viel, demoiselle Magdeleine Marquis, fille du sieur Antoine Marquis et de dame Françoise Sicard, née à Cholet. A vendu sa charge d'auditeur le 23 août 1770 à Monsieur Richard de Marigné, neveu de la dame son épouse. Il est mort à Vallet le 2 juin 1778, âgé de 57 ans, 4 mois, à Boishéraud et a été enterré à Vallet. Madeleine, MARQUIS, qui fut noyée à Nantes par ordre de Carrier, est l'auteur de la lettre envoyée en 1790 au Boutillier avec la généalogie Goguet.

De leur mariage sont issus 11 enfants.

5.1- Louis-Jean, né à Vallet le 3 octobre 1756, a été baptisé le 4 du même mois, épousa à Mouzillon (Loire Inf.) le 21 octobre 1788 (mariage béni par son frère Joseph, chanoine de l'Eglise de Vannes), Henriette-Françoise-Catherine Du BOIS DE LA FÉRONNIÈRE, fille de feu Claude-Henri, Comte de la Féronnière, et de Marie-Catherine de Bruc de la Barillière, qui mourut sans enfants à Jersey pendant l'émigration. Louis-Jean entra alors dans les ordres, fut vicaire de St-Lumine en 1803, devint chanoine honoraire de la cathédrale de Nantes le 28 juin 1811 et mourut le 19 déc. 1837 dans sa propriété de la Guerivière (Maisdon, Loire-Inf.)

5.2- MADELEINE-FRANCOISE jumelle, est née le même jour, même heure, fut tuée d'un coup de fusil près de Montfaucon pendant les guerres de la Vendée

5.3- ANTOINE-SÉBASTIEN Ec., Sgr des Rondrays, né à Boishéraud, le 1^{er} novembre 1757, baptisé à Vallet le 2 nov. 1757. En 1778, est parti pour les îles. Il fut pris par les anglais, transporté à la Jamaïque et fut au Port-au-Prince et échangé, d'où il écrivit qu'il s'en revient pour rétablir sa mauvaise santé en 1779. Depuis, on n'a reçu aucune nouvelle.

5.4- JEAN, qui suit ;

5.5- MARGUERITE-JEANNE, née à Boishéraud le 29 juin 1759, sur les 3 heures de l'après-midi, baptisée le 30 juin 1759, sauvée miraculeusement des noyades pendant la Terreur et décédée sans alliance ;

5.6- CLÉMENT-MARIE, EC., Sgr de l'Eveillardièrre, est né à Boishéraud le 23 novembre 1760, sur les 3 heures du matin, baptisé le 23 nov. 1760, a navigué pendant plusieurs années. Chevalier de S-Louis, officier de l'armée de Condé, mort célibataire

5.7- JOSEPH, est né le 1^{er} janvier 1762 sur les 11 heures du soir et baptisé le 2 à Vallet. A été pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Nantes en 1785, a été ordonné prêtre en 1786. Mort à Vallet en 1791 ;

5.8- SÉBASTIEN, est né à Nantes le 4 mai 1763 sur les 10 heures du matin, a été baptisé en l'église St. Vincent. Il est décédé à Ancenis le .. août 1768 et y a été enterré, âgé de 5 ans.

5.9- JULIENNE, est née à Nantes le 10 février 1765 sur les 8 heures du soir, a été baptisée en l'église Saint-Clément de Nantes le 11 février 1765, suivit les armées vendéennes avec sa mère et ses soeurs, puis fut emprisonnée à Nantes en 1794 à la prison de l'entrepôt. Elle en échappa et laissa des mémoires relatant ses pérégrinations pendant les guerres de Vendée (voir le livret *les Boishéraud dans la tourmente révolutionnaire*). Epouse à Vallet le 10 novembre 1801 François Clair de

Guer, fils de François, négociant, assesseur de la maréchaussée de Nantes et échevin de ladite ville et de Rose Elisabeth de la Ville, d'où :

5.9.1- Claire Victoire de Guer

Epouse en 1832 Charles Fleuriot d'Omblepied

5.10- SUZANNE-SOPHIE-VICTOIRE, est née à Ancenis le 15 avril 1769 et y a été baptisée, décédée le 1 juin 1832.

Epouse à la Boissière le 6 floréal an XI Louis bureau de Laubretière, fils de Sébastien et de Marie Letourneux, puis épouse à Nantes le 12 novembre 1811 Grégoire Bureau de la Bourassière, fils de Mathieu et de Jeanne Allaire.

Grégoire, demeurant à Pierre Blanche, assura le poste d'adjoint au maire de Vallet pendant 30 ans, laissant le souvenir d'un homme modeste, laborieux et consciencieux et très bon administrateur. Il est mort en 1849.

5.11-Le 25 avril 1771 est née sur les 9 heures du matin d'un accouchement les plus pénibles, une fille qui a eu le baptême sans être nommée et est morte sur le champ.

6- Jean Baptiste Goguet de Boishéraud, né en 1758, émigra et passa dans l'armée des princes, en 1791-92, dans le corps de l'institution de Saint Louis ; en 1793 il passa à l'armée du prince de Condé, dans la légion de Mirabeau, officier volontaire de la compagnie des chasseurs à cheval de Jasson ; en avril 1794, officier des chasseurs à cheval dans la compagnie de Douet. Il suivit le prince de Condé en Russie où il servit comme officier dans le régiment de dragons d'Enghien jusqu'en 1801. Chevalier de St-Louis le 25 octobre 1815. Il est décédé en 1828, il a épousé en 1807 Adélaïde-Cécile-Alexandrine PERRIN DE LA COURBEJOLLIÈRE, fille d'Alexandre Emmanuel et de Marie Anne le Ray de la Clartais :



Jean Goguet de Boishéraud

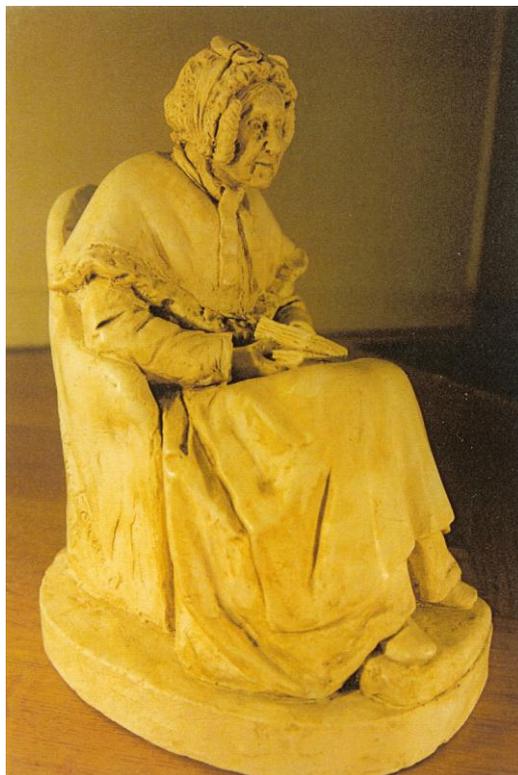
6.1- LOUIS-ALEXANDRE-JEAN-MARIE, né le 25 nov. 1808, prêtre en 1833, fut successivement vicaire à Maisdon, au Croisic, curé du Pallet en 1844 et de la Remaudière en 1848, puis chanoine honoraire de la cathédrale de Nantes en 1883. Il est décédé à la Remaudière le 7 janv. 1886;

6.2- ADÉLAÏDE-EUGÉNIE-MARGERITE, Née en 1812 et décédée le 14 août 1853, avait épousé en mai 1836 Marie-Elie de la Barre, licencié en droit, juge de paix du canton de Ligné ;

6.3- ALPHONSE, qui suit.



Le lion Perrin portant les armes Goguet



Adélaïde Perrin de la Courbejollière

7- Alphonse Goguet de Boishéraud, né en 1816, maire de Maisdon et conseiller d'arrondissement de Nantes, est décédé à Maisdon le 16 mai 1871, ayant eu de son mariage avec Antoinette DELANDES DE BAGNEUX, fille de Laurent et de Marie Rose Blanche de Gueroust de Saint Mars:

7.1- LAURENCE-MARIE, née à Maisdon (ainsi que ceux qui suivent) le 17 août 1846, et décédée à Fontenay-le-Comte le 16 janv. 1887 ;

épouse le 9 oct. 1878 Henri Mosnay, fils de Pierre Alexandre et Agathe Bonne Ernestine Merveilleux du Vignaux. Ses enfants, adoptés par Marie, la sœur de leur mère, portent le nom Mosnay-Goguet de Boishéraud. Voir la généalogie Mosnay.

7.2- SÉBASTIEN, qui suit ;

7.3- MARGUERITE, née le 1er juin 1849, décédée à Saumur le 6 déc. 1905 ;

7.4- GENEVIÈVE, née le 13 nov. 1850, décédée le 18 oct. 1874 ;

7.5- ANTOINE, né le 18 avril 1852, mort en mai 1871 ;

7.6- GABRIELLE, née le 17 janv. 1854, religieuse de la Visitation Ste.Marie de Nantes;

7.7- MARIE, née le 28 juil. 1855.



Armes Goguet et Deslandes de Bagneux



Antoinette Deslandes de Bagneux

8- Sébastien Goguet de Boishéraud, né à Maisdon le 31 octobre 1847. Elève d'Amédée Ménard et de Lebourg, sculpteur de mérite, dont plusieurs statuettes, bustes et bas-reliefs ont été remarqués au salon des Artistes nantais en 1872 et une statue de Charrette et une d'Hébé au salon des Champs-Élysées en 1891. Il a sculpté pour la ville de Nantes un médaillon d'Elisa Mercoeur, posé à l'entrée du Jardin des Plantes de cette ville, en l'année 1909. Voir le livret d'archives familiales *Sébastien de Boishéraud, artiste statuaire*.



Sébastien de Boishéraud

IX - BRANCHE DE St. MAIXENT.

Branche connue sous le nom de GOGUÉ

1- Goguet (Hilaire), maître chirurgien à St-Maixent, qui, d'après la généalogie manuscrite de B. Fillon, serait arrière-petit-fils de Jean, marchand à Fontenay-le-Comte, et de Louise Thomas, et petit-fils de Pierre, marchand à St-Maixent, épousa vers 1590 Suzanne DUBLÉE (citée dans la Journal Le Riche comme une femme assez légère), et en eut huit enfants, tous baptisés en l'église St-Saturnin de St-Maixent, et qui sont:

1.1- HILAIRE, baptisé le 6 nov. 1593, que nous croyons père d'autre Hilaire, nommé secrétaire-greffier de la commune de St-Maixent en 1651 et qui se démet de ces fonctions en 1673. (M. A. O. 1869, p. 448.) D'après les registres de St-Saturnin de St-Maixent, ce dernier épousa à l'Age de 20 ans, le 19 Nov. 1616, Françoise GUYON, âgée de 25 ans, et en eut :

1.1.1- PAUL, baptisé le 19 oct. 1647

1.1.2- ISAAC, baptisé le 6 juin 1649

1.1.3- HILAIRE, baptisé le 31 juil. 1650.

1.2- SUZANNE, née le 11 et baptisée le 13 juil. 1597

1.3- PIERRE, baptisé le 5 nov. 1600

1.4- PAUL, qui suit

1.5- MARIE, baptisée le 7 avril 1605

1.6- PERETTE, baptisée le 20 avril 1606;

1.7- JEANNE, baptisée le 28 août 1607

1.8- ANDRÉ, baptisé le 9 mars 1612.

2- Goguet (Paul), avocat au parlement, échevin de St-Maixent, maire de cette ville en 1648-1649. fut baptisé le 29 juin 1603 et mourut en juin 1660. (Richard, Recherches sur St-Maixent. M. A. O. 1869, p. 419, 438.) Il avait épousé le 19 janv. 1626 (Poitevin, not. à St Maixent) Catherine BONNEAU, fille de Jean, sr de Ste Catherine, et de Delphine Pellerin (Greffes de St-Maixent), et en eut :

2.1- CATHERINE, Mariée le 7 Mai 1677 à Michel Le Riche, sgr des Grois. (Arch. de M. de Boisgrollier.) Les deux époux se firent une donation mutuelle le 9 juin de la même année, devant Coudré, not. à St-Maixent. (Greffes de St-Maixent.) Catherine était veuve le 4 avril 1713 et fit son testament par lequel elle légua sa fortune à cinq membres de sa famille, savoir : Michel, Marie et Maixende Goguet, enfants de son frère Hilaire, et Louis et Catherine, enfants de son autre frère Charles ;

2.2- HILAIRE, qui suit ;

2.3- CHARLES, sr de Néron, épousa le 27 nov. 1666 Catherine Greffier et fut inhumé à St. Christophe-sur- Roc le 26 oct. 1672. Sa veuve possédait en 1698 le fief de la Burgalière (St-Christophe-sur-Roc, D.-S.). Il avait eu pour enfants:

2.3.1- LOUIS, demeurant au Quairay (St-Christophe-sur-Roc), qui fut un des héritiers de Catherine Goguet, veuve Michel Le Riche ;

2.3.2- CATHERINE, Mariée à St Christophe-sur-Roc, le 26 avril 1688, à Charles Corbin, sr de St-Georges, citée également dans le testament de Catherine Goguet : elle fut inhumée à St-Christophe-sur-Roc, dans l'église et dans la chapelle de la Ste Vierge, le 5 juin 1725,

2.3.3- MARIANNE, baptisée à St Christophe-sur-Roc le 25 mai 1672. (Reg.)

2.4- Croyons-nous, PHILIPPE, procureur en la sénéchaussée de St-Maixent, avait épousé avant le 14 sept. 1659 Marie FOUGÈRE, car à cette date ils se firent une donation mutuelle passée à Niort devant Boursault et Desmarès, notaires, et qui fut insinuée à St-Maixent le 24 fèv. 1670. (Greffes de St-Maixent.) Il fit son testament le 10 mars 1703 par lequel il légua aux Hospitalières de Poitiers une somme de 6.000 livres et une maison à St-Maixent pour l'établissement des Hospitalières en cette dernière ville (Arch. Vien. H. Hospitalières de Poitiers), ce qui fait supposer qu'il n'eut pas d'enfants.

3- Goguet (Hilaire), sr de Geoffret (St-Martin de St-Maixent, D.-S.) et de Bois-des-Prés (Souvigné, D.S.), procureur du roi au siège de St-Maixent, fut élu échevin le 28 mai 1668, charge qu'il conserva jusqu'en 1692, et nommé maire de cette ville en 1680. (Richard, Recherches sur St-Maixent, M. A. O. 1869.) Il était également marguillier de l'église St-Saturnin de cette ville et se maria au moins deux fois :

1- à St-Saturnin de St-Maixent, le 6 janv. 1653 (contrat du 17 du même mois passé aux Rivières, juridiction de St-Maixent, par Coudré, not.), à Perrette FAVIER, fille de André, et de Marguerite Gobeil ;

2- vers 1662, à Elisabeth De VALLÉE, fille de feu Etienne, procureur du roi en l'élection de St-Maixent, et de Perrette Le Riche. Elisabeth de Vallée était décédée avant 1687, car à cette année nous trouvons une information de la parenté qui existait entre feu Elisabeth de Vallée. en son vivant épouse de Hilaire Goguet, et Maixende DE VIELLECHÈZE, fille majeure de François, sr des Essarts, et de Maixende Palustre, promise en mariage avec le dit sr Goguet, faite par Jacques Brunet, prêtre, curé recteur de St-Maixent, délégué par l'ordonnance de M. Rabreuil, grand vicaire de Mgr de Poitiers. On voit par cette information que ladite Maixende de Veillechèze était parente

au 4ème degré de feu Elisabeth de Vallée, épouse dudit Hilaire Goguet. Ce mariage eut lieu le 15 juin 1687.

Hilaire Goguet. qui fut également sénéchal de la chatellenie de St-Néomaye (D.-S), avait fait un échange avec les Bénédictins de St-Maixent le 25 mai 1668 (Arch. de M. de Boisgrollier) ; il possédait le Pré Marteau (Coutière, D.-S.) et le 26 août 1679 il donna à son fils André, avocat, comme titre clérical, la somme de 120 livres, sur les successions de Catherine et Marie Goguet, soeurs dudit André, de Perrette Favier, sa mère, et des deux frères dudit Hilaire, de Angélique Gobeil, aïeule dudit André, et encore de Jacques Favier, sénéchal de l'abbaye de St-Maixent, son oncle. Il faut peut-être identifier cet Hilaire avec Hilaire Goguet, sr de Fiolle (aujourd'hui Fayolle, Brûlain, D.-S.), qui le 30 mai 1698 vendit à l'abbaye de St-Maixent une maison sise à St-Maixent et joignant le clottre de ladite abbaye. (A. H. P. XVIII, p. 429.)

Il eut du premier lit :

3.1- PIERRE, baptisé à St-Saturnin de St-Maixent le 27 nov. 1654, qui eut pour parrain Pierre Goguet, sr du Breuil, dont le degré de parenté n'est pas indiqué;

3.2- ANDRÉ, sr des Rivières (St-Eanne, D.-S.), cité dans l'acte du 26 août 1679, sous-diacre le 24 nov. 1680 (Reg. N.-D.-la-Petite de Poitiers), fut ordonné prêtre et présenté par le sgr de Baussais à la chapelle de la Touche, à l'autel de N.-D., en l'église de Baussais. (Chapellenies du diocèse en 1685) Il possédait en 1698 le fief des Rivières (M. Stat. 1873, p. 86) et fut l'un des chapelains de Ste-Marie-Madeleine de St-Maixent. Il demanda en 1711 par son testament à être enterré dans l'église St-Saturnin de cette ville, chapelle de Ste-Catherine (Arch. D.-S. G. 172) ,

3.3- CATHERINE, baptisée le 27 mai 1656, religieuse bénédictine à St-Maixent, décédée avant le 26 août 1679 ;

3.4- MARIE, décédée également avant le 26 août 1679 ;

3.5- autre MARIE, baptisée le 29 janv. 1661, qui se maria le 6 ou 8 mai 1687 à Pierre-Gabriel de Villedon, Ec., sgr de St-Rhue, et qui devenue veuve, fit son testament le 2 août 1728 (Arch de M. de Boisgrollier) ;

du second lit :

3.6- MICHEL, qui suit.;

3.7- MAIXENDE, citée avec Marie et Michel, ses frère et soeur, dans le testament de leur tante Catherine Goguet, veuve de Michel Le Riche ; elle épousa, croyons-nous, Georges de Conti, et était décédée en 1741.

4. - Goguet (Michel), sr de Bois-des-Prés. étant encore écolier, assistait le 17 août 1682 à un mariage en l'église de Baussais. (Rev. de l'Aunis, de la Saint. et du Poitou, 1869, p. 6.) Il était procureur du roi à St-Maixent en 1698 et encore en 1735, lorsqu'il légua au curé de St-Leger-les-Melle 1.000 livres pour faire lambrisser les deux ailes de son église, à charge de faire célébrer tous les ans une grand'messe au jour anniversaire de son décès. (Arch. D.-S.) Il testa le 10 mars 1733 et donna 6.000 livres à une maison pour la fondation qu'il désirait être faite par catherine de la Coste et Anne de Mastribut, fit une fondation pour que l'on pût faire prêcher une mission à St-Maixent tous les quatre ans, et fonda des anniversaires à sa paroisse, aux cordeliers et aux capucins (il avait laissé à ces derniers 1.500 livres). (Arch. Nat. P. 1195.) Ces dispositions furent confirmées par le roi en 1758. (Arch. D.-S. G. 288). Michel mourut le 4 mai 1737. (Arch. de M. de Boisgrollier.)

X- AUTRE FAMILLE À St. MAIXENT.

1- GOGUET (Pierre-Henri), né à Velluire (Vendée)

Le 12 mai 1830, acheta une étude de notaire à St. Maixent et sous le second Empire se mit à la tête de l'opposition libérale de cette ville, dont il fut conseiller municipal, puis maire après le 4 septembre 1870. Révoqué après le 24 mai 1874, il fut rétabli après le 16 mai 1877 et resta maire jusqu'en 1882. C'est lui qui installa l'usine à gaz et l'Ecole des sous-officiers. Nommé conseiller général du canton de St-Maixent depuis 1871 président de cette assemblée en 1882, il fut élu sénateur cette même année, vendit alors son étude et donna sa démission de maire. Au Sénat, il fit partie de plusieurs commissions et vota pour les lois scolaire et militaire, pour la suppression de l'inamovibilité de la magistrature, et s'abstint sur le divorce. Il mourut à St-Maixent le 24 janv. 1886, laissant :

1.1- GEORGES, avocat à la cour d'appel de Paris, marié en cette ville, le 8 nov. 1906, à Louise MAURY ;

1.2- BERTHE, qui épousa Gustave Hublin, notaire à St-Maixent. (Arch. politiques des D.-S., par Emile Monnet.)

Boutiller de la Porte et du Coin

D'azur à trois bouteilles d'or

1-Michel Boutiller

Habitait en 1574 à Beaupréau

2-Maurice Boutiller de la Porte

Mort avant 1629

Epouse en 1598 Renée le Breton

Apothicaire à Beaupréau

3-Jacques Julien Boutiller de la Porte

Né en 1600, mort avant 1655

Epouse vers 1625 Catherine Levrault, fille de René et Renée Dupouët

Habitaient au Mais (ou May) diocèse de la Rochelle

4-Maurice Boutiller sieur du Coin

Né au May en 1633, mort en 1701

Epouse vers 1660 à la Séguinière Elisabeth Foyneau, dlle du Couin, morte en 1724

Fille de Mathurin, procureur fiscal à la Séguinière, et de Anne Bounoumeau

Ils eurent 25 enfants

Habitaient à Roussay, diocèse de la Rochelle

4.1-Catherine Marie

Née en 1665

Epouse à Boissay près de Montfaucon le 21 février 1685 Sébastien Goguet de

Boishéraud

4.2-Jacques

Epouse N.. Richard

4.3-Jean

Epouse Marie Charault

4.4-Catherine

4.5-François René

Epouse Lhomenede des Granges

4.6-Cécile

Epouse Charles Hilaire du Pouët

4.7-Joseph

Né en 1692

Epouse en 1726 à Ancenis Louise Kalbozy

Salomonie mariée à J. de la Couronne
 Eulalie religieuse
 Antoinette

à chercher
 depuis 1670 jusqu'à 1789

Alexandre Emmanuel Perrin de la Courbiollière père de notre grand-mère
 de la Courbiollière et épouse de J. de la Courbiollière est née à la Courbiollière
 de la Courbiollière et de J. de la Courbiollière, il naquit dans la grande chambre
 de la Courbiollière et de J. de la Courbiollière, il avait pour frères et sœurs
 J. de la Courbiollière et J. de la Courbiollière, il mourut à l'âge de 87 ans
 le 10 Mars 1789

Mon père (le père de la Courbiollière) naquit et mourut
 dans la famille de la Courbiollière après la révolution
 il fut nommé seigneur de la Courbiollière
 Madame Richard de la Courbiollière son épouse
 fut mère de J. de la Courbiollière
 Mon oncle père officier mort pour
 son pays un combat (ou croit)

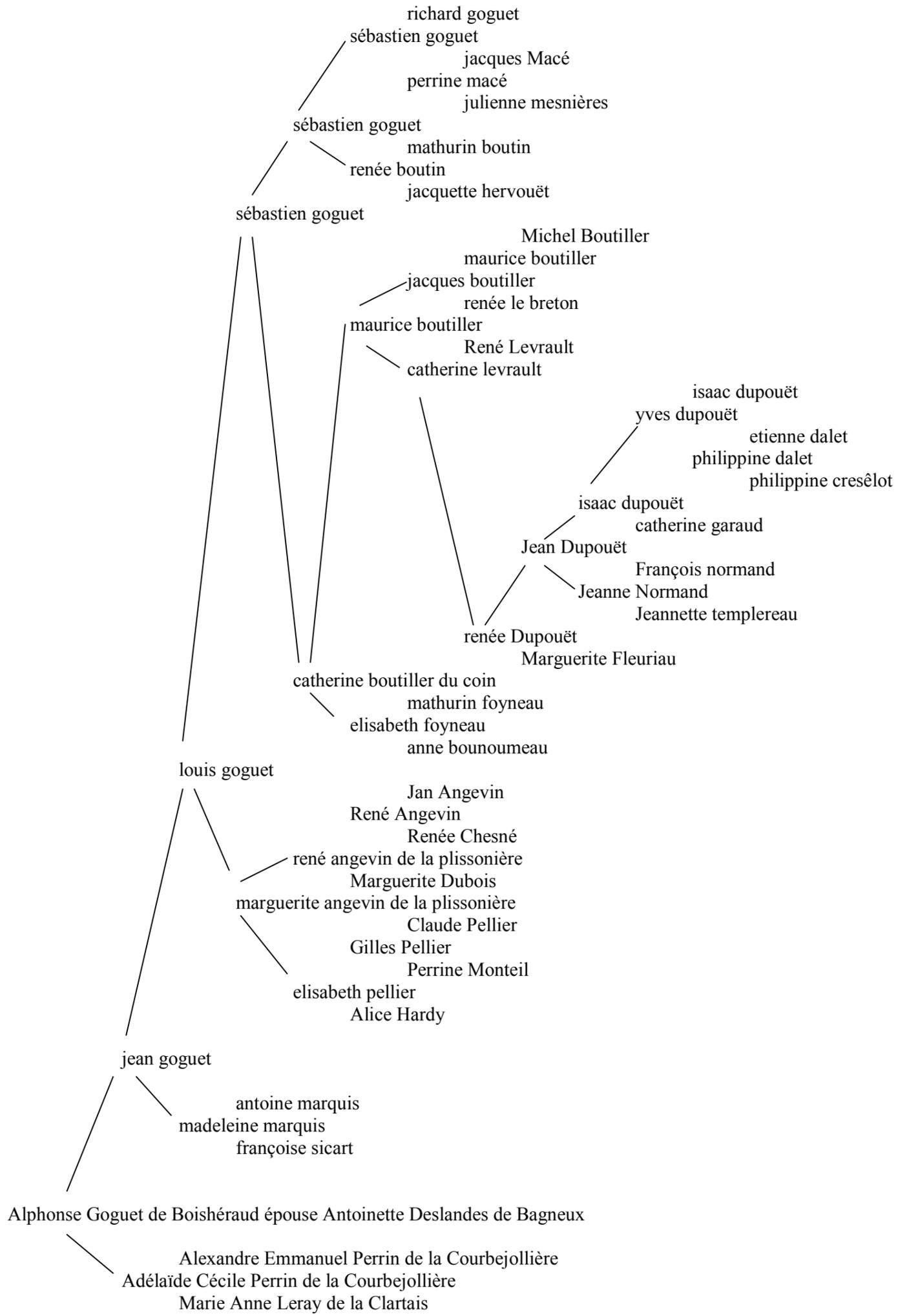
Mon de la Courbiollière notre bis-aïeule
 était née en 1779 elle est morte
 en 1829 à l'âge de 60 ans.

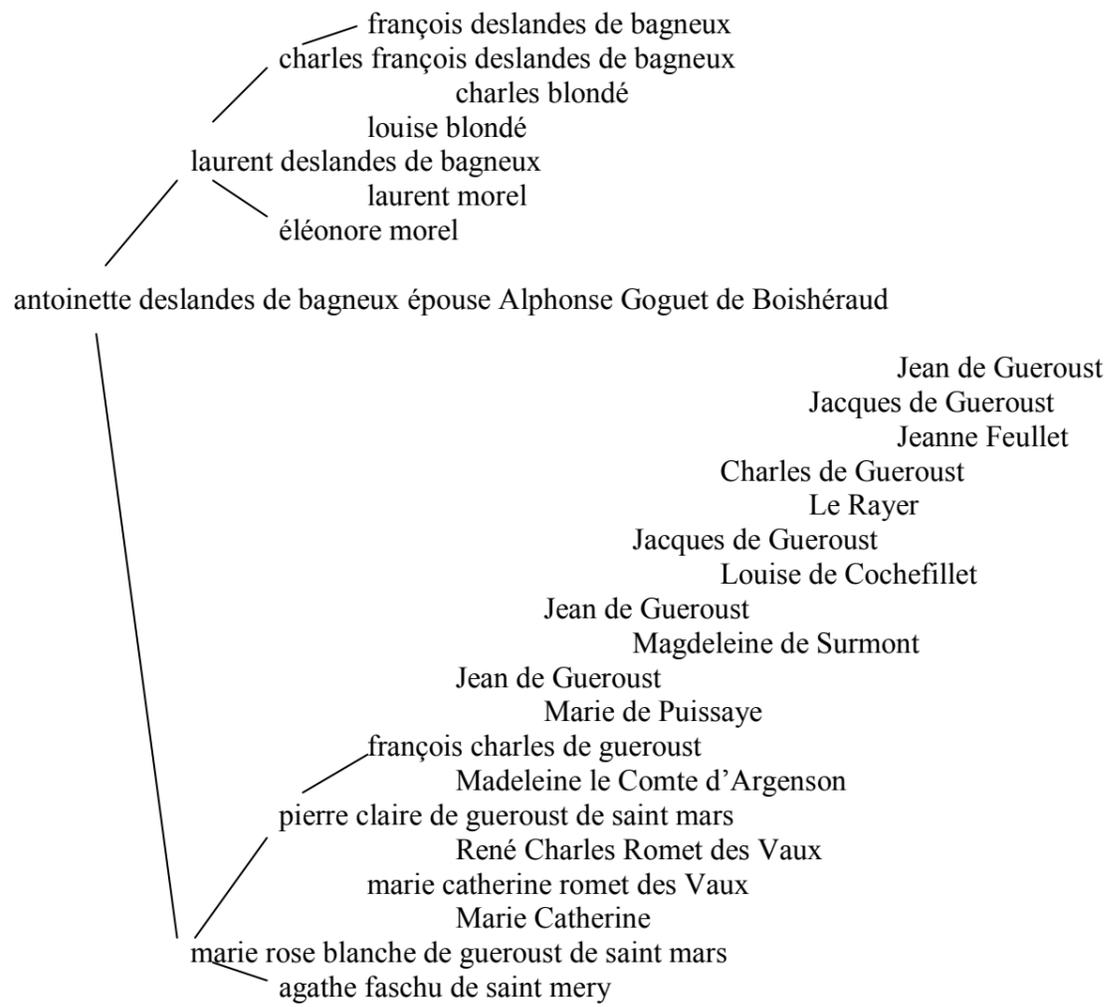
Mon oncle mort en bas âge
 de la Courbiollière
 est mort en 1780
 de la Courbiollière
 est mort en 1887 à Nantes
 de la Courbiollière
 est mort en 1862
 de la Courbiollière
 est morte en 1854
 de la Courbiollière
 est morte à 27 ans en 1829

Clément Marie chevalier de St Louis	Joseph probe mort des suites de la gale à Sabat 1797	Isabelle mort pour son pays de la Courbiollière	Julienne Monsieur de la Courbiollière est un fils mort et un fils marié à de la Courbiollière	Jean Baptist de la Courbiollière est mort en 1829 de la Courbiollière est mort en 1829 de la Courbiollière est mort en 1829 de la Courbiollière	Victoire de la Courbiollière est morte en 1829 de la Courbiollière est morte en 1829 de la Courbiollière	un enfant mort en naissance de la Courbiollière
---	---	--	--	--	---	--

- 1- Isaac Dupouët
Né vers 1430, épouse Philippine Dalet, fille de Etienne et Philippine Crespelot, vivant au Pont de Moine, près de Montfaucon
- 2- Yves Dupouët
Né vers 1465, marchand à Roussay, épouse Catherine Garaud
- 3- Isaac Dupouët
Né vers 1490, épouse en 1522 Jeanne Normand, fille de François et Jeannette Templereau
- 4- Jean Dupouët
né vers 1523, marchand à Roussay, épouse en 1453 Marguerite Fleuriau
- 5- Renée Dupouët
Epouse en 1587 René Levrault
- 6- Catherine Levrault
Epouse Jacques Boutiller

Ascendance Goguet de Boishéraud





Goguet de Boishéraud

